
**Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui
d'une demande de crédit-cadre de 19'000'000 francs pour la
période 2020 à 2030 en vue de la réalisation de mesures PGEE
(phase 2) et l'amélioration du réseau d'évacuation des eaux**

ANNEXE 1

Descriptif des mesures 2020-2030



Table des matières

1. NOIRAIGUE	3
1.1. RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAUX USEES DE BATIMENTS	4
1.2. REFECTION DES COLLECTEURS EN MAUVAIS ETAT	6
1.3. REDUCTION DES MISES EN CHARGE ET DES DEVERSEMENTS D'EAUX USEES	10
2. TRAVERS	13
2.1. RESOLUTION DES PROBLEMES D'INONDATION RECURRENTS	14
2.2. RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAUX USEES DE BATIMENTS	15
3. COUVET	17
3.1. RESOLUTION DES PROBLEMES D'INONDATION RECURRENTS	18
3.2. RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAUX USEES DE BATIMENTS	19
3.3. REDUCTION DES EAUX CLAIRES PARASITES	21
3.4. REDUCTION DES MISES EN CHARGE ET DES DEVERSEMENTS D'EAUX USEES	26
4. BOVERESSE	28
4.1. REFECTION DES COLLECTEURS EN MAUVAIS ETAT	29
4.2. REDUCTION DES MISES EN CHARGE ET DES DEVERSEMENTS D'EAUX USEES	30
4.3. AUTRES MESURES	32
5. MOTIERS	33
5.1. RESOLUTION DES PROBLEMES D'INONDATION RECURRENTS	34
5.2. RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAUX USEES DE BATIMENTS	35
5.3. REFECTION DES COLLECTEURS EN MAUVAIS ETAT	37
5.4. REDUCTION DES EAUX CLAIRES PARASITES	38
5.5. REDUCTION DES MISES EN CHARGE ET DES DEVERSEMENTS D'EAUX USEES	40
6. FLEURIER	42
6.1. RESOLUTION DES PROBLEMES D'INONDATION RECURRENTS	43
6.2. REFECTION DES COLLECTEURS EN MAUVAIS ETAT	47
6.3. REDUCTION DES EAUX CLAIRES PARASITES	54
7. ST-SULPICE	55
7.1. REFECTION DES COLLECTEURS EN MAUVAIS ETAT	56
7.2. AUTRES MESURES	57
8. BUTTES	58
8.1. REFECTION DES COLLECTEURS EN MAUVAIS ETAT	59
8.2. REDUCTION DES EAUX CLAIRES PARASITES	61
9. MESURES GENERALES	62
9.1. REDUCTION DES EAUX CLAIRES PARASITES	62

1. NOIRAIGUE

La figure ci-dessous situe l'ensemble des mesures retenues à Noiraigue. Ces mesures sont décrites dans les chapitres 1.1 à 1.3.

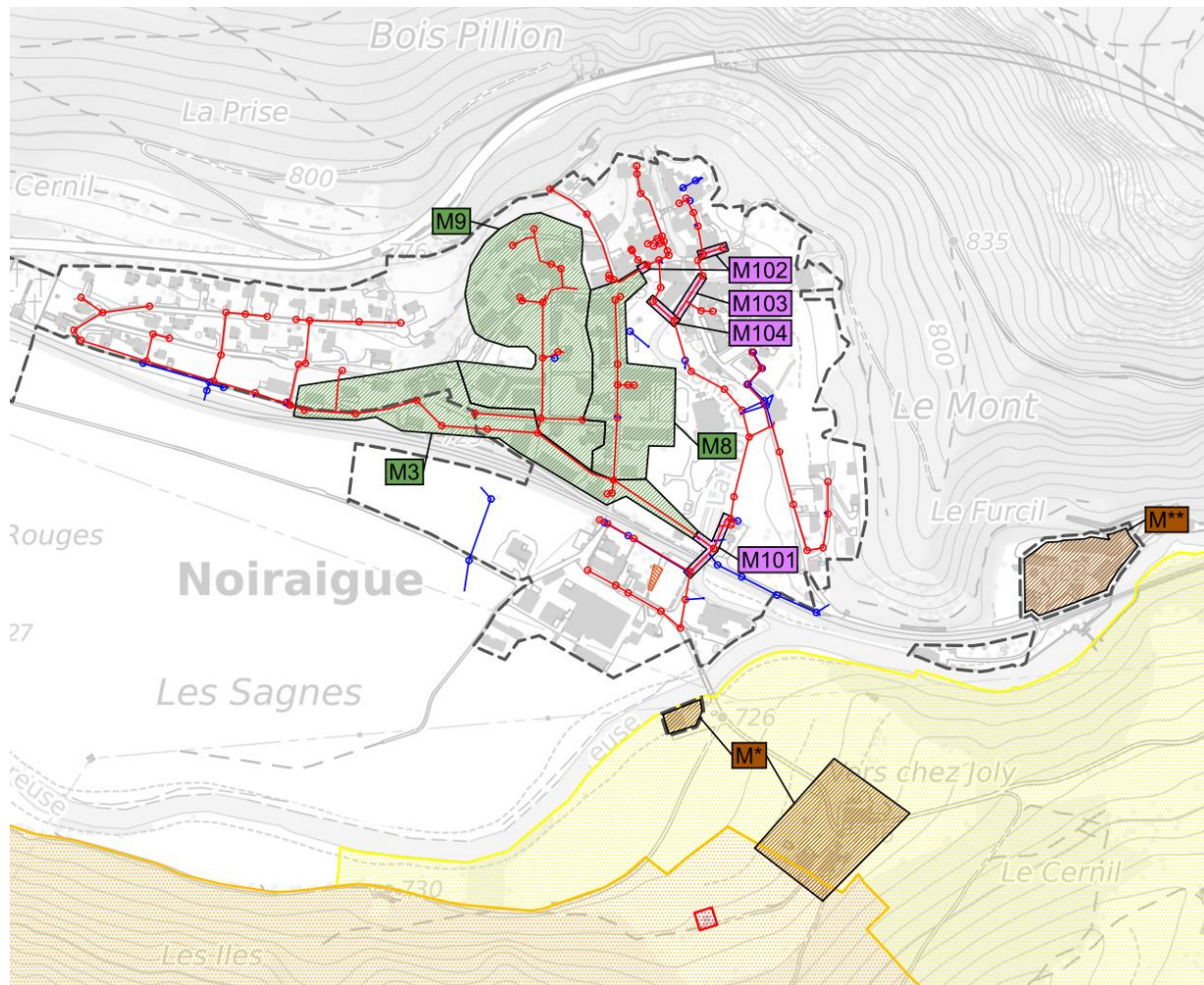


Figure 1 : situation générale des mesures retenues à Noiraigue

1.1. Raccordement au réseau d'eaux usées de bâtiments

M* Vers chez Joly

Raccordement de bâtiments au réseau d'eaux usées moyennant un pompage pour le passage sur l'Areuse. Les bâtiments sont en dehors de la zone d'assainissement (excepté la station de traitement d'eau potable), mais situés à proximité du réseau d'eaux usées. Ils sont munis de fosses septiques et se trouvent en zone de protection des eaux souterraines S3 et en bordure de zone S2.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 294 m

Coûts : 280'000 CHF HT (coût du raccordement électrique non compris)

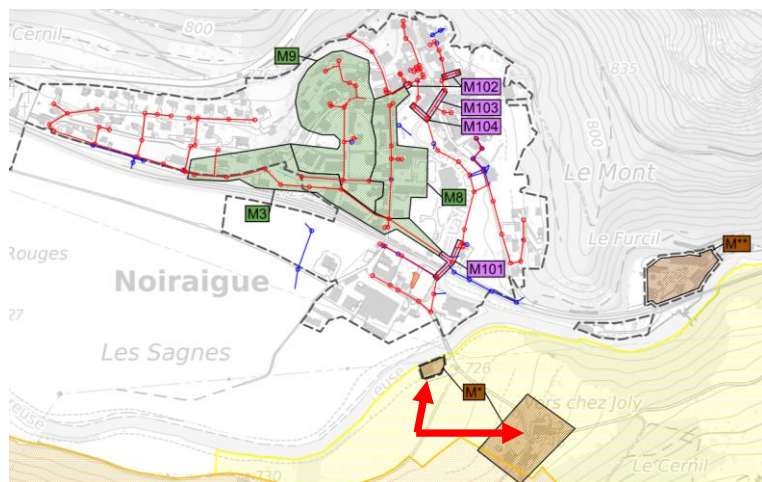


Figure 2 : situation de la mesure M* (cf. flèches rouges)

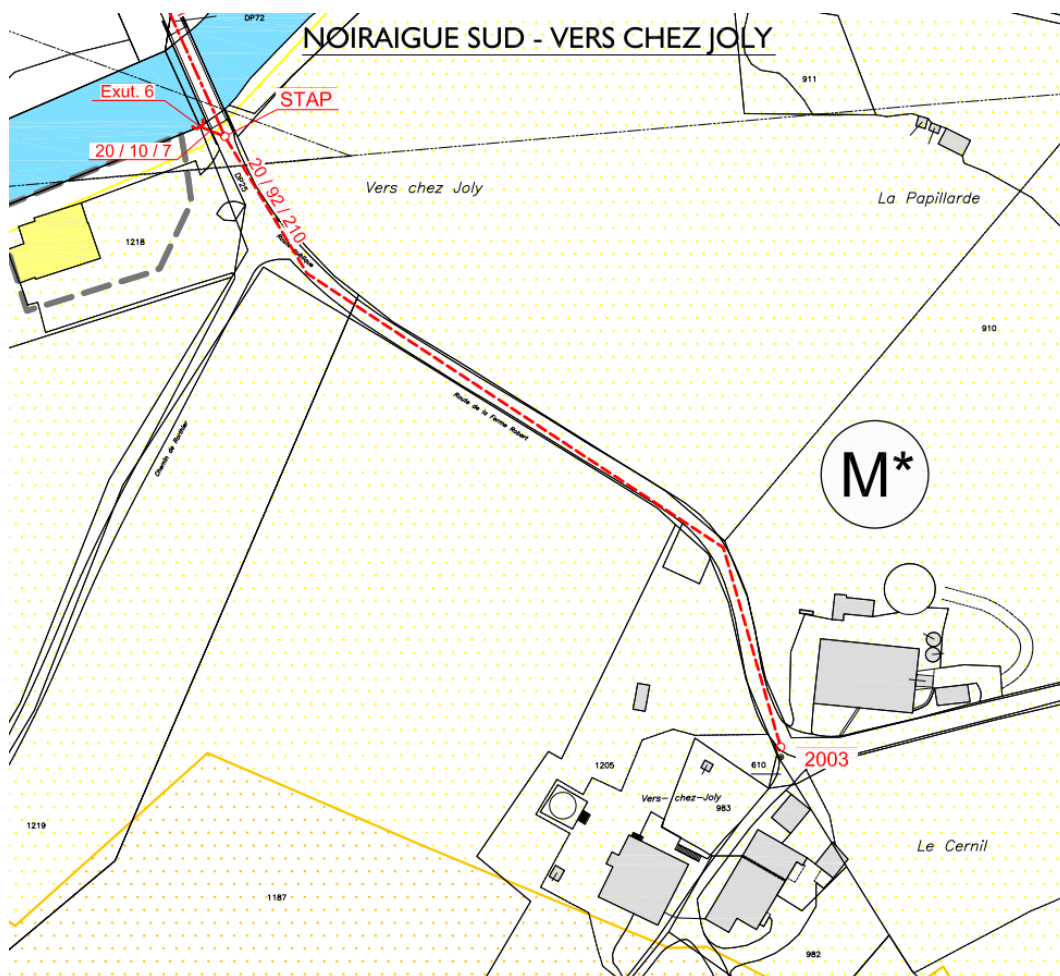


Figure 3 : mesure M*, extrait du PGEE de la Commune de Noiraigue (plan 1047-01)

M** Le Furcil

Raccordement au réseau d'eaux usées de bâtiments situés en zone d'assainissement moyennant un pompage. Les voies ferrées ne permettent pas d'intégrer à un coût proportionné le bâtiment situé au sud de celles-ci.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 379 m

Coûts : 310'000 CHF HT (coût du raccordement électrique non compris)

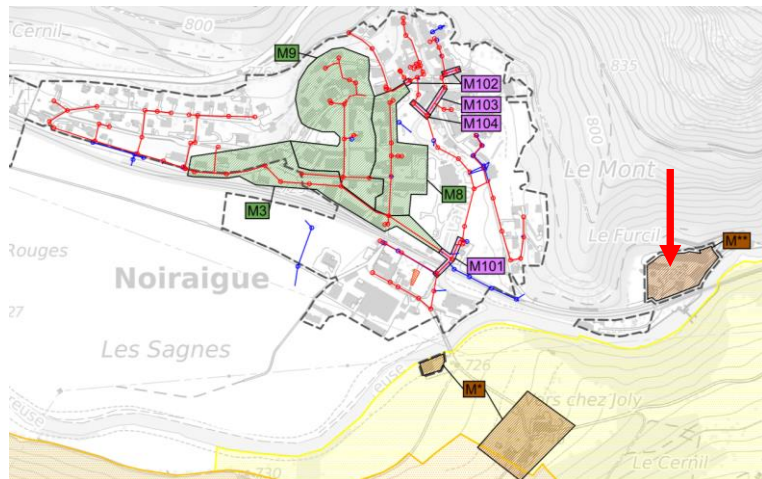


Figure 4 : situation de la mesure M** (cf. flèche rouge)

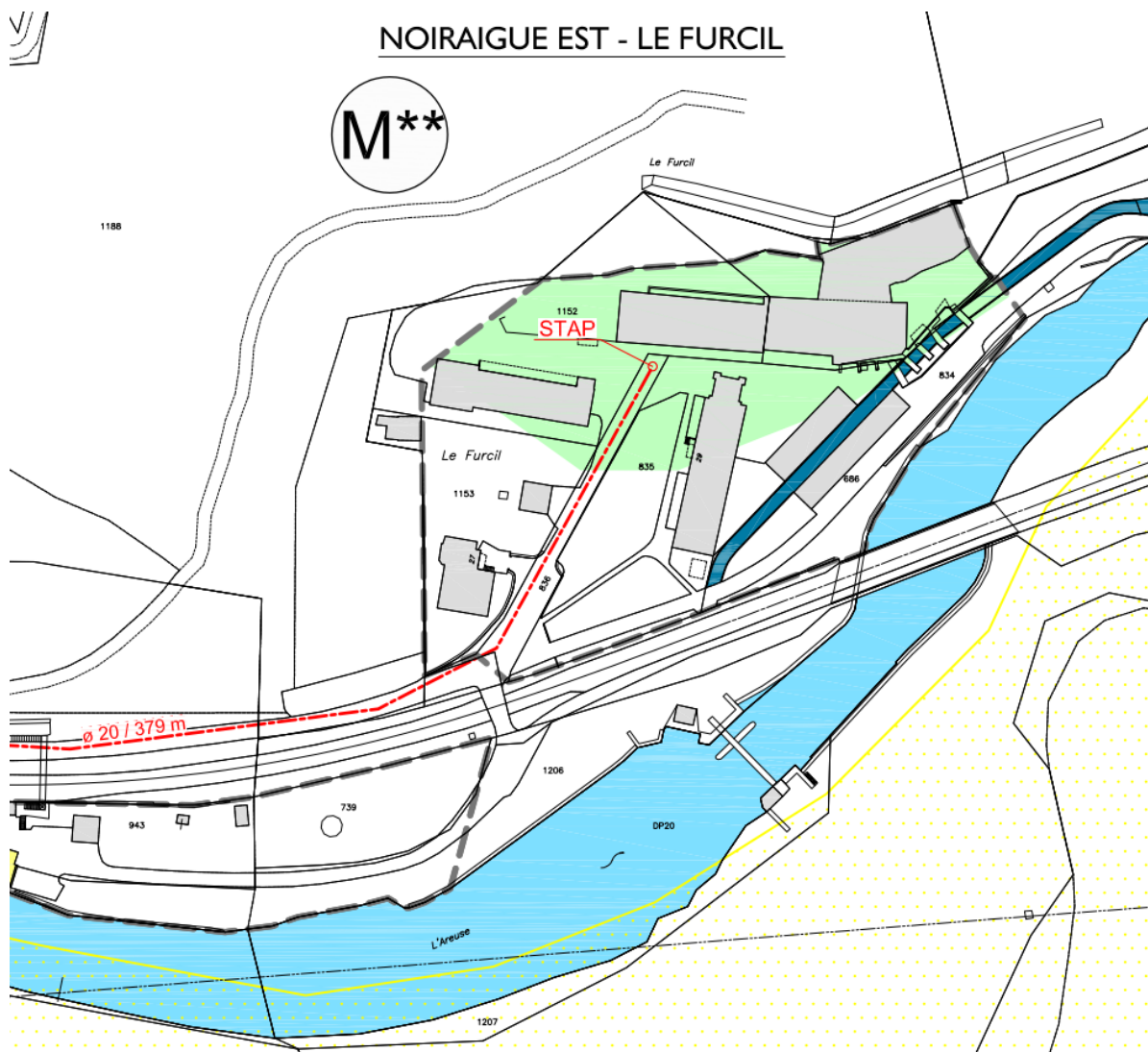


Figure 5 : mesure M**, extrait du PGEE de la Commune de Noiraigue (plan 1047-01)

1.2. Réfection des collecteurs en mauvais état

M101 STEP

Chemisage des collecteurs arrivant à la STEP entre les chambres 102 et 103 (36m, \varnothing 500 traversant la Noiraigue), DO I et 103 (25m, \varnothing 300 traversant la Noiraigue), 103 et 93 (39m \varnothing 600).

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 100 m

Coûts : 46'000 CHF HT

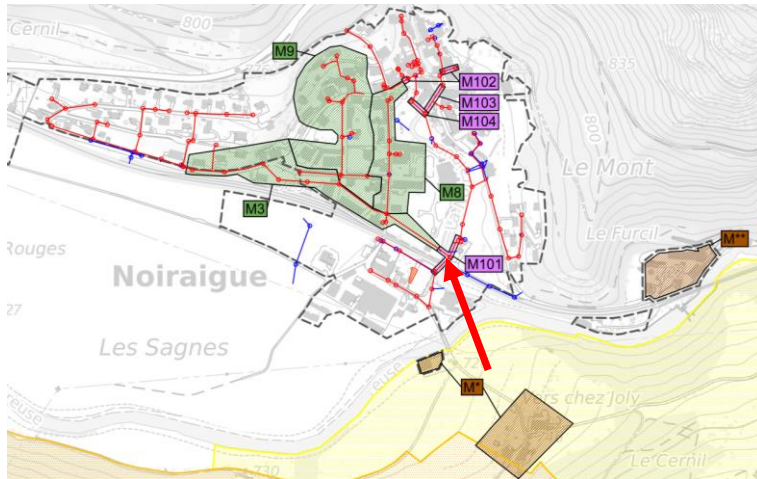


Figure 6 : situation de la mesure M101 (cf. flèche rouge)

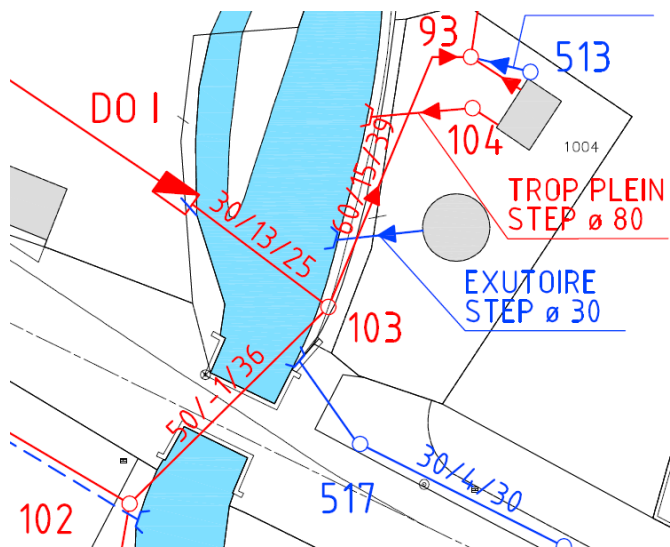


Figure 7 : extrait du PGEE de la Commune de Noiraigue (Canalisations existantes, plan 1047-02)

M102 Ch. du Mont, Rue du Pont

Réalisation partielle de la mesure M12 : chemisage ou remplacement du collecteur en mauvais état entre les chambres 70 et 71 (23m ø300).

Réalisation partielle de la mesure M7 : chemisage ou remplacement du collecteur en mauvais état à proximité de la chambre 56 en direction de la chambre 53 (9m ø300).

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 32 m

Coûts : 32'000 CHF HT

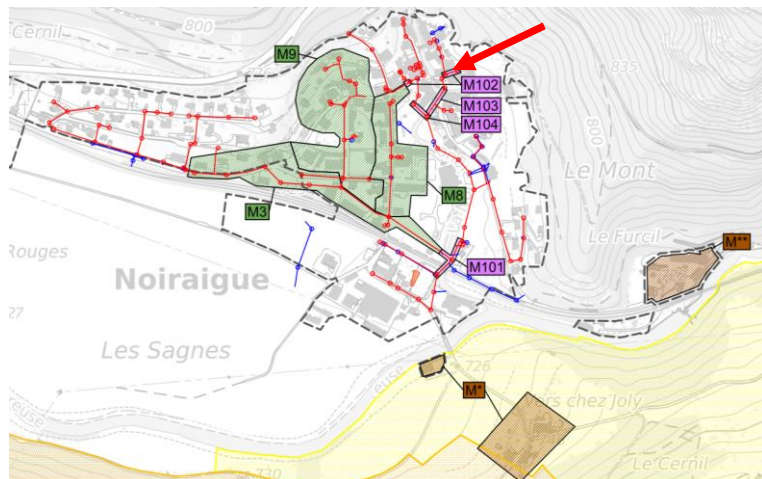


Figure 8 : situation de la mesure M102 (cf. flèche rouge)

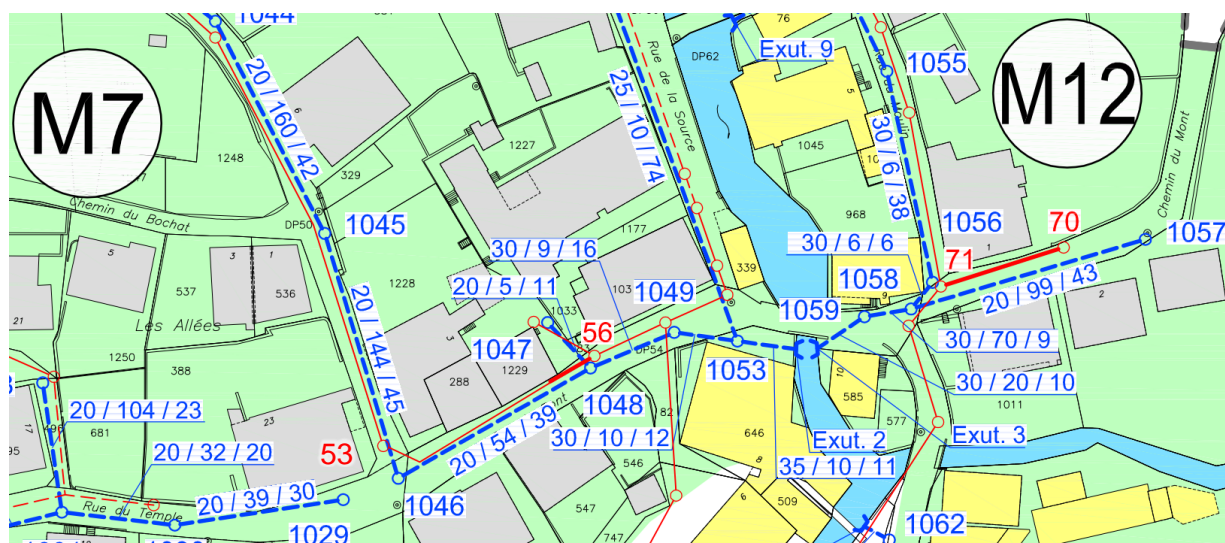


Figure 9 : extrait du PGEE de la Commune de Noiraigue (plan 1047-01)

M103 Traversée de la Libarde

Chemisage du collecteur entre les chambres 73 et 76 (ø300 traversant la Libarde) : cette mesure réduira les eaux claires parasites et les risques de pollution du cours d'eau.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 58 m

Coûts : 24'000 CHF HT

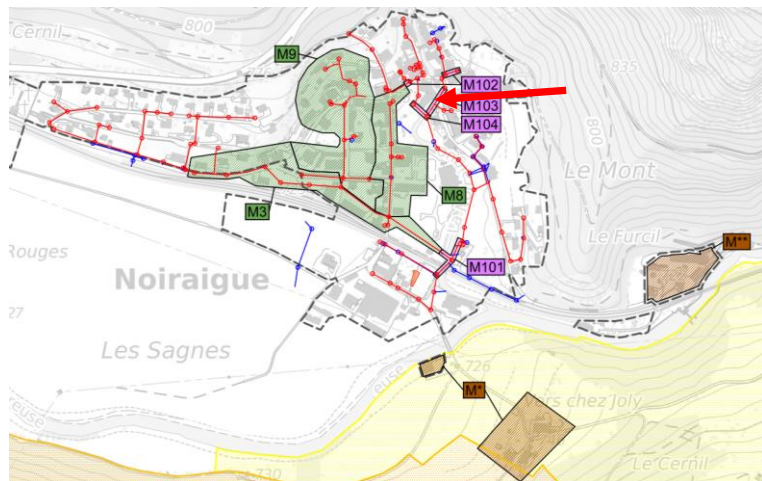


Figure 10 : situation de la mesure M103 (cf. flèche rouge)

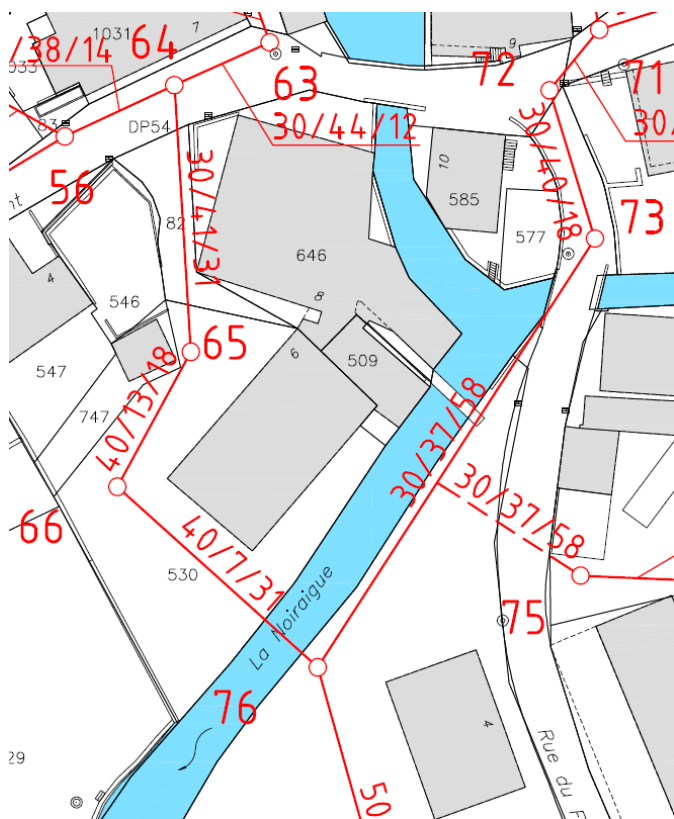


Figure 11 : extrait du PGEE de la Commune de Noiraigue (Canalisations existantes, plan 1047-02)

M104 Traversée de la Noiraigue

Chemisage du collecteur entre les chambres 66 et 76 (ø400 traversant la Noiraigue) : cette mesure réduira les eaux claires parasites et les risques de pollution du cours d'eau.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 31 m

Coûts : 13'000 CHF HT

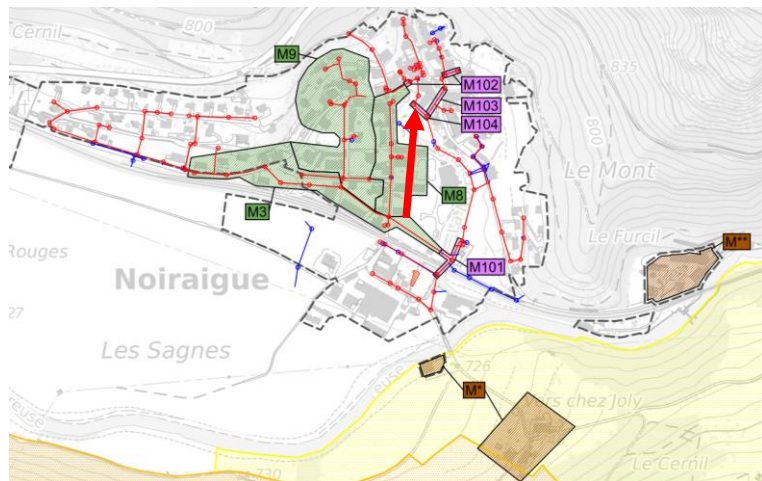


Figure 12 : situation de la mesure M104 (cf. flèche rouge)

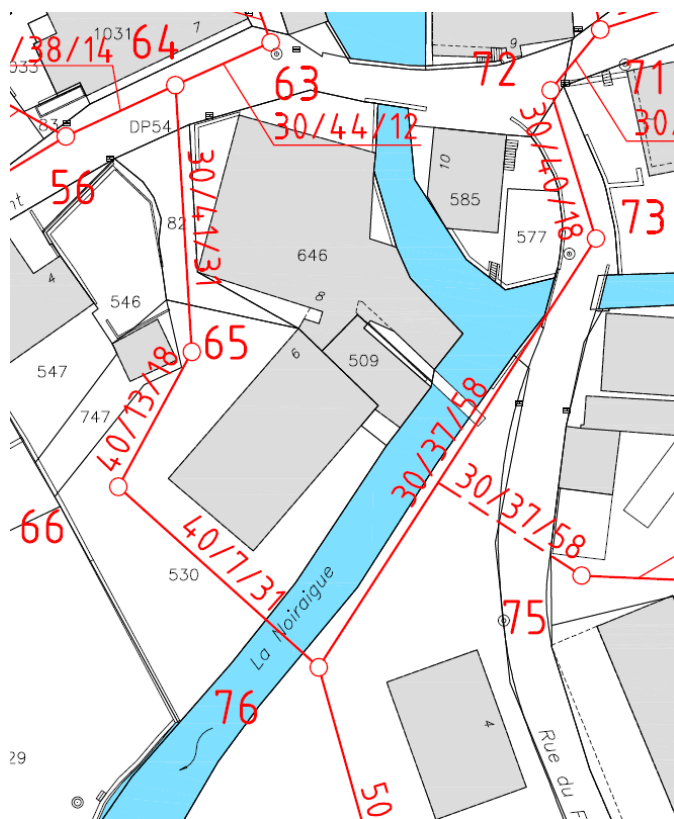


Figure 13 : extrait du PGEE de la Commune de Noiraigue (Canalisations existantes, plan 1047-02)

1.3. Réduction des mises en charge et des déversements d'eaux usées

M3 Rue Leuba Est, Place de la Gare, Rue de l'Areuse

Construction d'un réseau séparatif (chambre 1020 à exutoire 1) : cette mesure, couplée à la M9, supprimera les surcharges hydrauliques actuellement fréquentes entre les chambres 21 et 40 lors d'événements pluvieux.

Chemisage ou remplacement du collecteur en mauvais état entre les chambres n°22 et 40 : cette mesure, couplée à la construction du réseau séparatif, réduira les eaux claires parasites.

Construction d'un piège à graviers juste à l'amont de la STEP.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 719 m

Coûts : 760'000 CHF HT

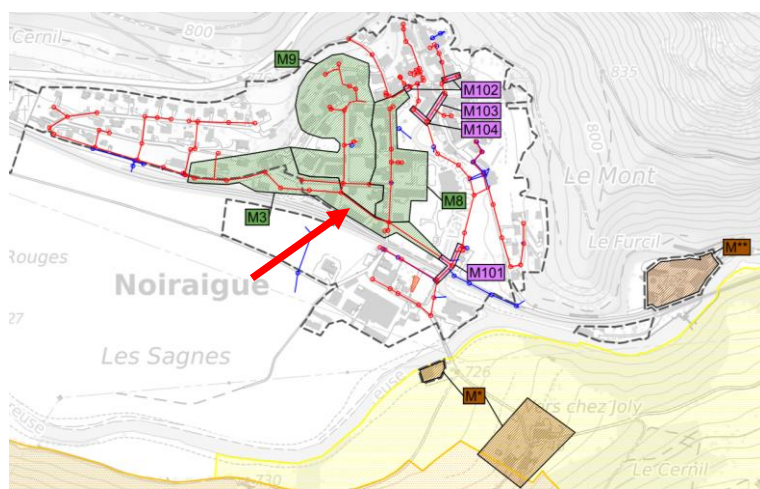


Figure 14 : situation de la mesure M3 (cf. flèche rouge)

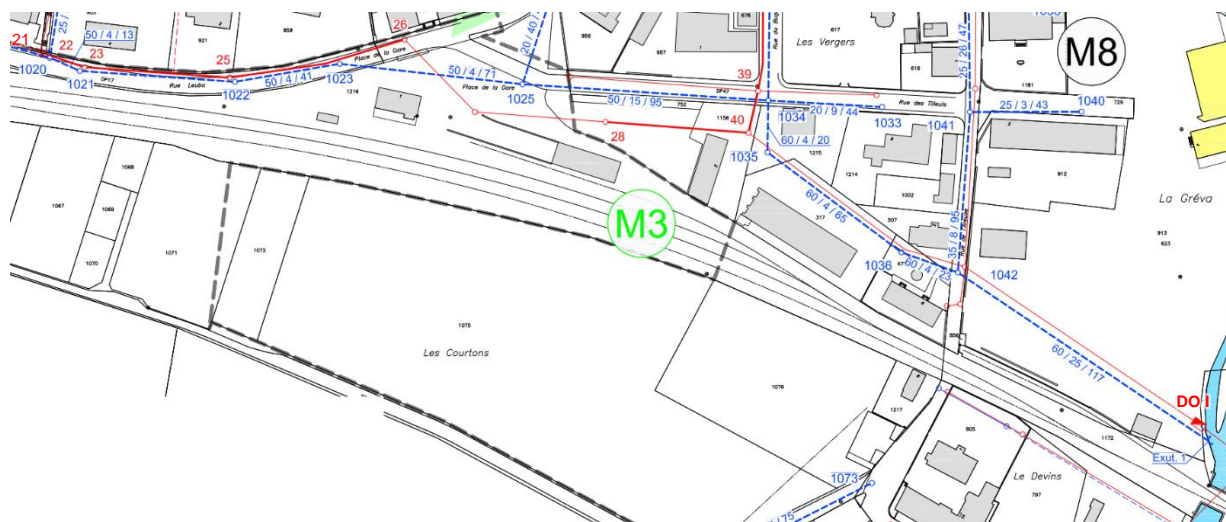


Figure 15 : mesure M3, extrait du PGEE de la Commune de Noiraigue (plan 1047-01)

M8 Rue du Collège, Rue de l'Areuse Nord

Construction d'un réseau séparatif : cette mesure réduira les quantités d'eaux usées déversées au DO I (cf. Figure 15), ainsi que les eaux claires parasites.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 296 m

Coûts : 230'000 CHF HT

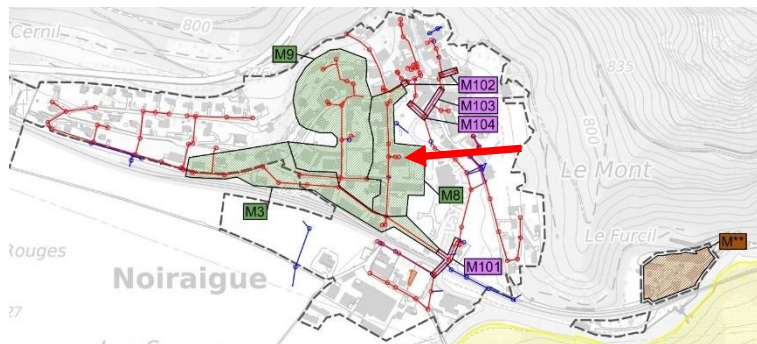


Figure 16 : situation de la mesure M8 (cf. flèche rouge)

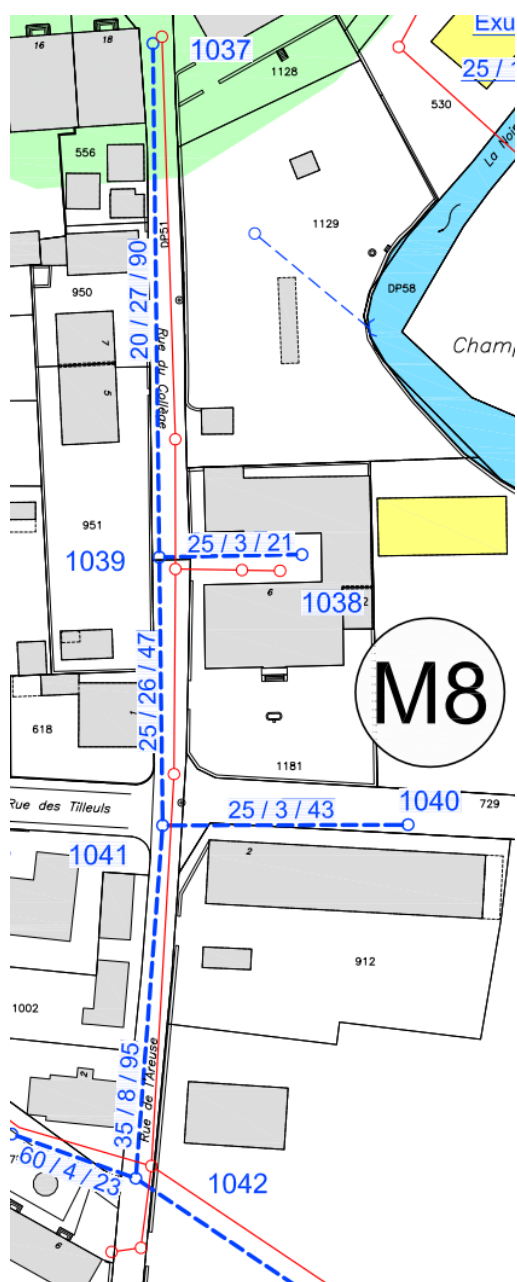


Figure 17 : mesure M8, extrait du PGEE de la Commune de Noiraigue (plan 1047-01)

M9 Rue du Temple, Rue du Bugnon

Construction d'un réseau séparatif (réseau visible sur la Figure 19, à l'exception du tronçon 1025-1034) : cette mesure, couplée à la M3, supprimera les surcharges hydrauliques actuellement fréquentes entre les chambres 21 et 40 lors d'événements pluvieux (cf. Figure 15).

Chemisage ou remplacement du collecteur en mauvais état entre les chambres n°36 et 40 : cette mesure, couplée à la construction du réseau séparatif, réduira les eaux claires parasites.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 518 m

Coûts : 450'000 CHF HT

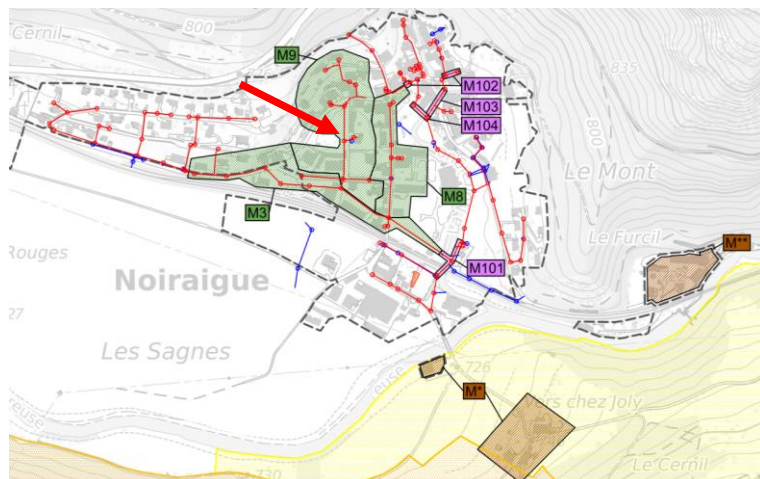


Figure 18 : situation de la mesure M9 (cf. flèche rouge)

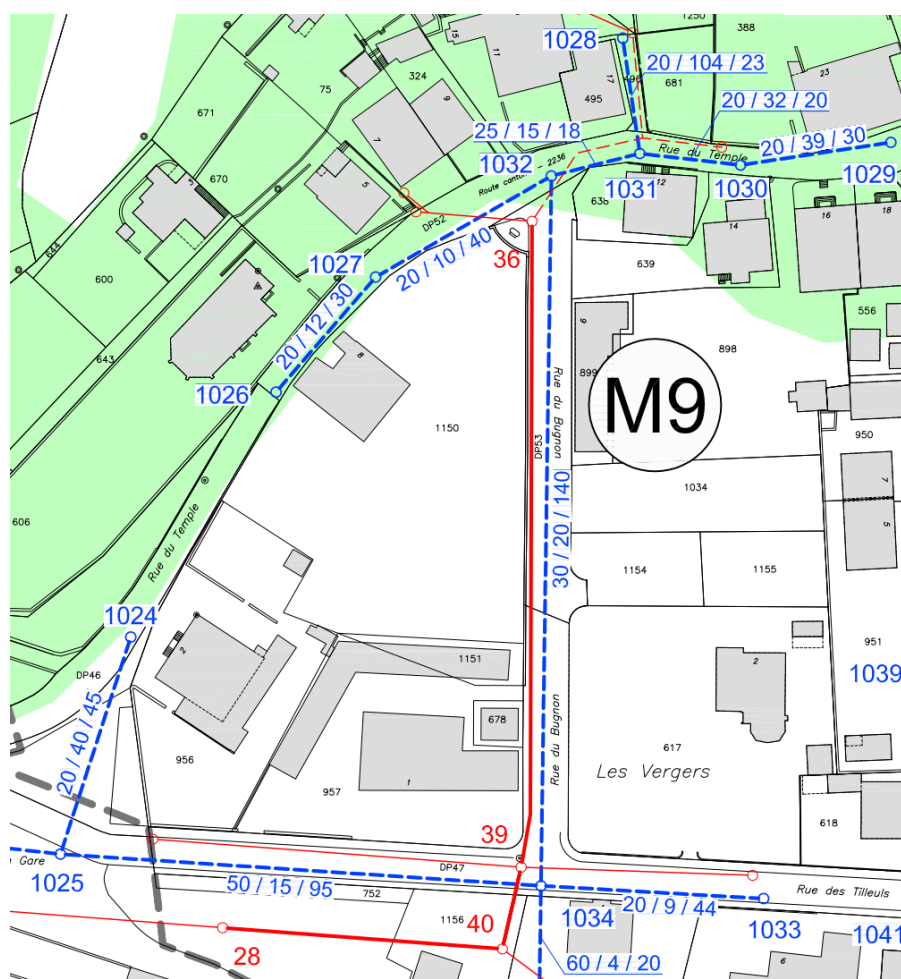


Figure 19 : mesure M9, extrait du PGEE de la Commune de Noiraigue (plan 1047-01)

2. TRAVERS

La figure ci-dessous situe l'ensemble des mesures retenues à Travers. Ces mesures sont décrites au chapitre 2.1.

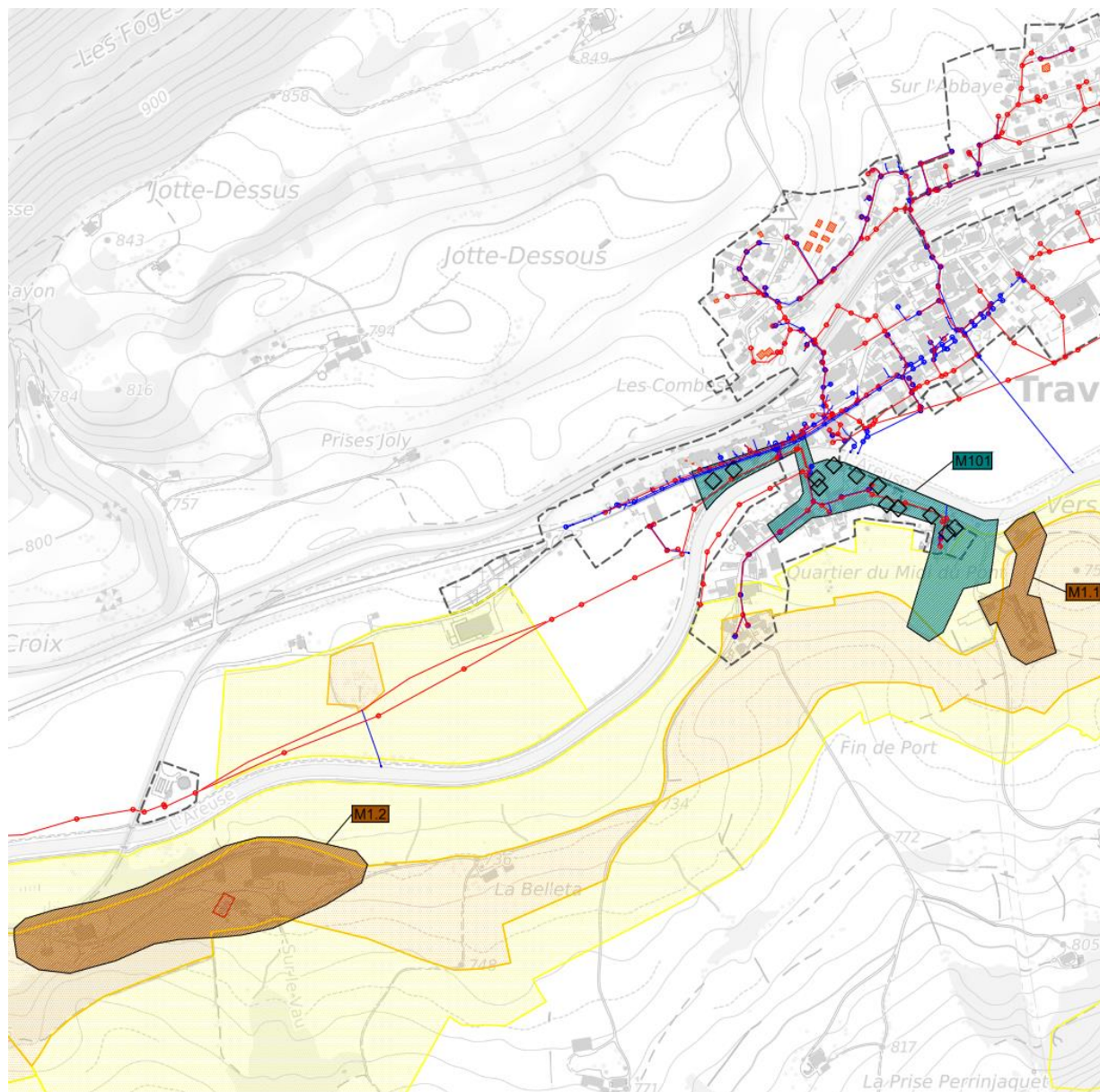


Figure 20 : situation générale des mesures retenues à Travers

2.1. Résolution des problèmes d'inondation récurrents

M101 Rive gauche, rive droite

Principalement en rive droite de l'Areuse, mais également pour quelques bâtiments en rive gauche, les inondations se répètent à Travers à chaque crue de l'Areuse en concomitance avec de longues pluies sur le bassin versant au sud du village.

Une étude détaillée pluridisciplinaire et coordonnée avec les offices cantonaux sera entreprise pour définir précisément et mettre en œuvre les moyens de protection qui consisteront vraisemblablement dans la construction de digues et des modelés de terrain permettant la dérivation des eaux de ruissellement hors de la zone d'urbanisation. Il s'agira également de sécuriser le système d'évacuation des eaux et de protéger les bâtiments contre les retours d'eau.

Coûts : 1'500'000 CHF HT

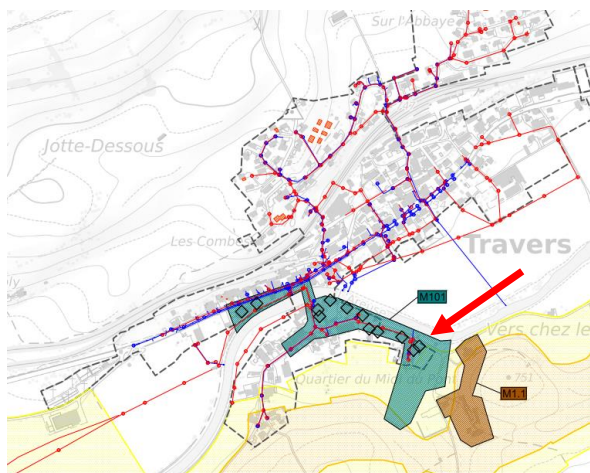


Figure 21 : situation de la mesure M101 (cf. flèche rouge)

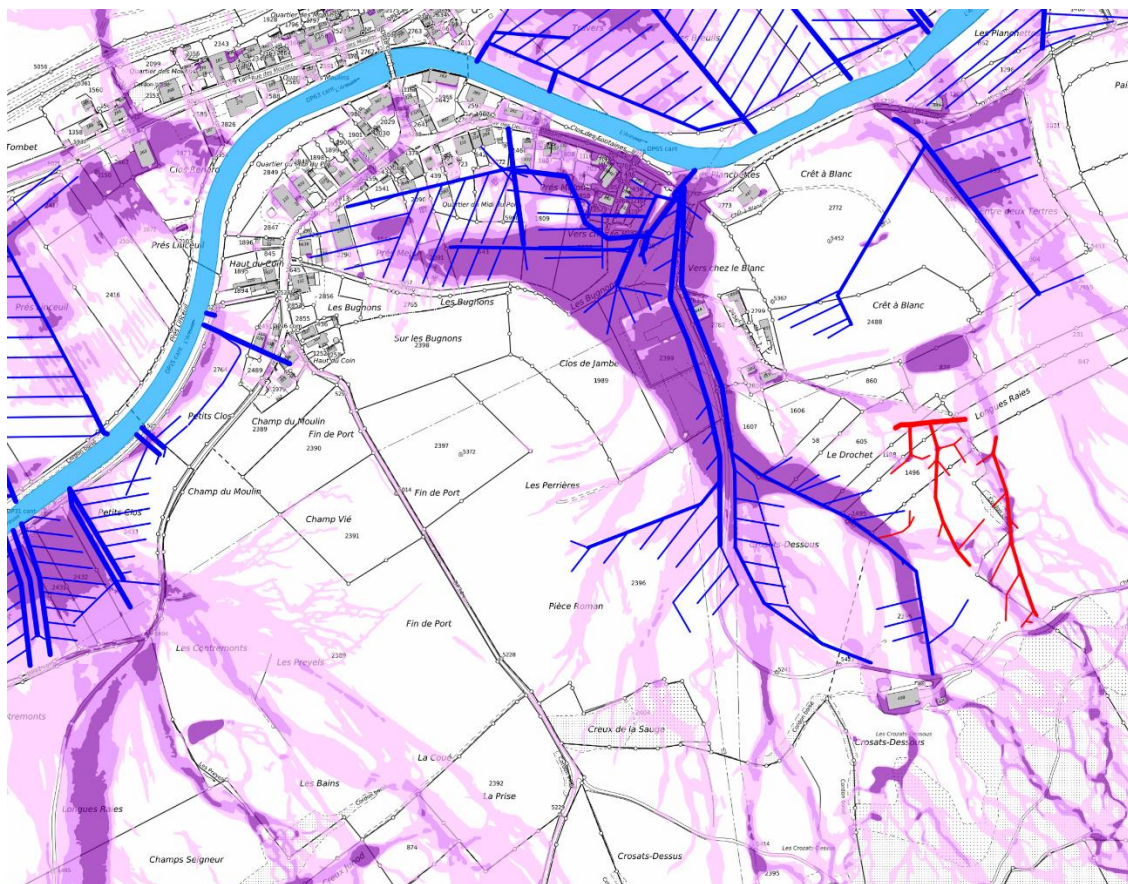


Figure 22 : Extrait SITN, carte des alés de ruissellement et drainages agricoles

2.2. Raccordement au réseau d'eaux usées de bâtiments

M1.1 Vers chez les Blancs

Réalisation partielle de la mesure M1.1 : raccordement au réseau d'eaux usées de bâtiments situés en zone d'assainissement (rue Crêt-à-Blanc n° 1, 2, 3 et 4) moyennant un pompage pour le passage sur l'Areuse. Les bâtiments sont munis de fosses septiques et situés en zone de protection des eaux souterraines S2 et S3. Les fosses septiques sont probablement sous-dimensionnées, car des eaux usées sont déversées dans le cours d'eau situé à l'Ouest de la rue Crêt-à-Blanc.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 339 m

Coûts : 290'000 CHF HT (coût du raccordement électrique non compris)

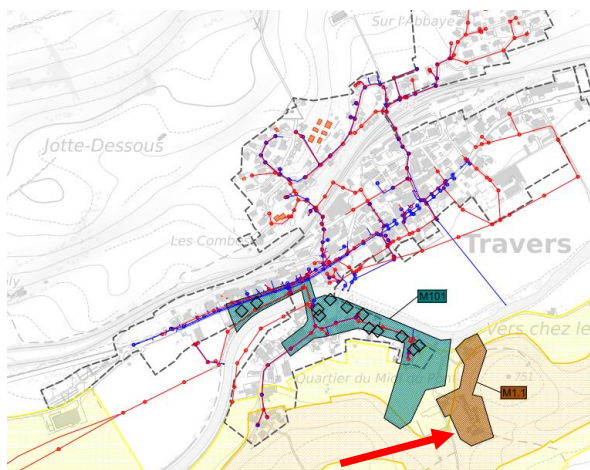


Figure 23 : situation de la mesure M1.1 (cf. flèche rouge)

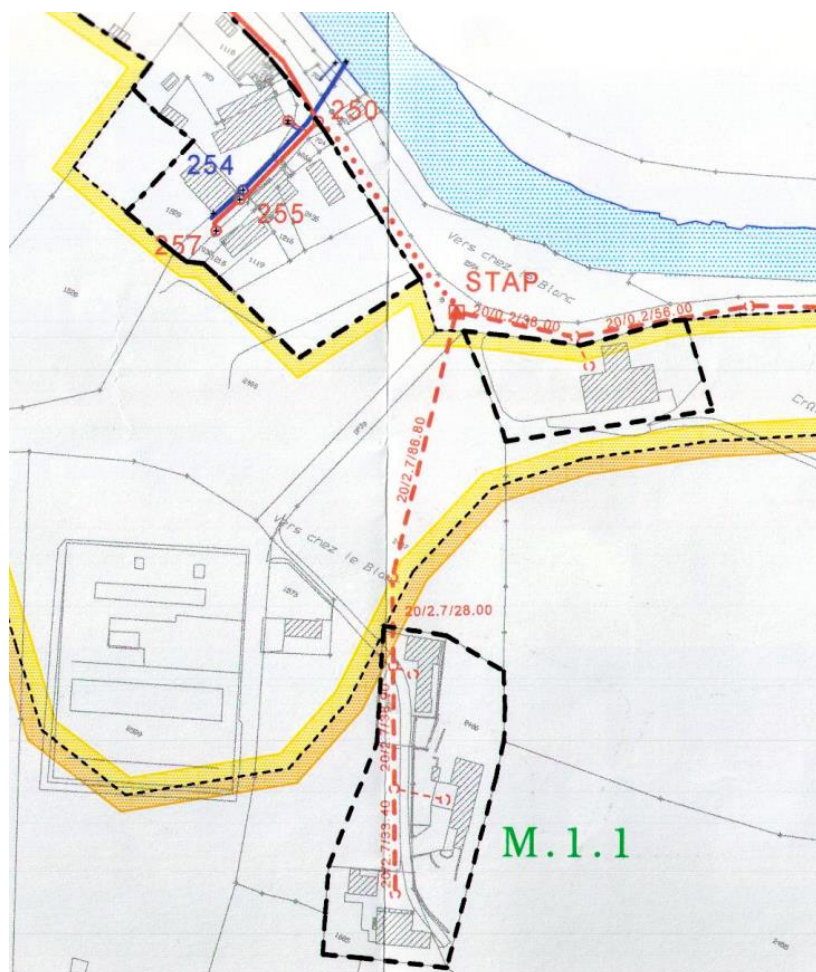


Figure 24 : vue partielle de la mesure M1.1, extrait du PGEE de la Commune de Travers (plan 96062-12)

M1.2 Mines de la Presta

Raccordement au réseau d'eaux usées de bâtiments situés en zone d'assainissement moyennant un pompage pour le passage sur l'Areuse. Les bâtiments sont munis de fosses à purin et se trouvent en zone de protection des eaux souterraines S2 et en bordure de zone S1. Mesure à coordonner avec la M15 à Couvet.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 720 m

Coûts : 520'000 CHF HT (coût du raccordement électrique non compris)

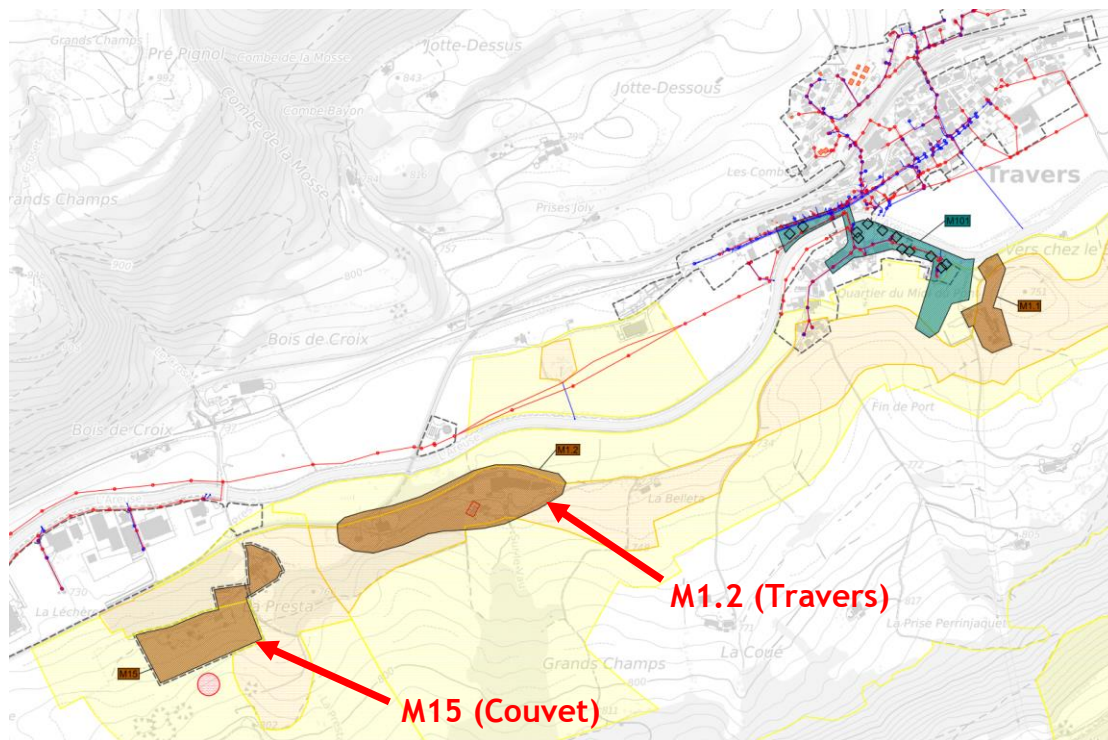


Figure 25 : situation de la mesure M1.2 à Travers et de la mesure M15 à Couvet

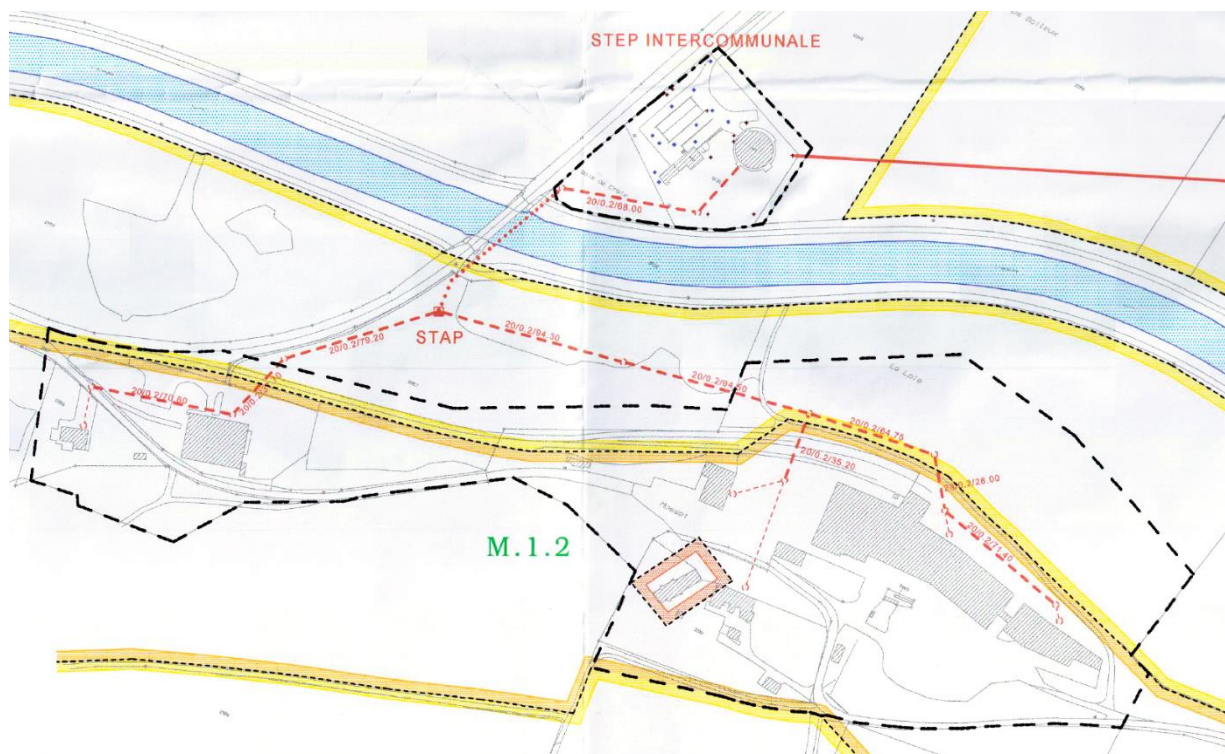


Figure 26 : mesure M1.2, extrait du PGEE de la Commune de Travers (plan 96062-12)

3. COUVET

La figure ci-dessous situe l'ensemble des mesures retenues à Couvet. Ces mesures sont décrites dans les chapitres 3.1 à 3.4.

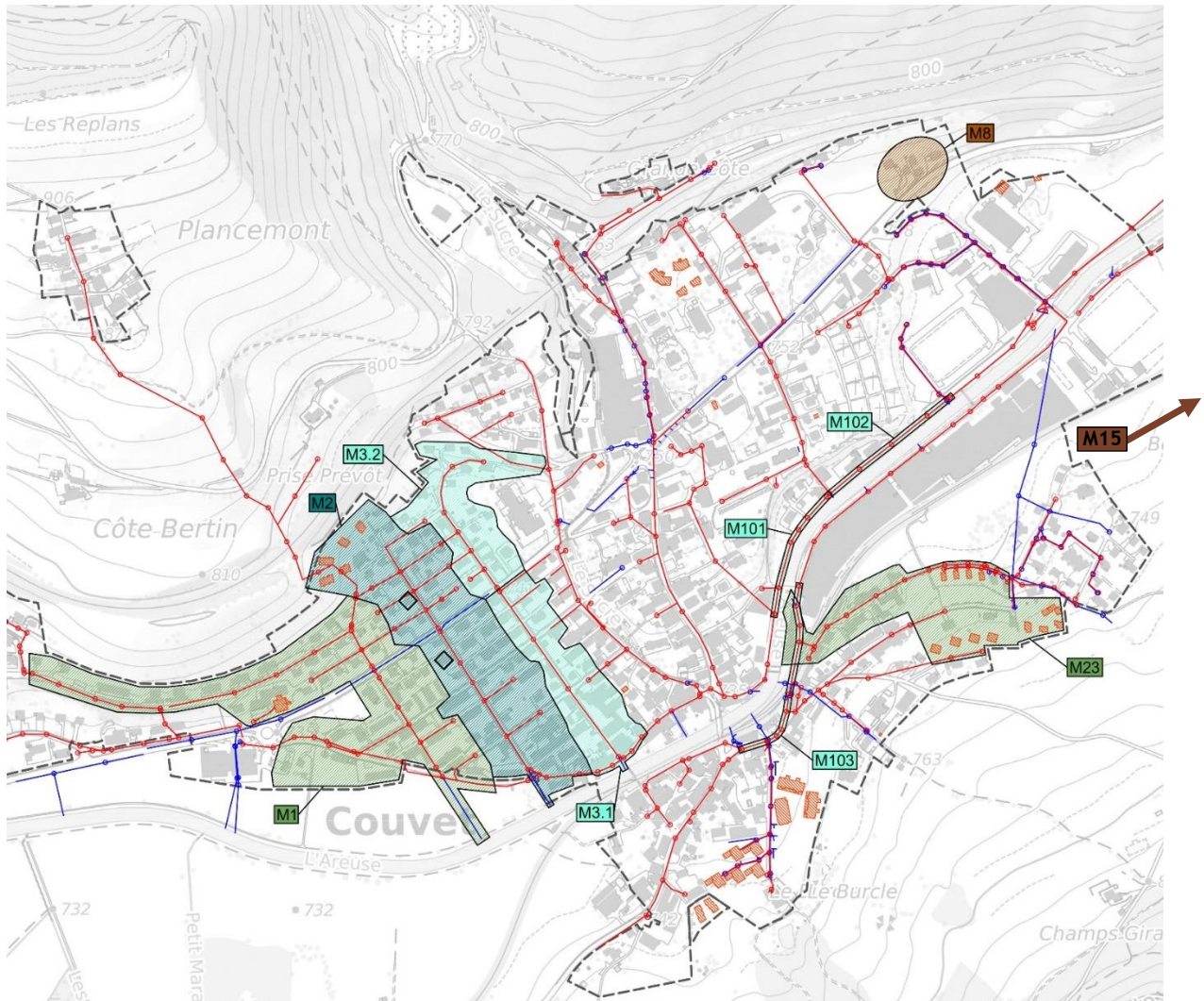


Figure 27 : situation générale des mesures retenues à Couvet (la M15 est visible sur la figure ci-dessous)

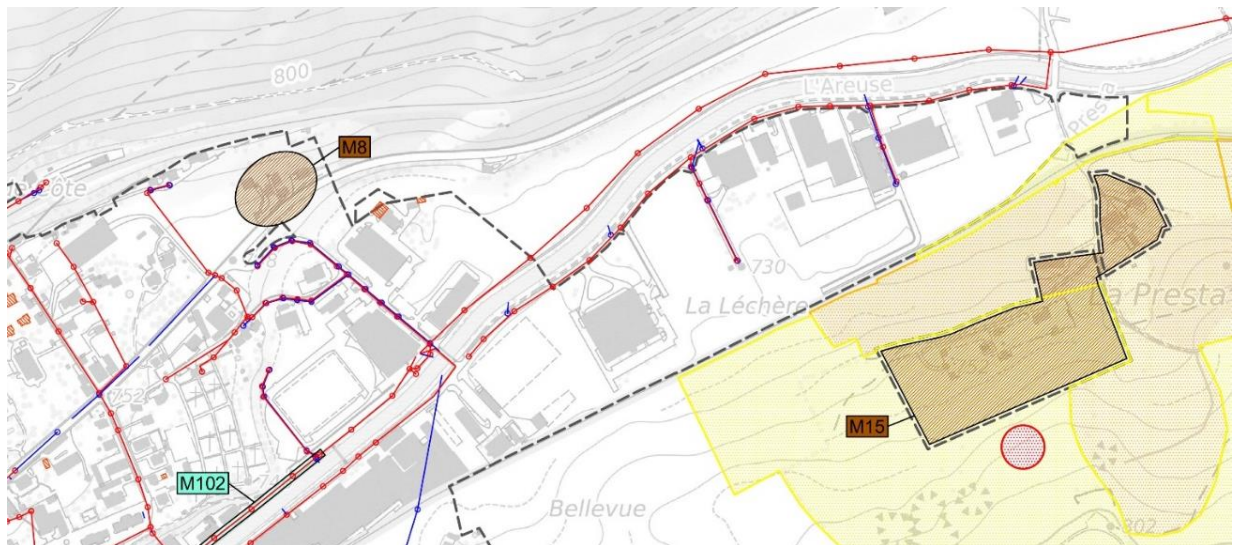


Figure 28 : situation de la mesure 15 à Couvet

3.1. Résolution des problèmes d'inondation récurrents

M2 Rue de la Saugé

Séparation des eaux de la rue de la Saugé (chambre 2061 à exutoire C, ainsi que collecteurs perpendiculaires) : cette mesure permettra de résoudre les problèmes d'inondation récurrents et de réduire les surcharges hydrauliques fréquentes entre la chambre n° 109 et le DO III.

Le collecteur situé entre les chambres n° 77 et 78, jugé en mauvais état, doit être réhabilité ou remplacé.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 1'180 m

Coûts : 1'000'000 CHF HT

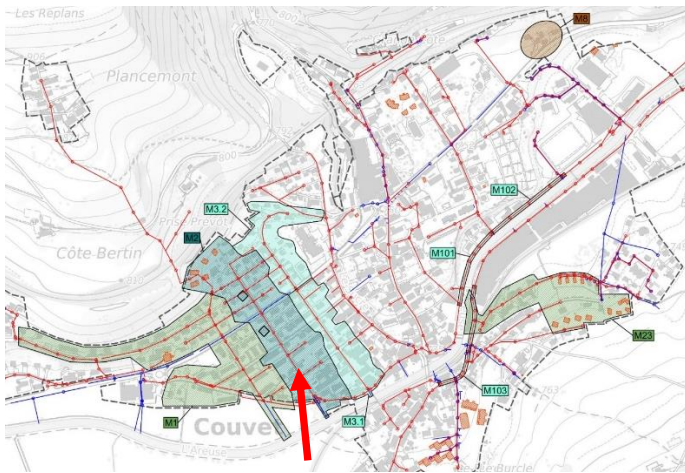


Figure 29 : situation de la mesure M2 (cf. flèche rouge)

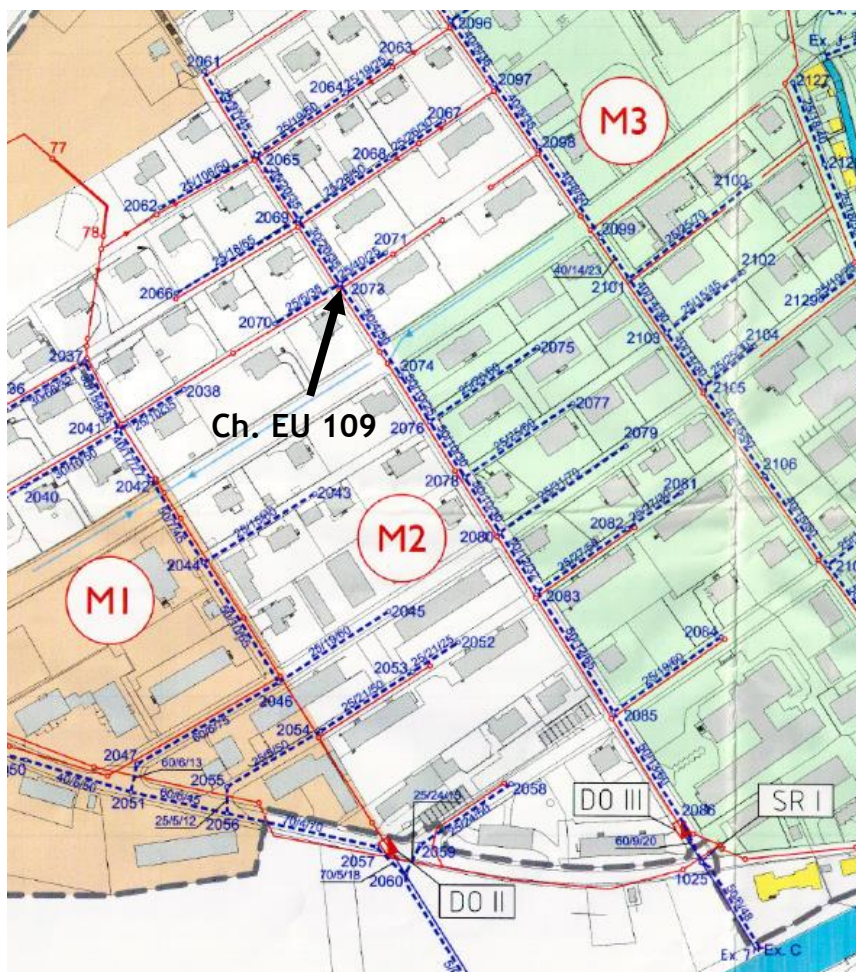


Figure 30 : mesure M2, extrait du PGEE de la Commune de Couvet (plan 1037-01)

3.2. Raccordement au réseau d'eaux usées de bâtiments

M8 Rue Edouard-Dubied Nord-Est

Mise en séparatif et raccordement au réseau d'eaux usées du quartier situé en zone d'assainissement sis à l'extrémité Nord-Est de la rue Edouard-Dubied.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 80 m

Coûts : 81'000 CHF HT

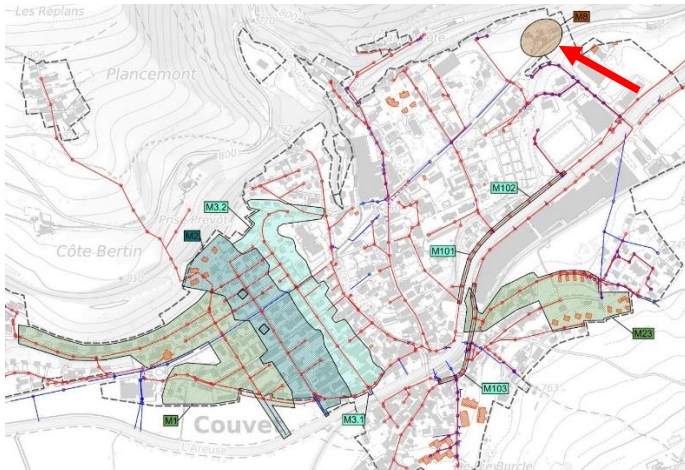


Figure 31 : situation de la mesure M8 (cf. flèche rouge)

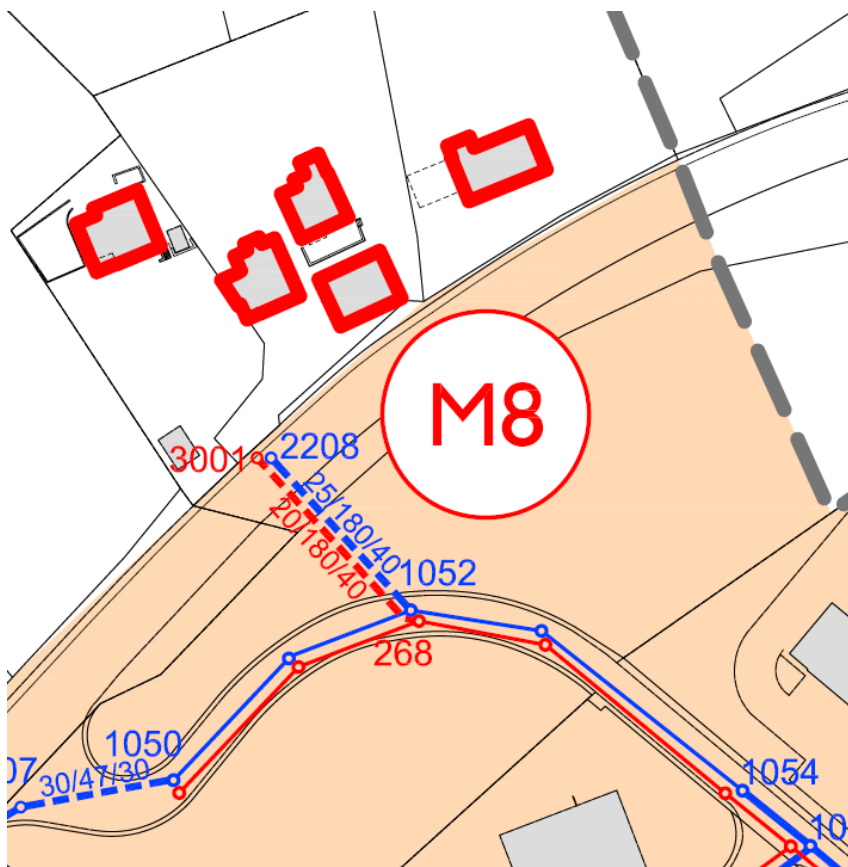


Figure 32 : mesure M8, extrait du PGEE de la Commune de Couvet (plan 1037-01)

M15 La Presta

Raccordement au réseau d'eaux usées de bâtiments situés en zone d'assainissement moyennant un pompage pour le passage sur l'Areuse. Mesure à coordonner avec la M1.2 à Travers.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 255 m

Coûts : 300'000 CHF HT (coût du raccordement électrique non compris)

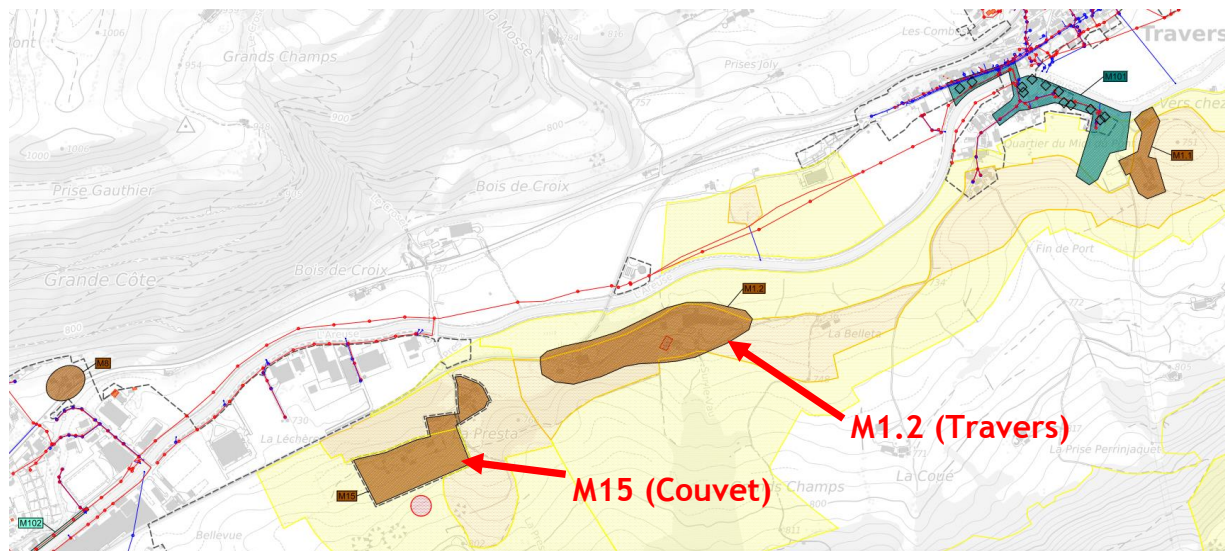


Figure 33 situation de la mesure M15 à Couvét et de la mesure M1.2 à Travers

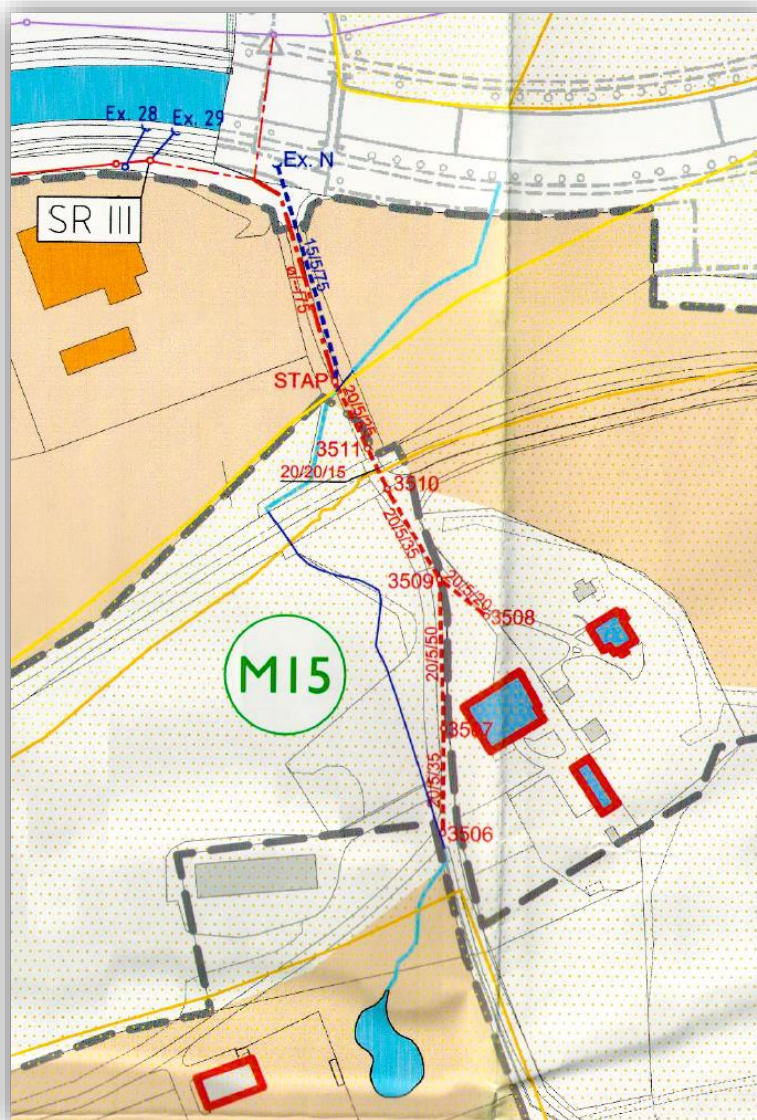


Figure 34 : mesure M15, extrait du PGEE de la Commune de Couvét (plan 1037-01)

3.3. Réduction des eaux claires parasites

M3.1 Rue J-J Rousseau aval (partie aval de la mesure M3)

Séparation des eaux de la partie aval de la rue J-J Rousseau (chambre 2099 à exutoire D, ainsi que collecteurs perpendiculaires) : cette mesure réduira les eaux claires parasites, ainsi que les mise en charge à fréquence élevée ($T < 1$ an) et moyenne ($T < 2$ ans) dans le réseau d'eaux usées.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 517 m

Coûts : 470'000 CHF HT

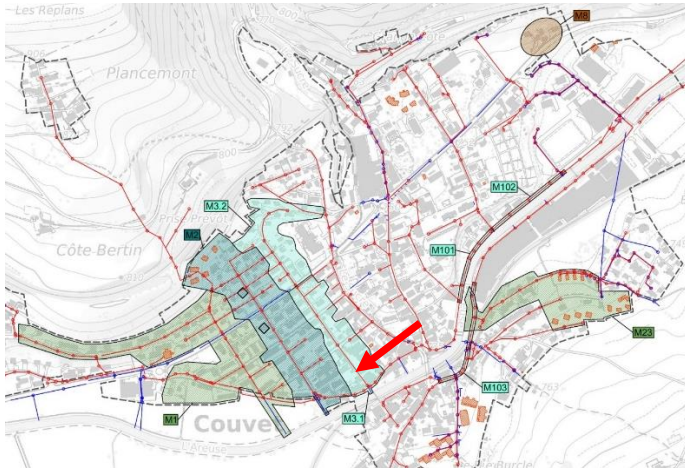


Figure 35 : situation de la mesure M3.1 (cf. flèche rouge)

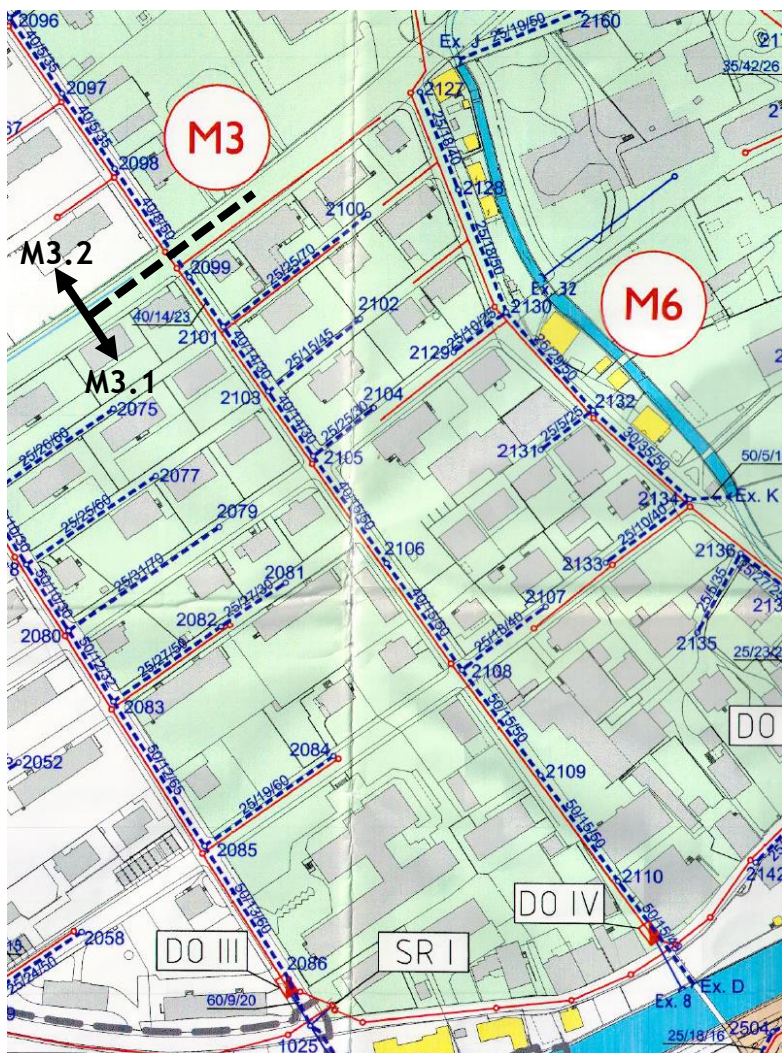


Figure 36 : partie aval de la mesure M3, extrait du PGEE de la Commune de Couvet (plan 1037-01)

M3.2 Rue J-J Rousseau amont (partie amont de la mesure M3)

Séparation des eaux de la partie amont de la rue J-J Rousseau (chambre 2087 à 2099 ainsi que collecteurs perpendiculaires) : cette mesure réduira les eaux claires parasites, ainsi les mise en charge à fréquence élevée ($T < 1\text{an}$) dans le réseau d'eaux usées.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 451 m

Coûts : 380'000 CHF HT

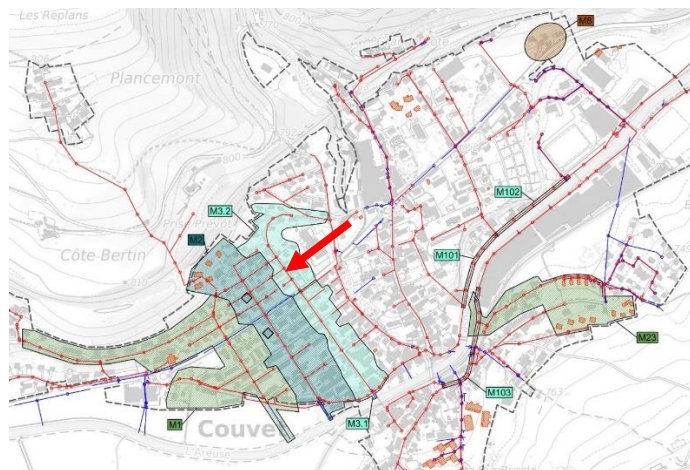


Figure 37 : situation de la mesure M3.2 (cf. flèche rouge)

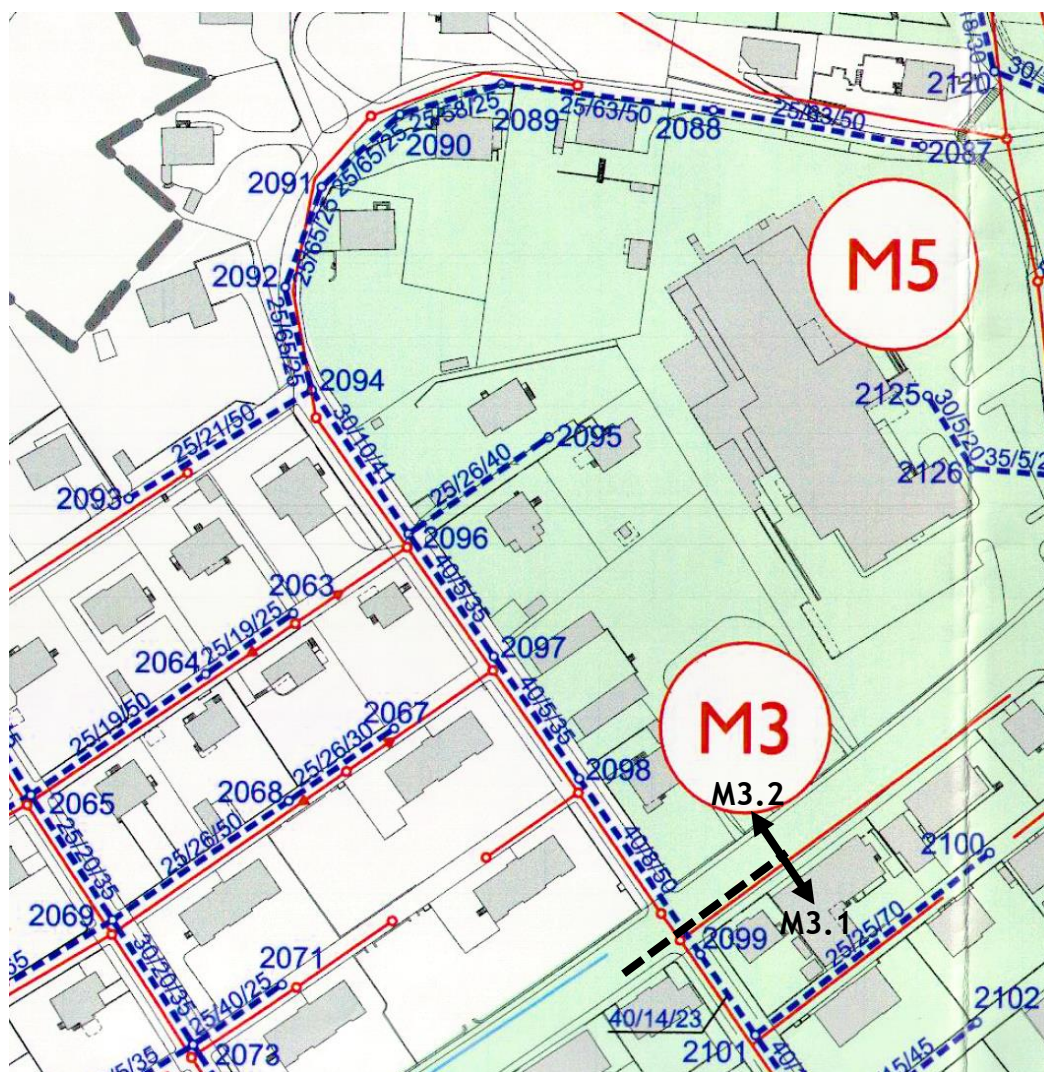


Figure 38 : partie amont de la mesure M3, extrait du PGEE de la Commune de Couvet (plan 1037-01)

M101 Rue Clos-Pury amont

Chemisage du collecteur entre les chambres 209 et DO X (ø600). Remplacement du collecteur en mauvais état vers la chambre 209 (estimé à 11m de part et d'autre de la chambre, ø600).

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 222 m

Coûts : 130'000 CHF HT

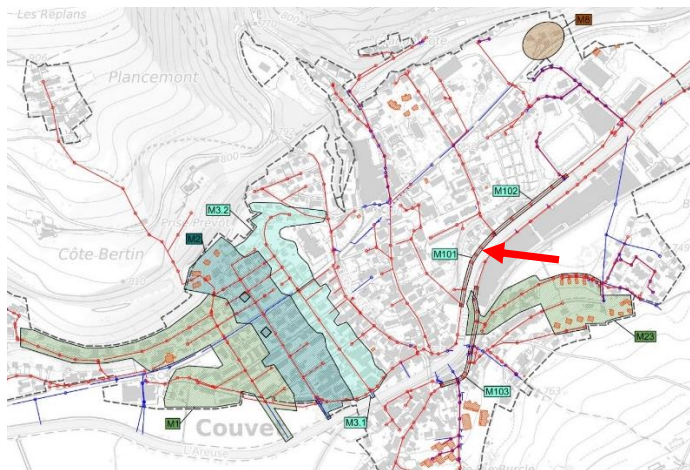


Figure 39 : situation de la mesure M101 (cf. flèche rouge)

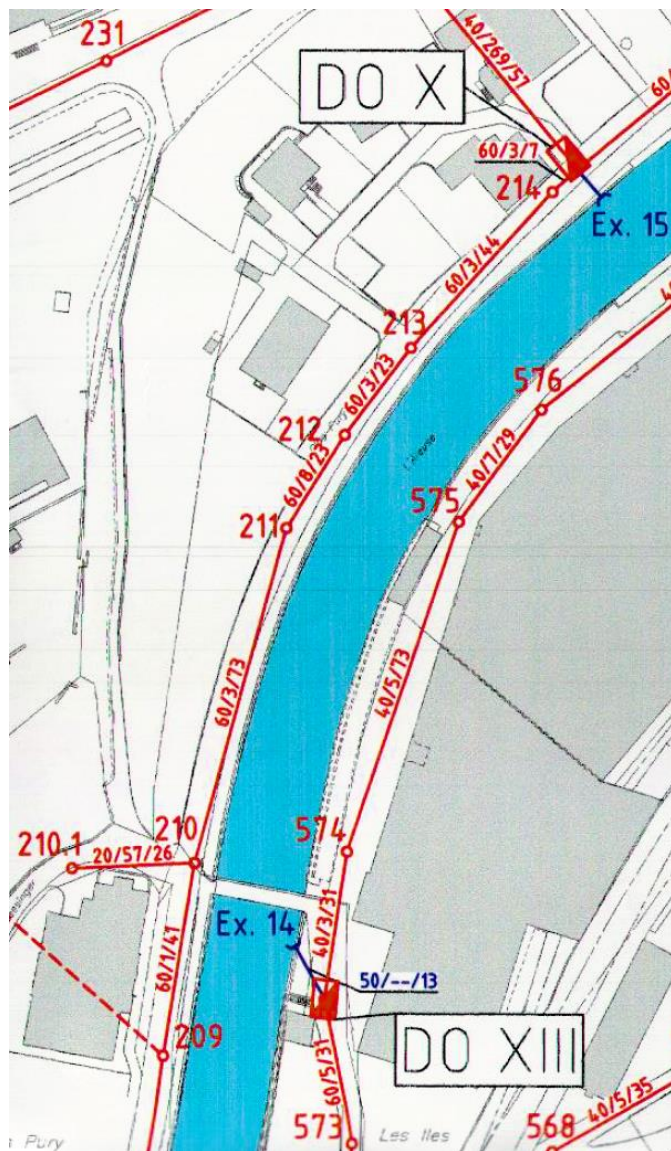


Figure 40 : extrait du PGEE de la Commune de Couvet (Canalisation existantes, plan 1037-02)

M102 Rue Clos-Pury aval

Remplacement du collecteur en mauvais état entre les chambres DO X et 236 (60m ø600). Chemisage du collecteur entre les chambres 236 et 244 (62m ø600, 116m ø700).

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 238 m

Coûts : 170'000 CHF HT

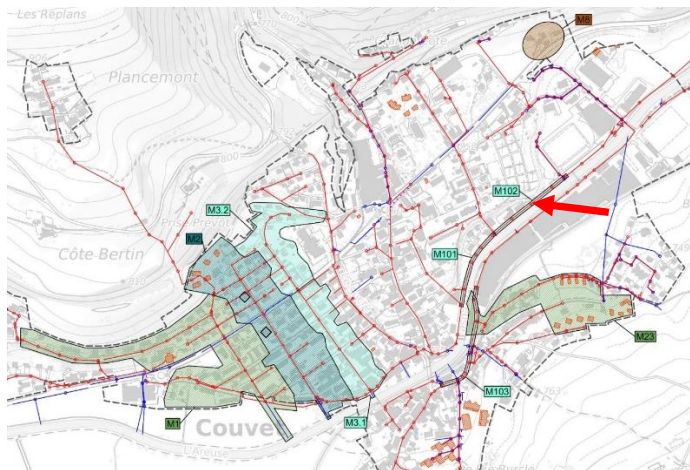


Figure 41 : situation de la mesure M102 (cf. flèche rouge)

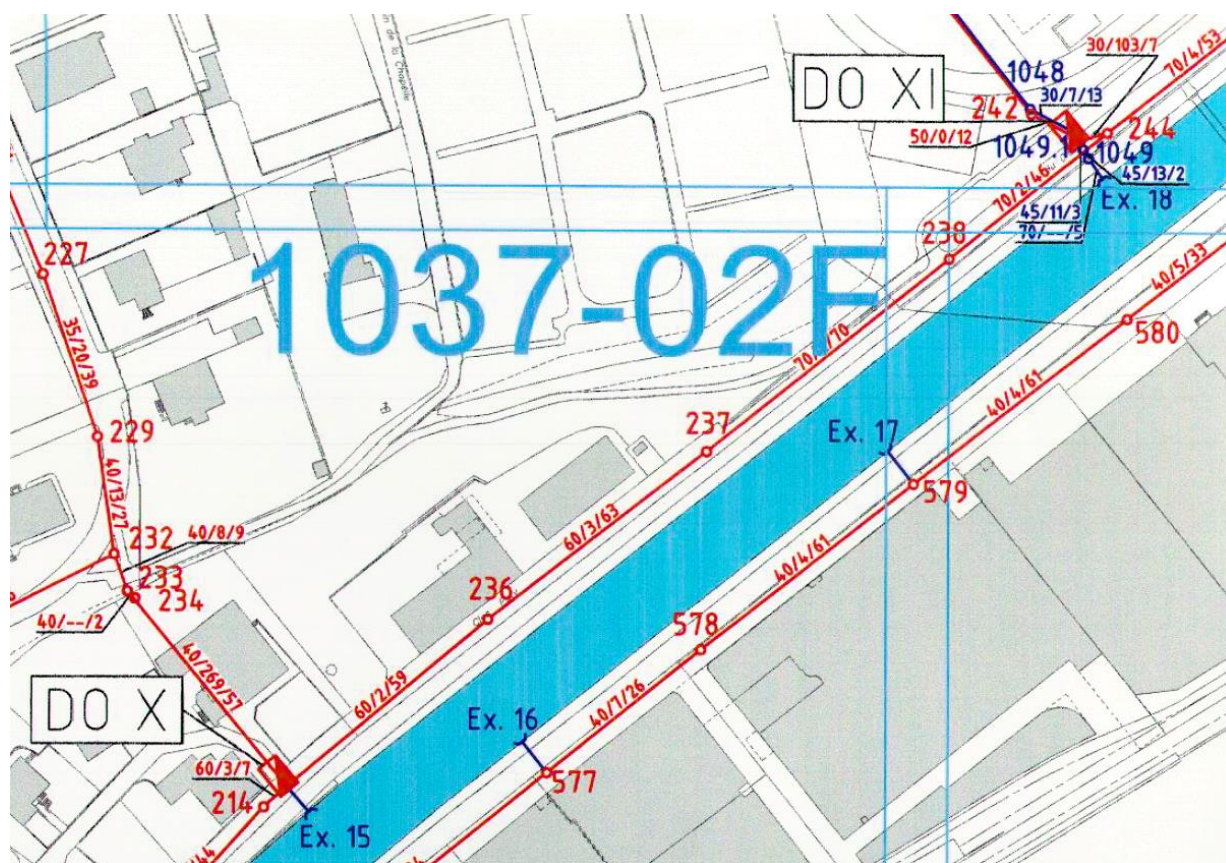


Figure 42 : extrait du PGEE de la Commune de Couvet (Canalisations existantes, plan 1037-02)

M103 Rue Pierre-Dubied

Chemisage du collecteur entre les chambres 519 et DO XIII (59m ø300, 205m ø600).

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 264 m

Coûts : 130'000 CHF HT

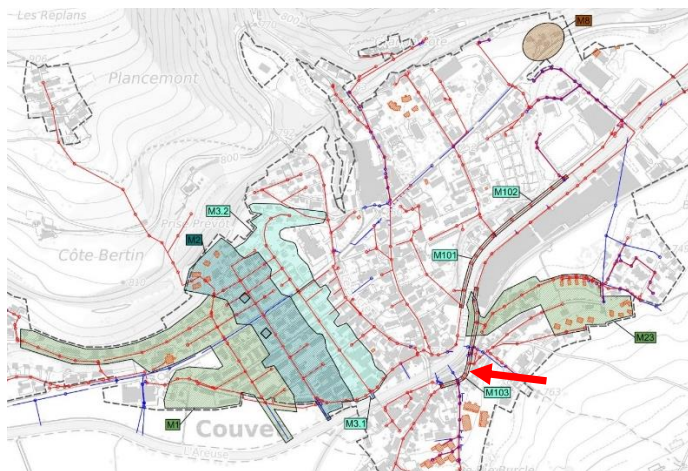


Figure 43 : situation de la mesure M103 (cf. flèche rouge)

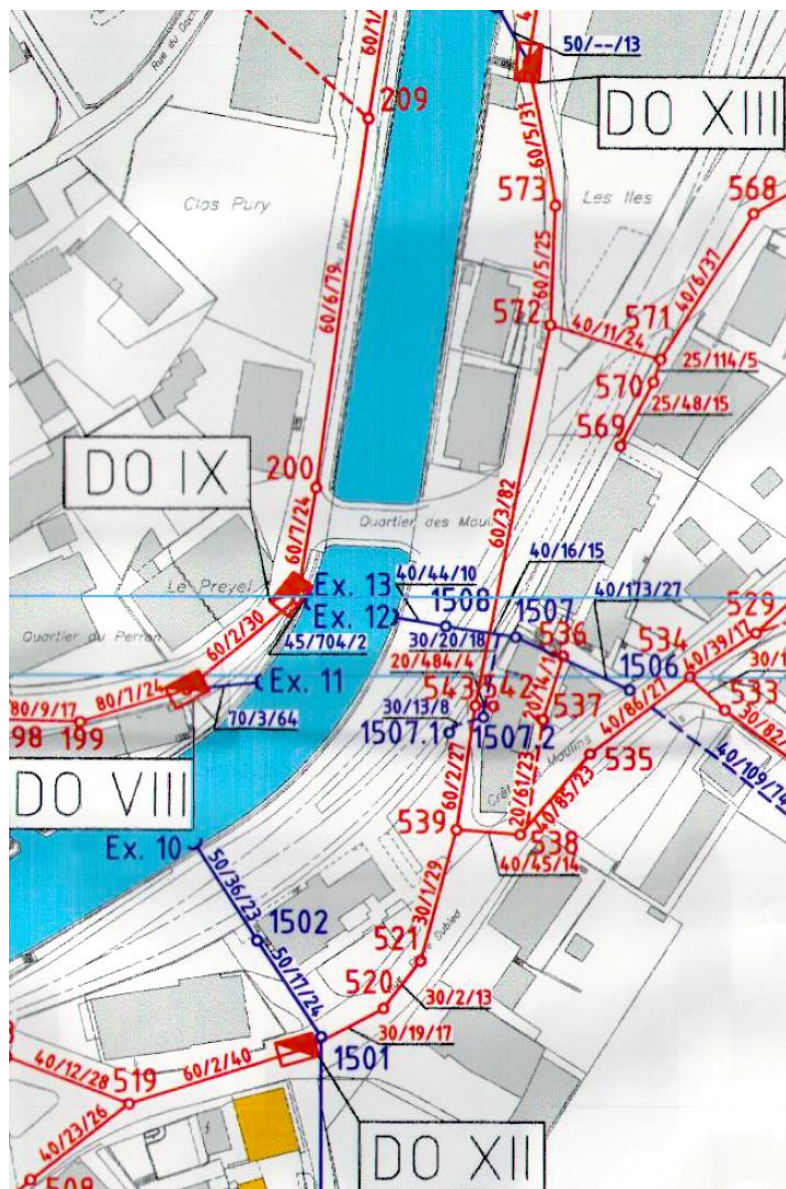


Figure 44 : extrait du PGEE de la Commune de Couvet (Canalisation existantes, plan 1037-02)

3.4. Réduction des mises en charge et des déversements d'eaux usées

M1 Rue de la Flamme et Rue du Quarre Ouest

Séparation des eaux de la rue de la Flamme et Rue du Quarre Ouest : cette mesure réduira les mises en charge à fréquence élevée ($T < 1\text{an}$) dans le réseau d'eaux usées.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 1'604 m

Coûts : 1'420'000 CHF HT

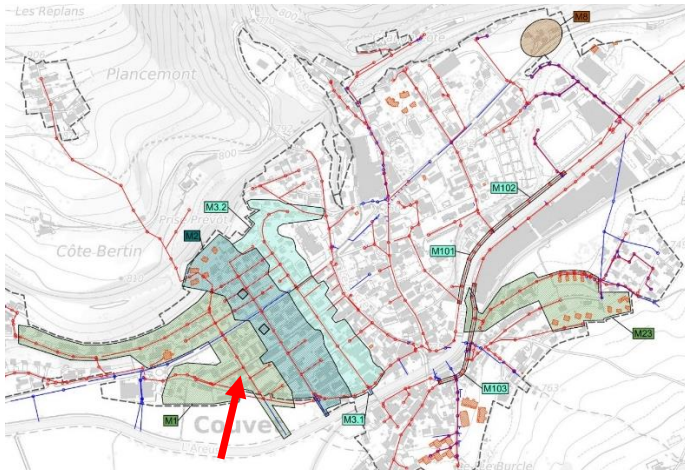


Figure 45 : situation de la mesure M1 (cf. flèche rouge)

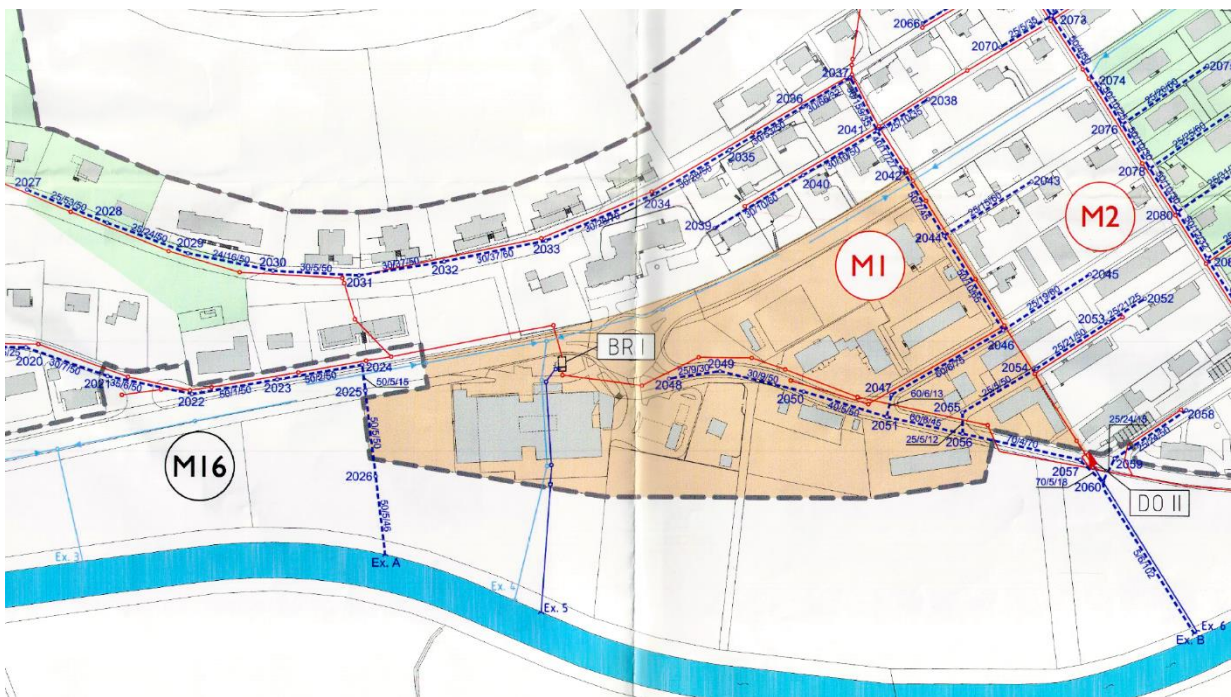


Figure 46 : mesure M1, extrait du PGEE de la Commune de Couvet (plan 1037-01)

M23 Rue du Midi et Chemin des Prises

Construction d'un réseau séparatif.

Sur une partie de la rue du Midi, 260 m de collecteur EC supplémentaire sera posé par rapport à ce qui était prévu dans la M23. Cet équipement, intégré initialement dans la M22, permettra notamment de raccorder les nouveaux bâtiments prévus dans ce quartier.

Mesure passant sous les voies ferrées à réaliser en synergie avec les travaux TransN de renouvellement de la ligne 221.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 667 m

Coûts : 580'000 CHF HT

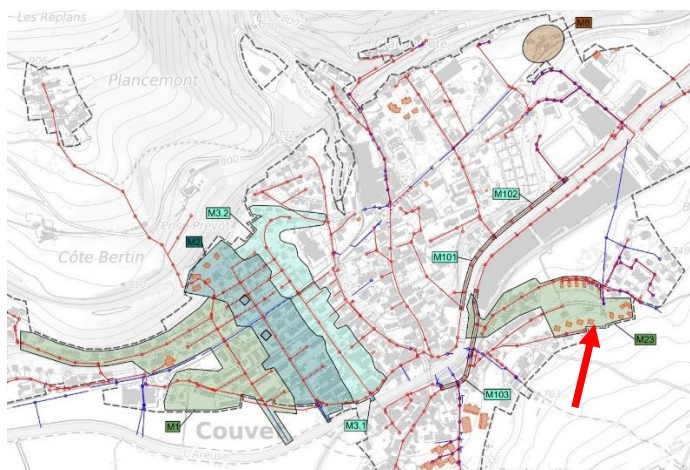


Figure 47 : situation de la mesure M23 (cf. flèche rouge)

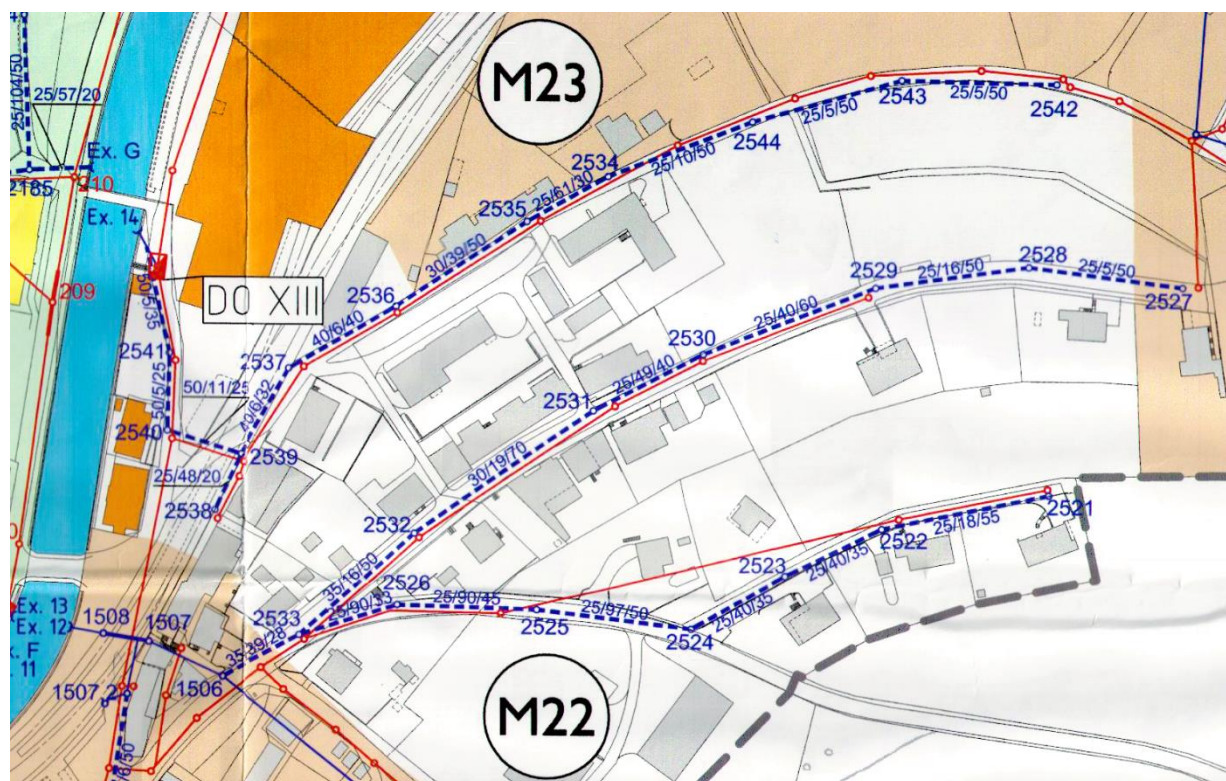


Figure 48 : mesure M23, extrait du PGEE de la Commune de Couvet (plan 1037-01)

4. BOVERESSE

La figure ci-dessous situe l'ensemble des mesures retenues à Boveresse. Ces mesures sont décrites dans les chapitres 4.1 à 4.3.

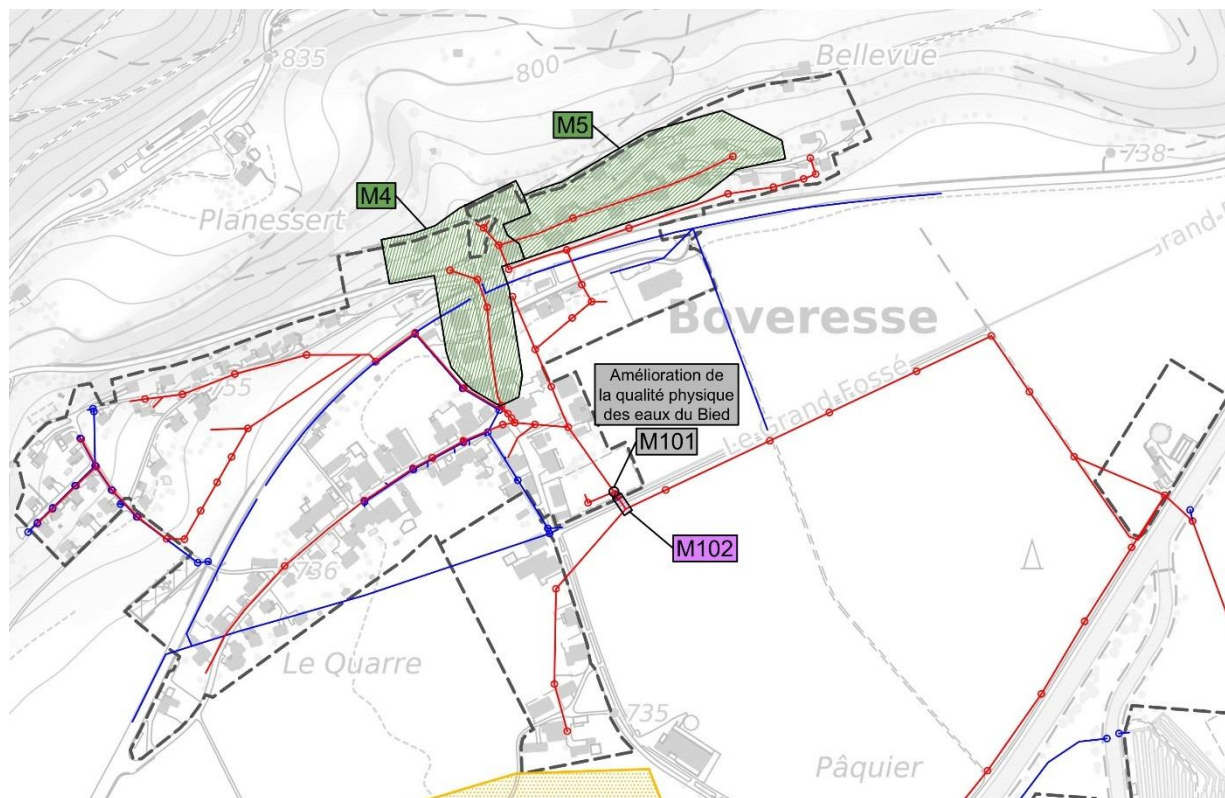


Figure 49 : situation générale des mesures retenues à Boveresse

4.1. Réfection des collecteurs en mauvais état

M102 Traversée du Bied de Boveresse

Chemisage du collecteur sortant du DO I (ø200 traversant le Bied de Boveresse) : cette mesure réduira les eaux claires parasites et les risques de pollution du cours d'eau.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 17 m

Coûts : 7'000 CHF HT

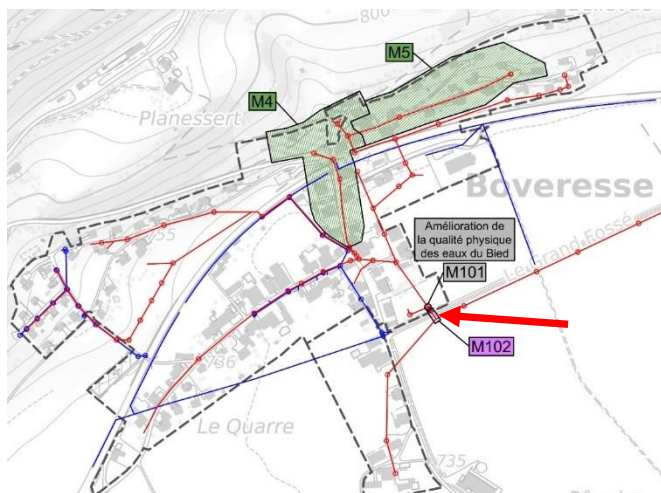


Figure 50 : situation de la mesure M102 (cf. flèche rouge)

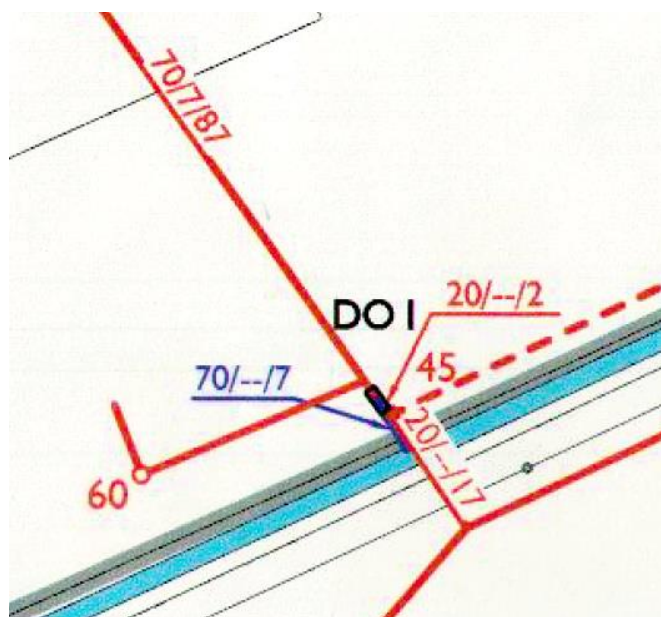


Figure 51 : extrait du PGEE de la Commune de Boveresse (plan 1063-01)

4.2. Réduction des mises en charge et des déversements d'eaux usées

M4 Rue du Collège

Construction d'un réseau séparatif : cette mesure diminuera les quantités d'eaux usées déversées au DO I, ainsi que les mises en charges entre les chambres 35 à 33 et 43 au DO I.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 314 m

Coûts : 260'000 CHF HT

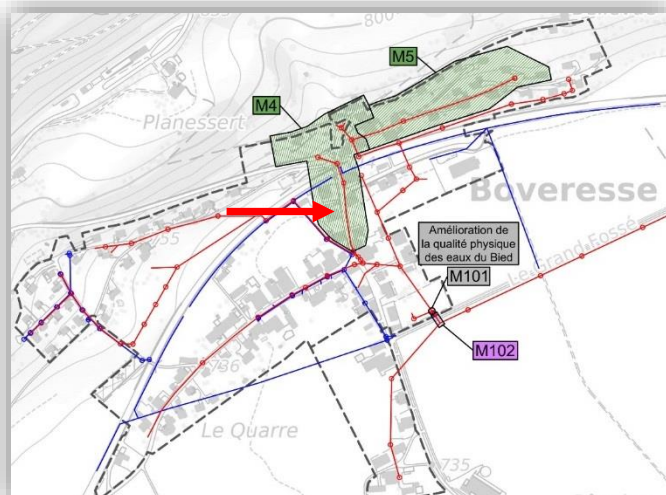


Figure 52 : situation de la mesure M4 (cf. flèche rouge)

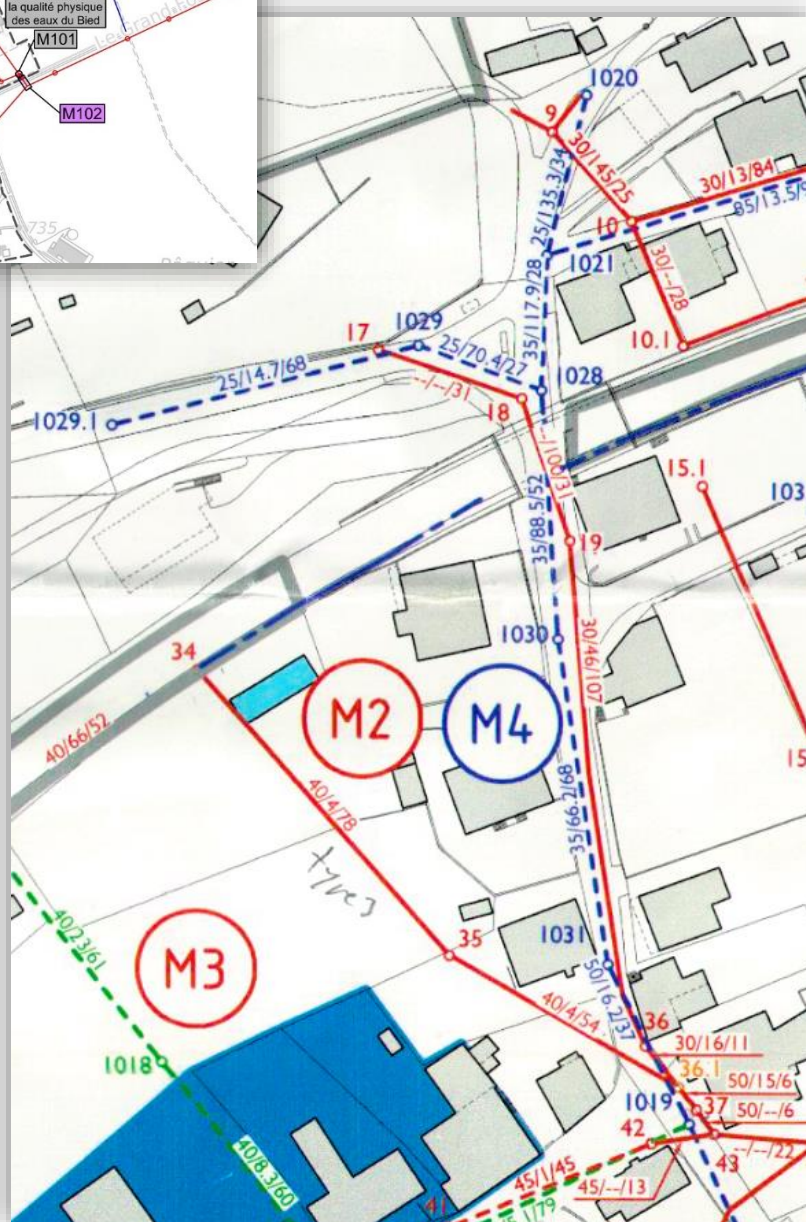


Figure 53 : mesure M4, extrait du PGEE de la Commune de Boveresse (plan 1063-01)

M5 Rue du Stand, Ch. de Bossenets

Construction d'un réseau séparatif : cette mesure diminuera les quantités d'eaux usées déversées au DO I et éliminera les mises en charge de la partie Est du réseau de Boveresse (chambres 44 à 8).

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 418 m

Coûts : 310'000 CHF HT

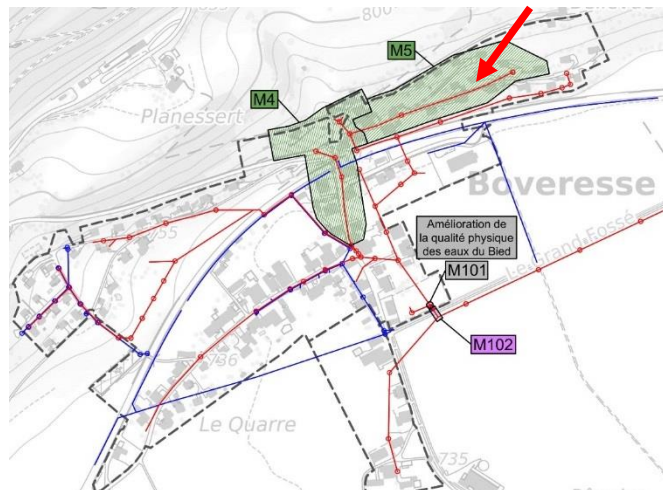


Figure 54 : situation de la mesure M5 (cf. flèche rouge)

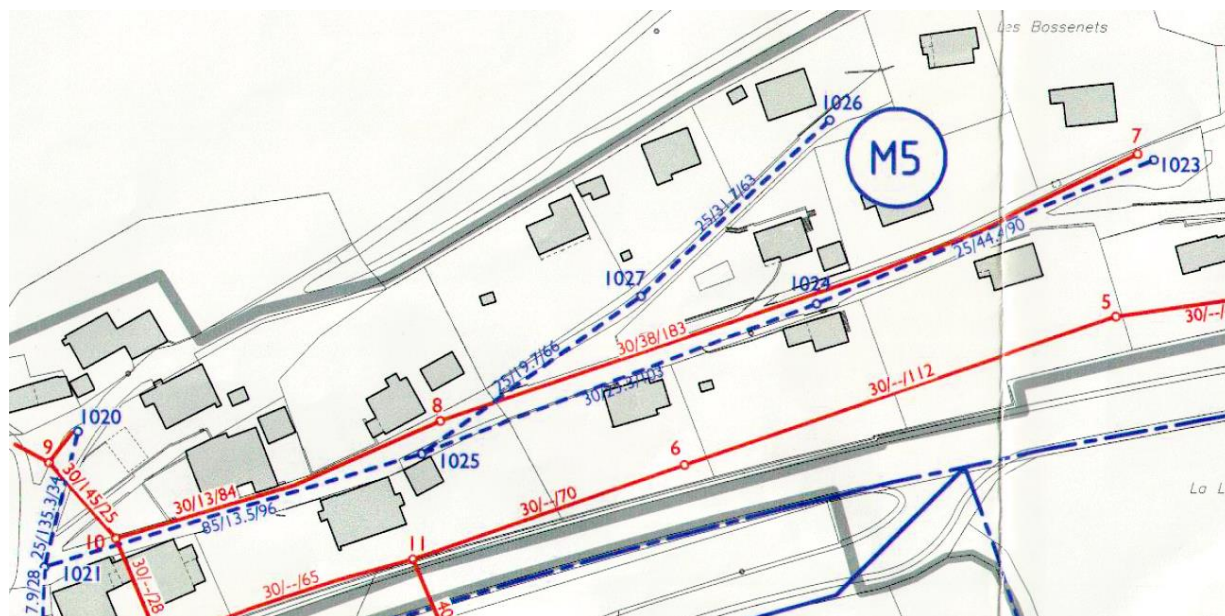


Figure 55 : mesure M5, extrait du PGEE de la Commune de Boveresse (plan 1063-01)

4.3. Autres mesures

M101 Dégrilleur

Mise en place d'un dégrilleur sur la crête du déversoir DO I : cette mesure permettra de traiter la pollution solide du Bied (déchets domestiques sanitaires).

Longueur de fouille pour le raccordement électrique : 90 m

Coûts : 130'000 CHF HT

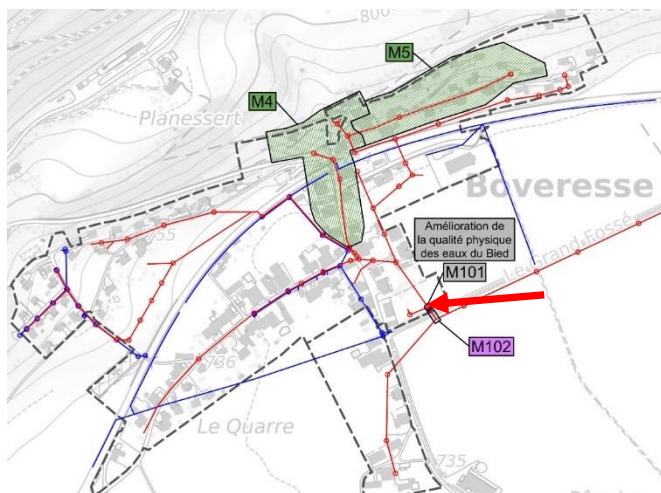


Figure 56 : situation de la mesure M101 (cf. flèche rouge)

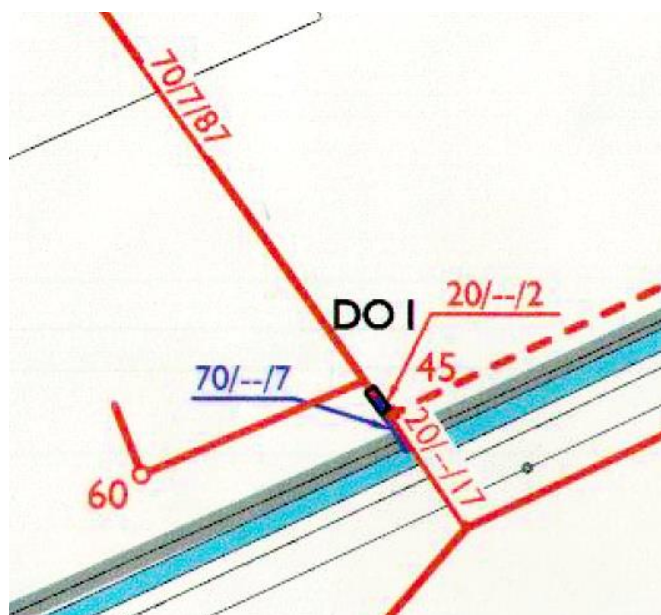


Figure 57 : extrait du PGEE de la Commune de Boveresse (plan 1063-01)

5. MOTIERS

La figure ci-dessous situe l'ensemble des mesures retenues à Môtiers. Ces mesures sont décrites dans les chapitres 5.1 à 5.5.

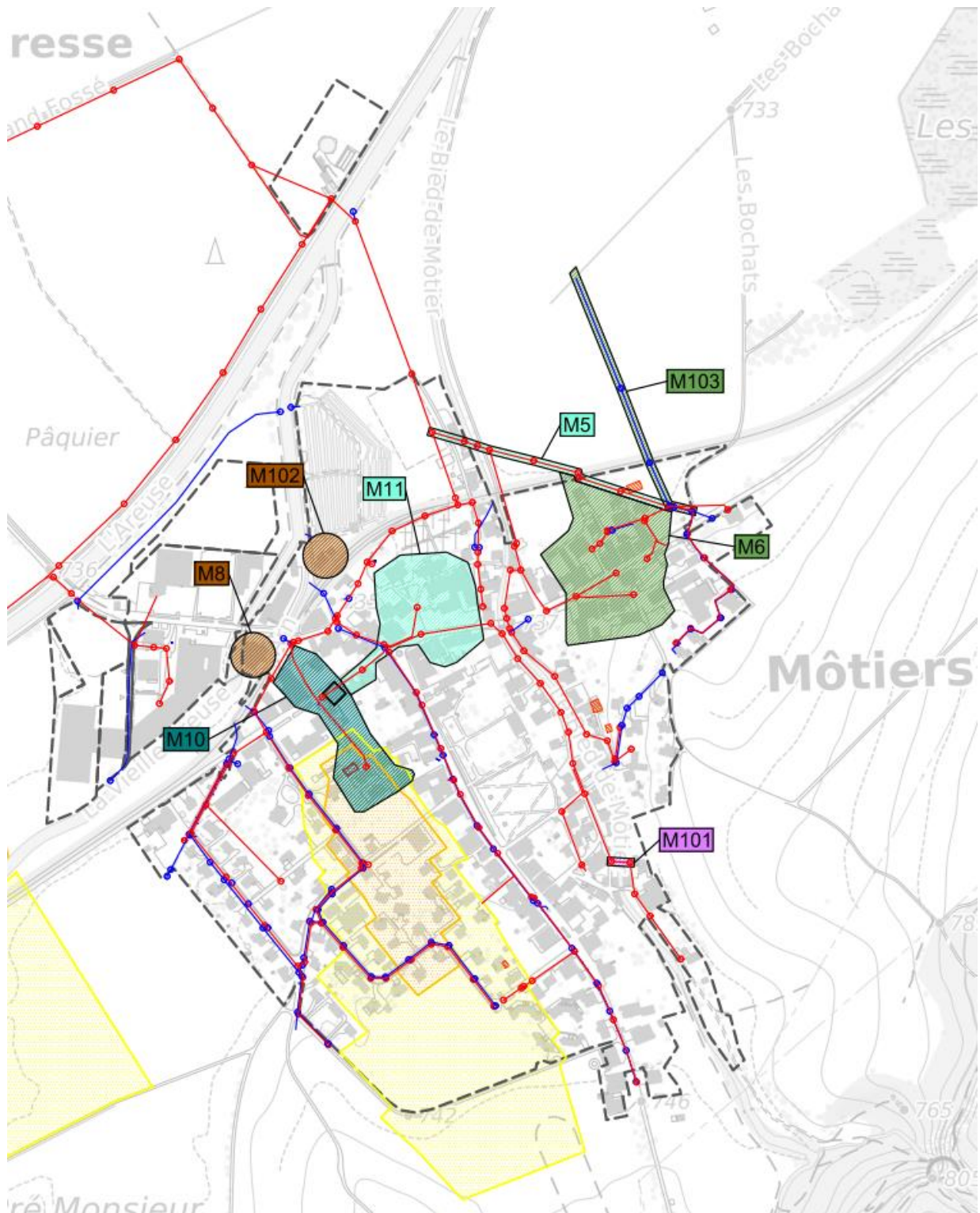


Figure 58 : situation générale des mesures retenues à Môtiers

5.1. Résolution des problèmes d'inondation récurrents

M10 Ch. des Ecoliers

Construction d'un réseau séparatif (chambre 158 à DO I) : cette mesure, couplée à la M11, permettra de résoudre les problèmes d'inondation récurrents et réduira de 8% les mises en charge dans le réseau d'eaux usées.

Remplacement (entre rue du Collège et chambre 58) et prolongement (entre les chambres 58 et 158, tronçon non prévu dans le PGEE) du collecteur d'eaux usées. Collecteur en mauvais état situé partiellement en zone S2 et S3.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 476 m

Coûts : 420'000 CHF HT

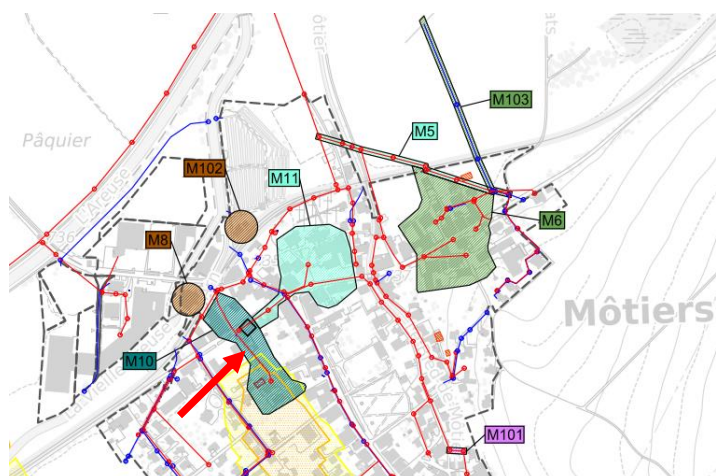


Figure 59 : situation de la mesure M10 (cf. flèche rouge)

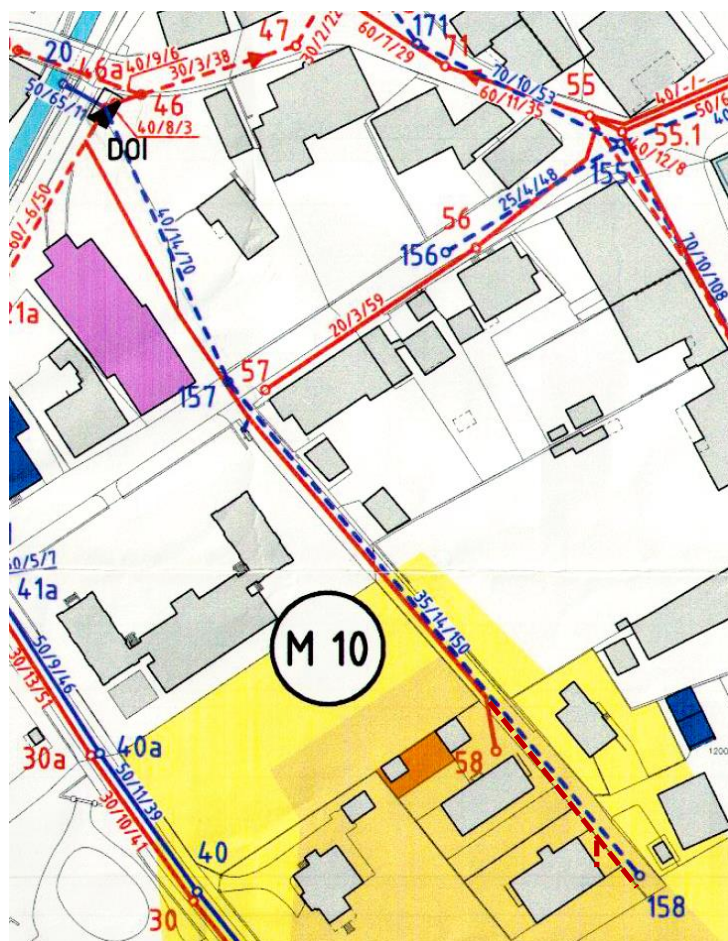


Figure 60 : mesure M10, extrait du PGEE de la Commune de Môtiers (plan 1048-01)

5.2. Raccordement au réseau d'eaux usées de bâtiments

M8 Landi

Raccordement au réseau d'eaux usées de bâtiments situés en zone d'assainissement (chambre 46b à 46).

Mesure passant sous les voies ferrées à réaliser en synergie avec les travaux TransN de renouvellement de la ligne 221.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 30 m

Coûts : 51'000 CHF HT

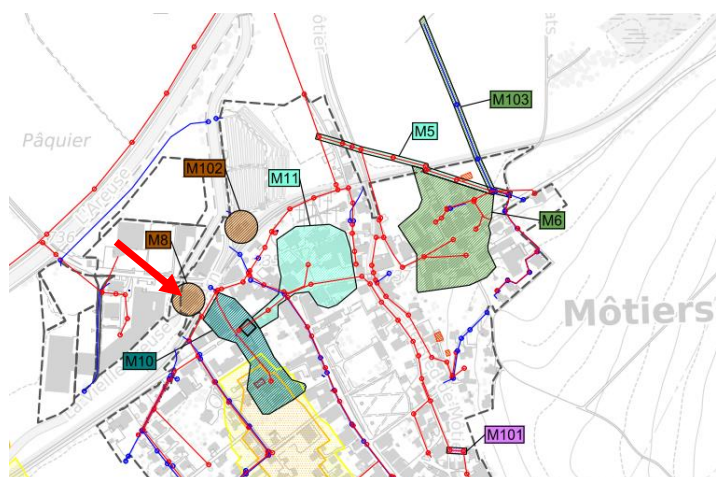


Figure 61 : situation de la mesure M8 (cf. flèche rouge)

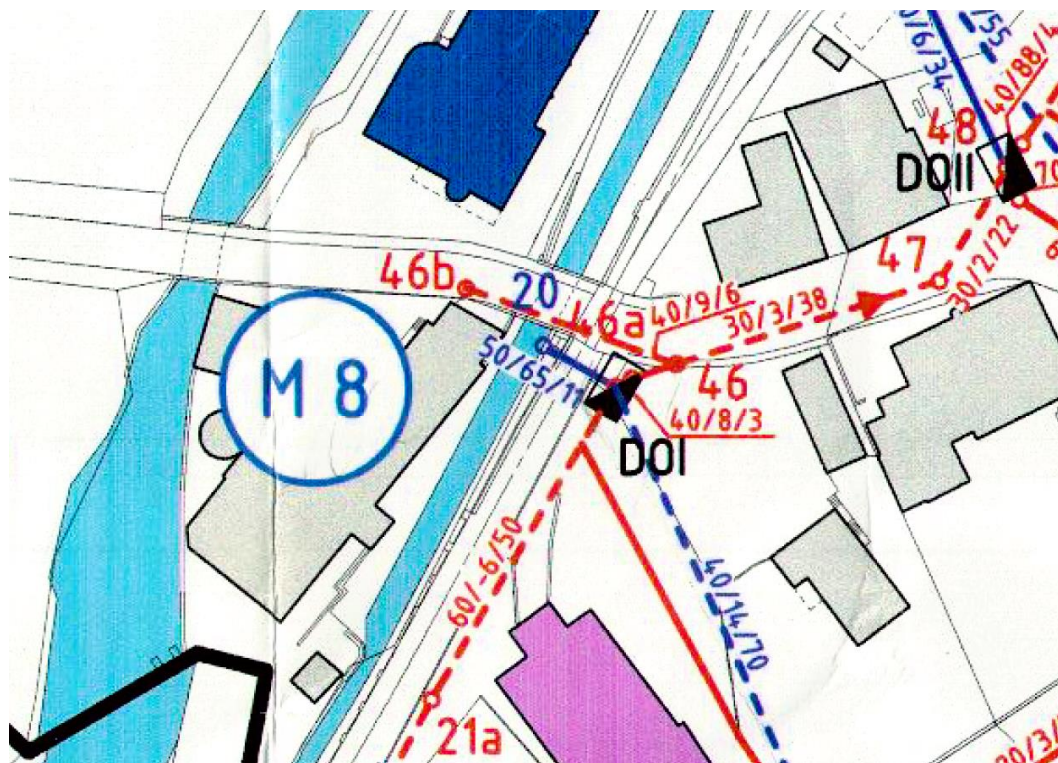


Figure 62 : extrait du PGEE de la Commune de Môtiers (plan 1048-01)

M102 Grand Clos

Raccordement au réseau d'eaux usées de bâtiments situés en zone d'assainissement.

Mesure passant sous les voies ferrées à réaliser en synergie avec les travaux TransN de renouvellement de la ligne 221.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 60 m

Coûts : 90'000 CHF HT

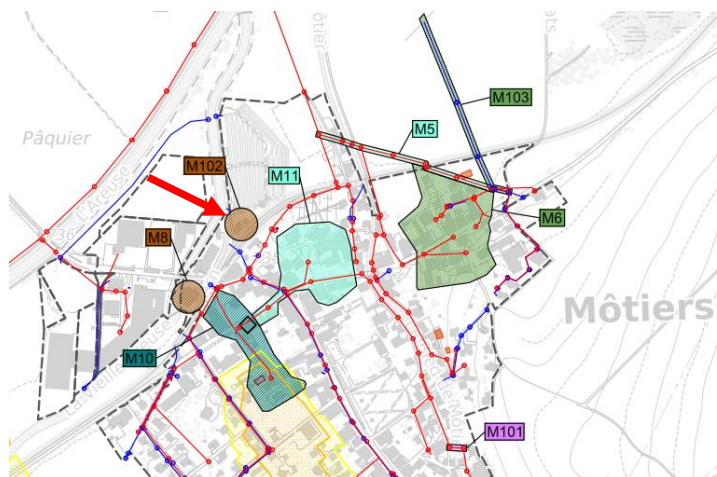


Figure 63 : situation de la mesure M102 (cf. flèche rouge)

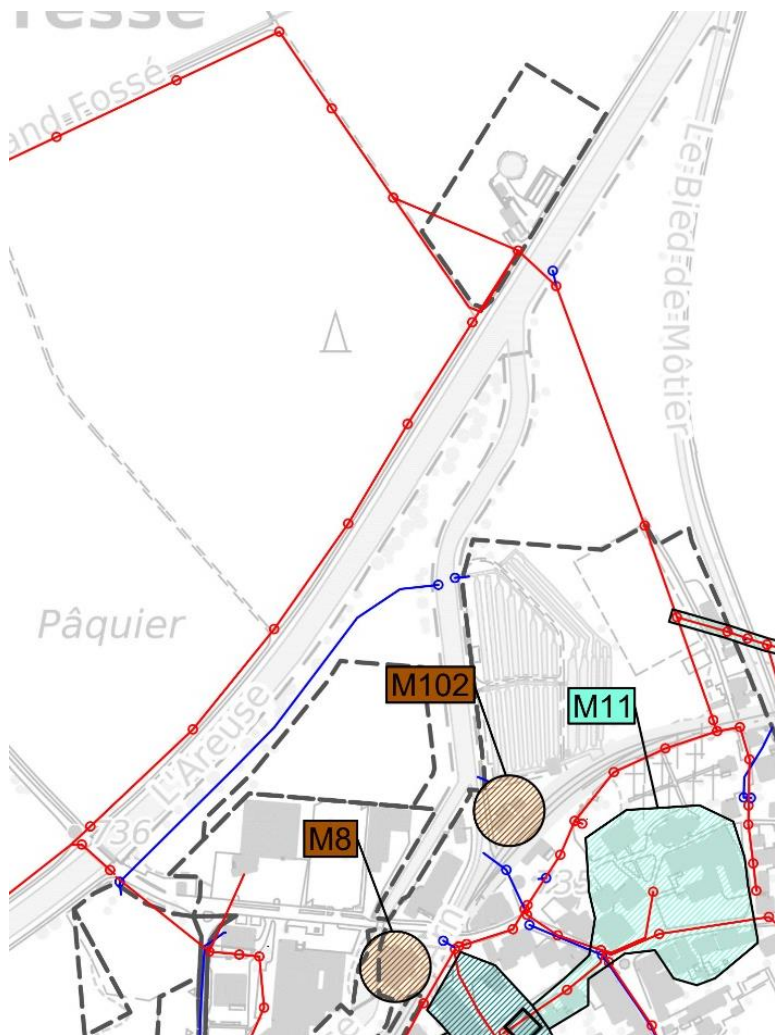


Figure 64 : situation de la mesure M102

5.3. Réfection des collecteurs en mauvais état

M101 Traversée du Bied de Môtiers

Chemisage du collecteur entre les chambres 62 et 63 (ø300 traversant le Bied de Môtiers) : cette mesure réduira les eaux claires parasites et les risques de pollution du cours d'eau.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 23 m

Coûts : 10'000 CHF HT

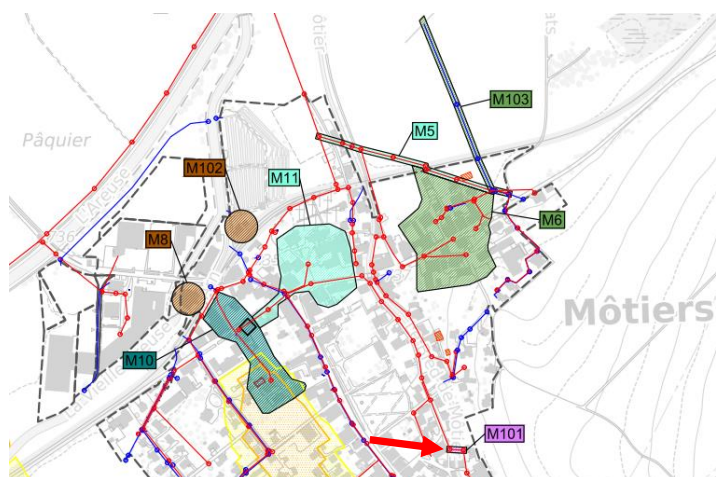


Figure 65 : situation de la mesure M101 (cf. flèche rouge)

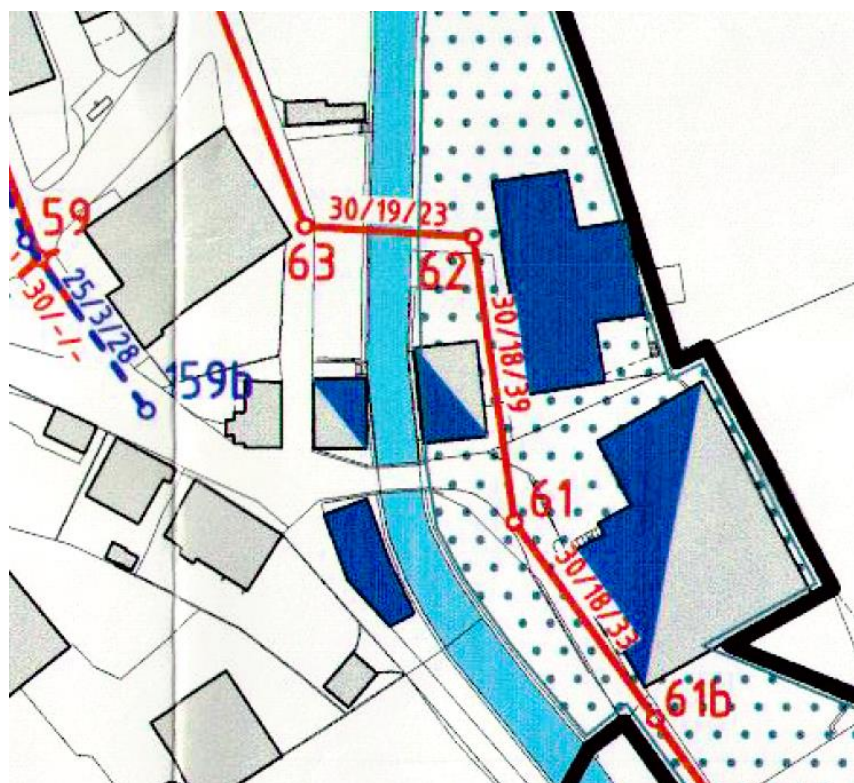


Figure 66 : extrait du PGEE de la Commune de Môtiers (plan 1048-01)

5.4. Réduction des eaux claires parasites

M5 Clos Sergent - terrain de foot

Chemisage ou remplacement du collecteur entre les chambres 95 et 83 ($\varnothing 400$) : cette mesure réduira les eaux claires parasites.

Mesure passant sous les voies ferrées à réaliser en synergie avec les travaux TransN de renouvellement de la ligne 221.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 291 m

Coûts : 200'000 CHF HT

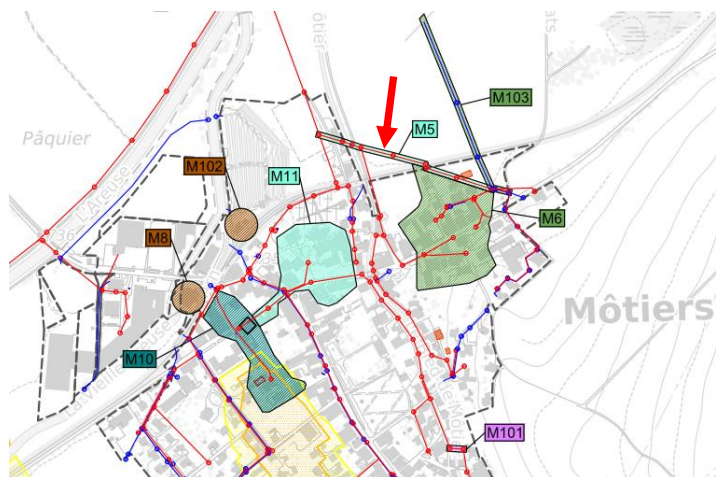


Figure 67 : situation de la mesure M5 (cf. flèche rouge)

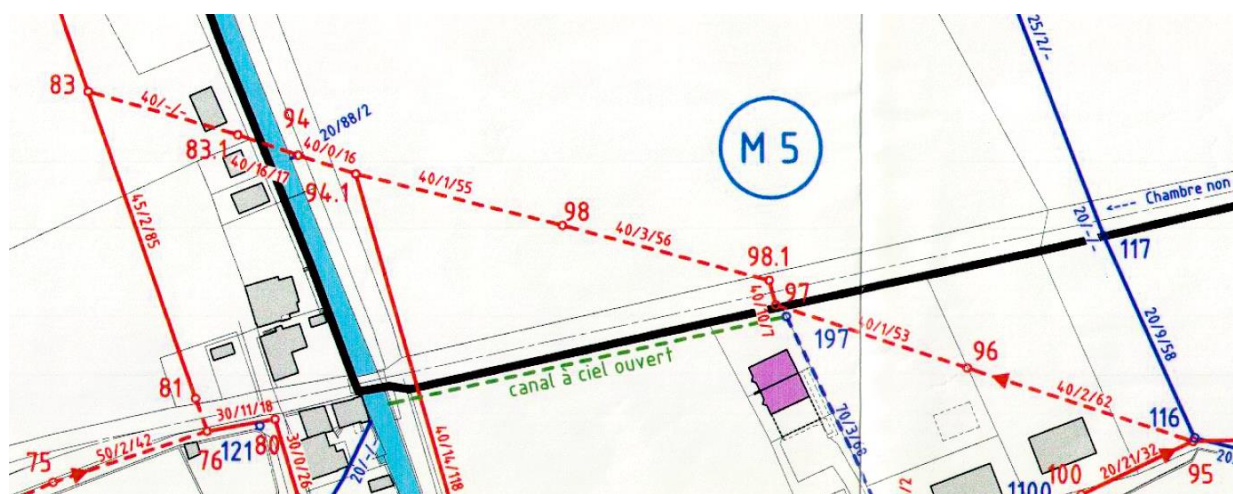


Figure 68 : mesure M5, extrait du PGEE de la Commune de Môtiers (plan 1048-01)

M11 Rue Centrale

Construction d'un réseau séparatif (chambre 170a à 156 et 169a à 170) et correction des raccordements ponctuels de drainages et pompages entre les chambres 68 et 55 : cette mesure réduira de 14% les mises en charge dans le réseau d'eaux usées et diminuera les eaux claires parasites. Elle aidera également à la résolution des problèmes d'inondation récurrents au chemin des Ecoliers (mesure M10).

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 190 m

Coûts : 160'000 CHF HT

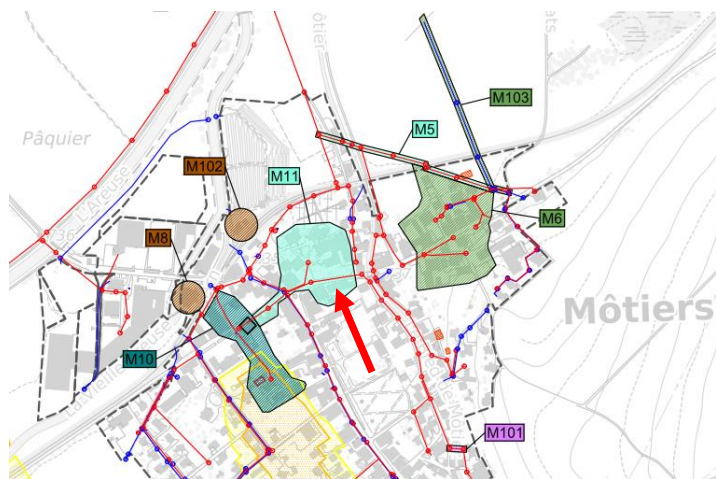


Figure 69 : situation de la mesure M11 (cf. flèche rouge)

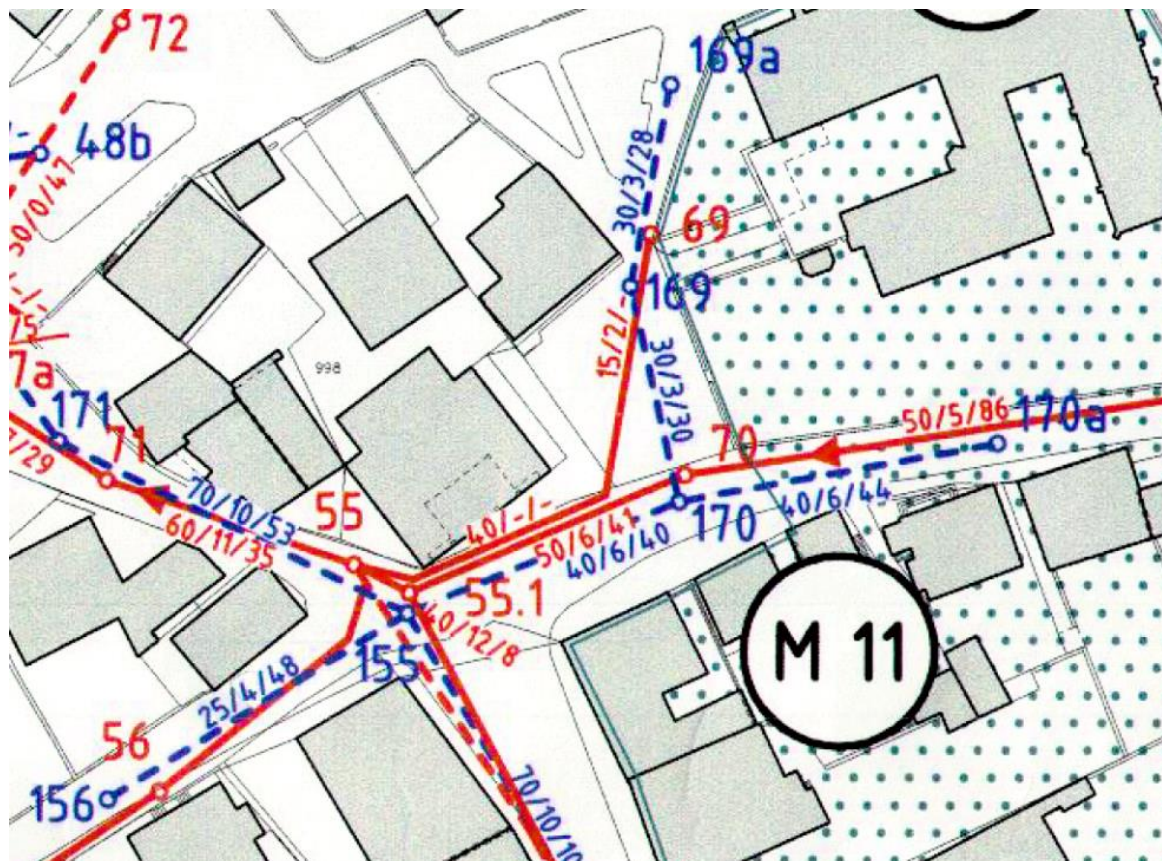


Figure 70 : mesure M11, extrait du PGEE de la Commune de Môtiers (plan 1048-01)

5.5. Réduction des mises en charge et des déversements d'eaux usées

M6 Rue du Château - Creux au Loup

Construction d'un réseau séparatif (chambre 1111a au Bied de Môtiers, 1102 à 1110, 1100 à 1104) : cette mesure réduira de 28% les mises en charge dans le réseau d'eaux usées (qui peuvent se faire jusqu'au niveau du terrain dans ce secteur).

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 516 m

Coûts : 520'000 CHF HT

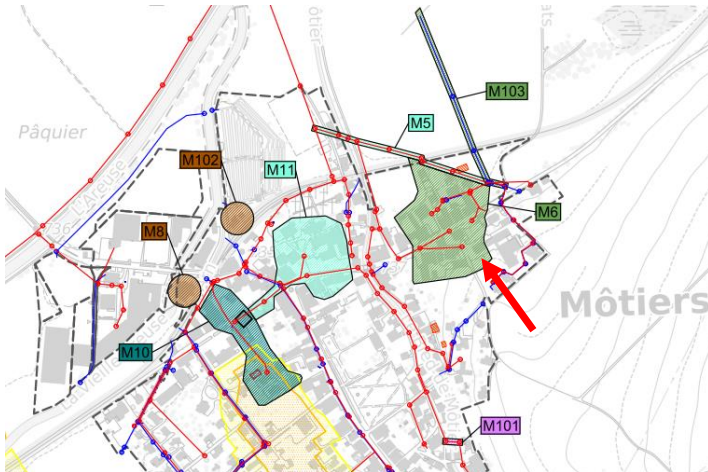


Figure 71 : situation de la mesure M6 (cf. flèche rouge)

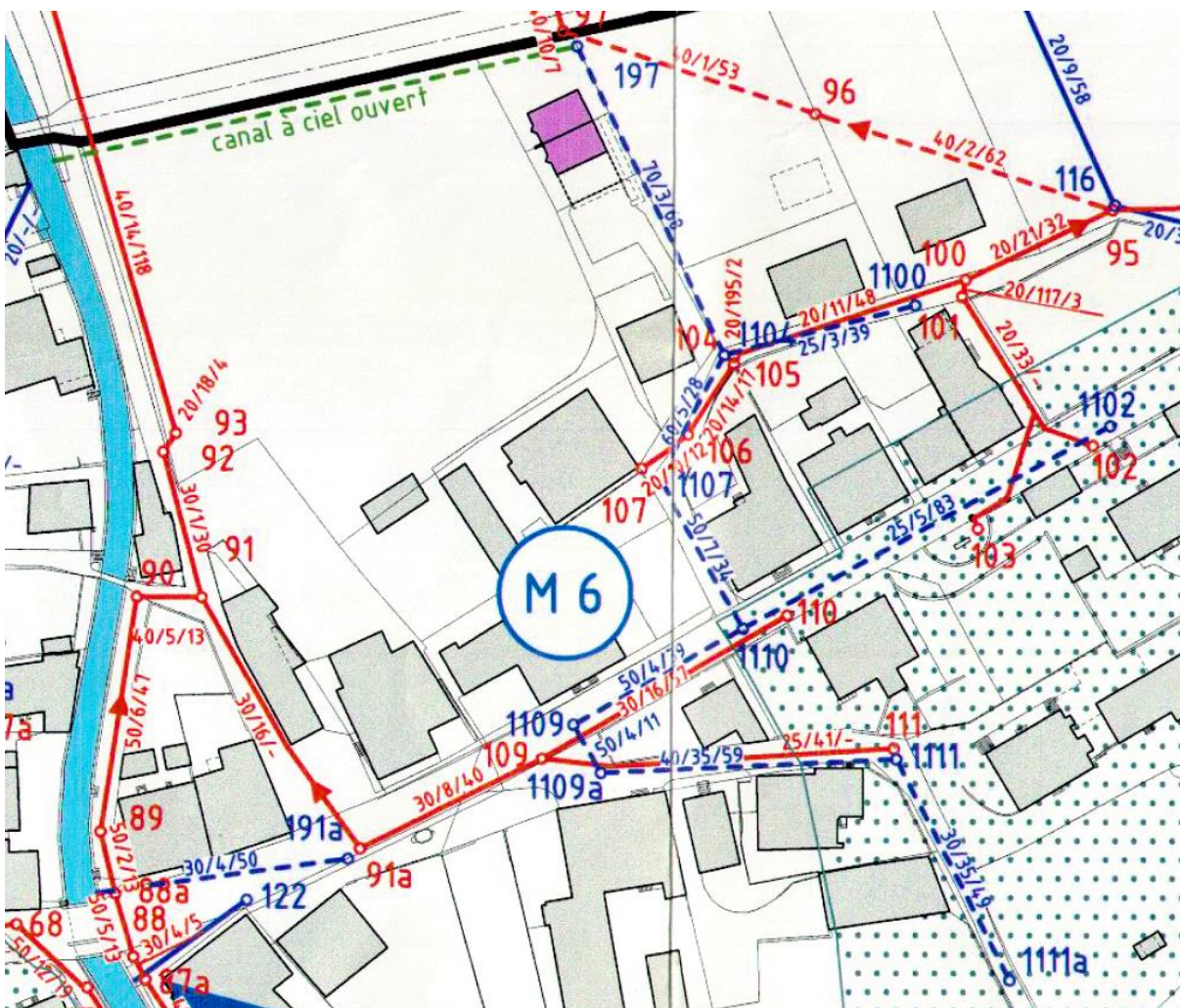


Figure 72 : mesure M6, extrait du PGEE de la Commune de Môtiers (plan 1048-01)

M103 Clos des Places

Doublage du collecteur d'eaux claires existant entre la chambre 116 et le canal des Bochats, afin de supprimer les surcharges hydrauliques.

Mesure passant sous les voies ferrées à réaliser en synergie avec les travaux TransN de renouvellement de la ligne 221.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 310 m

Coûts : 190'000 CHF HT

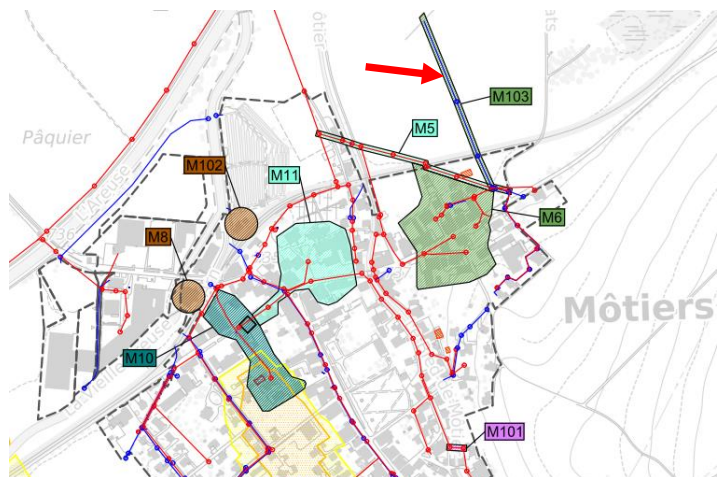
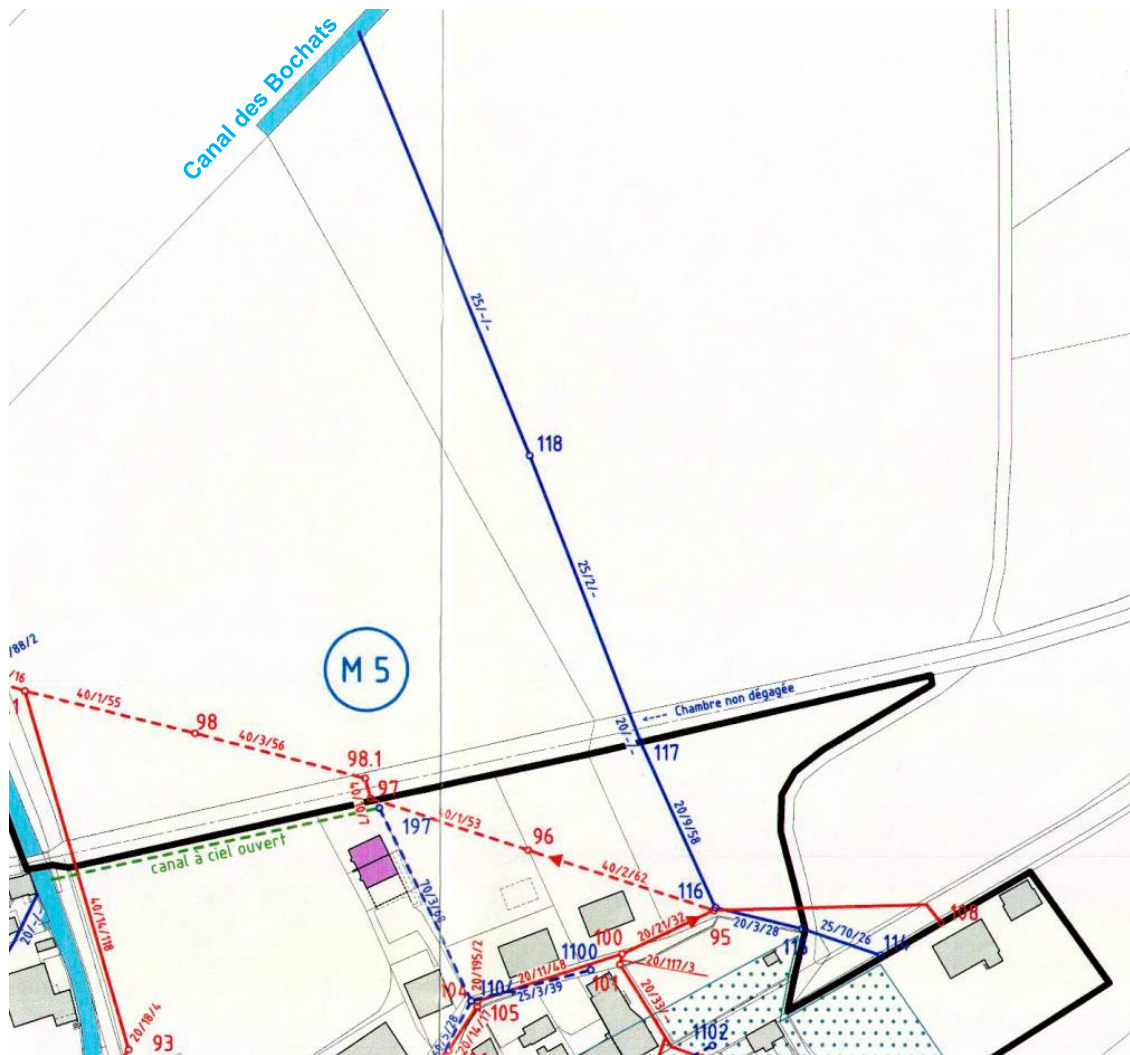


Figure 73 : situation de la mesure M103 (cf. flèche rouge)



6. FLEURIER

La figure ci-dessous situe l'ensemble des mesures retenues à Fleurier. Ces mesures sont décrites dans les chapitres 6.1 à 6.3.

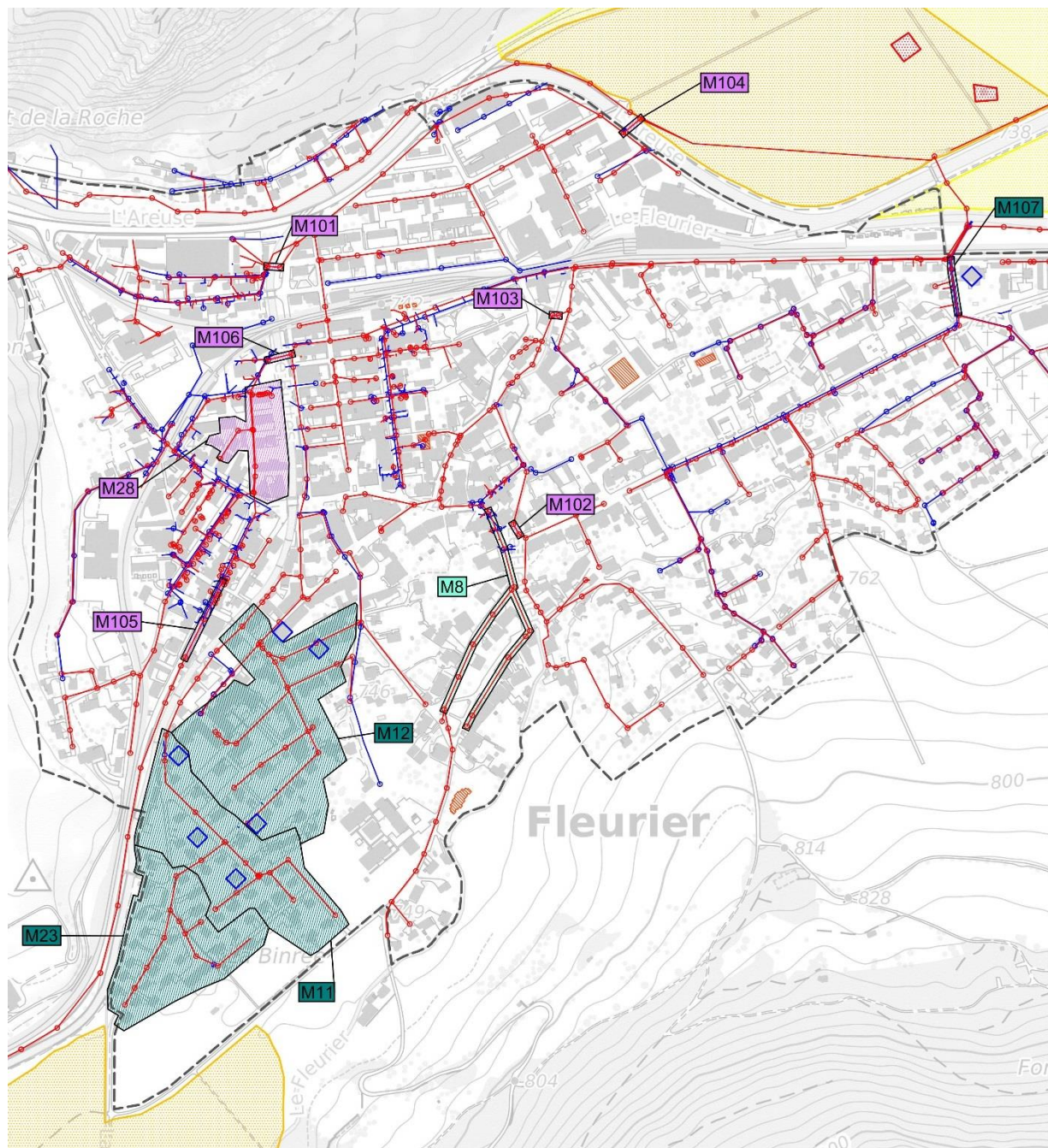


Figure 75 : situation générale des mesures retenues à Fleurier

6.1. Résolution des problèmes d'inondation récurrents

M11 Rue de la Robella, Rue des Cottages, Rue des Sugits

Construction d'un réseau séparatif (chambre 1089 à DO II, ainsi que collecteurs secondaires reliés) : cette mesure permettra de résoudre les problèmes d'inondation récurrents. Elle réduira également les déversements d'eaux polluées et les mises en charge dans le réseau d'eaux usées.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 707 m

Coûts : 600'000 CHF HT

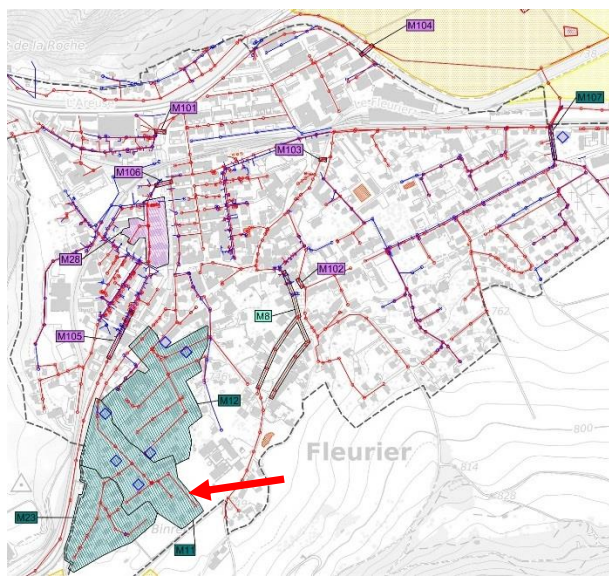


Figure 76 : situation de la mesure M11 (cf. flèche rouge)

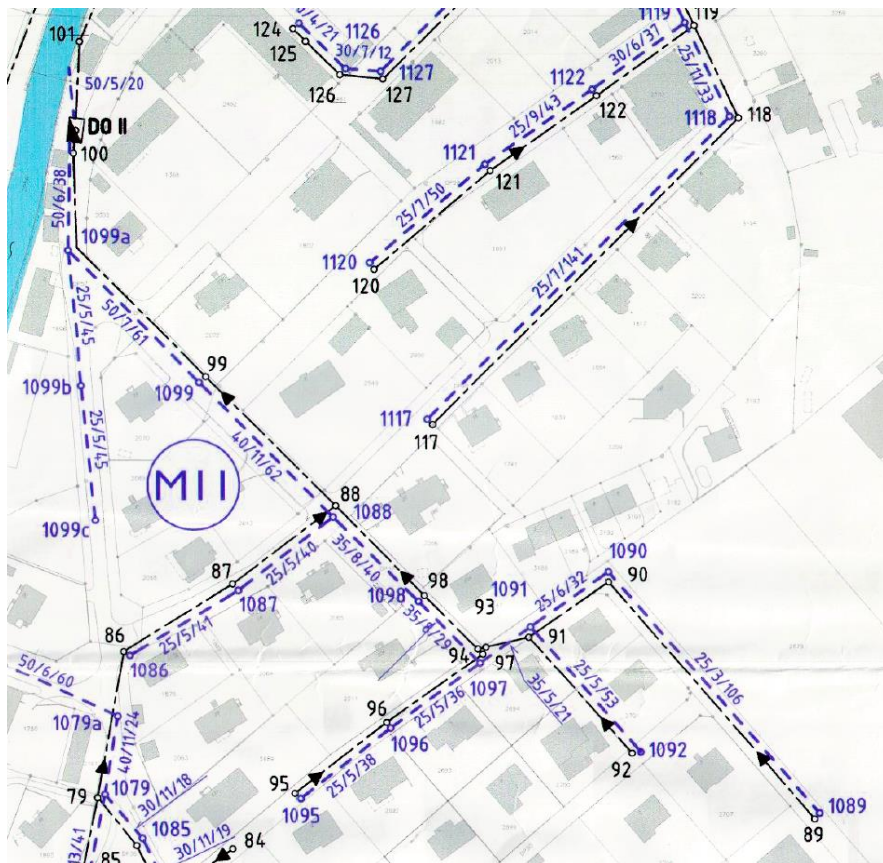


Figure 77 : mesure M11, extrait du PGEE de la Commune de Fleurier (plan 1033-01)

M12 Quartier des Sugits, Rue de l'Hôpital, Rue du Nouveau-Stand, Rue Bovet-de-Chine

Construction d'un réseau séparatif : cette mesure permettra de résoudre les problèmes d'inondation récurrents. Elle réduira également les déversements d'eaux polluées et les mises en charge dans le réseau d'eaux usées.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 828 m

Coûts : 690'000 CHF HT

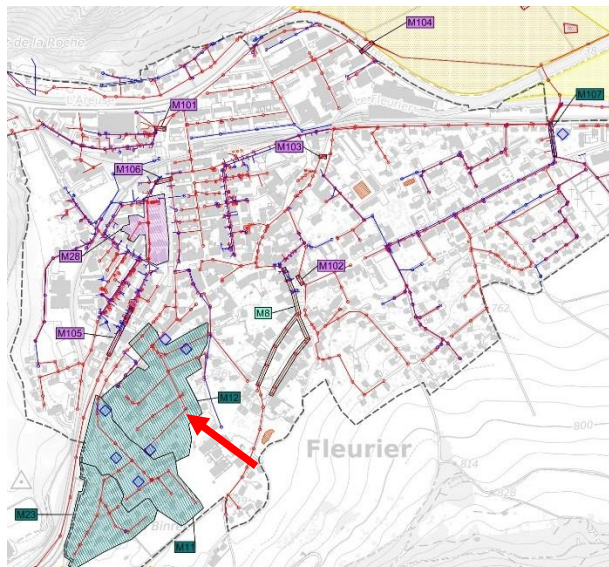


Figure 78 : situation de la mesure M12 (cf. flèche rouge)

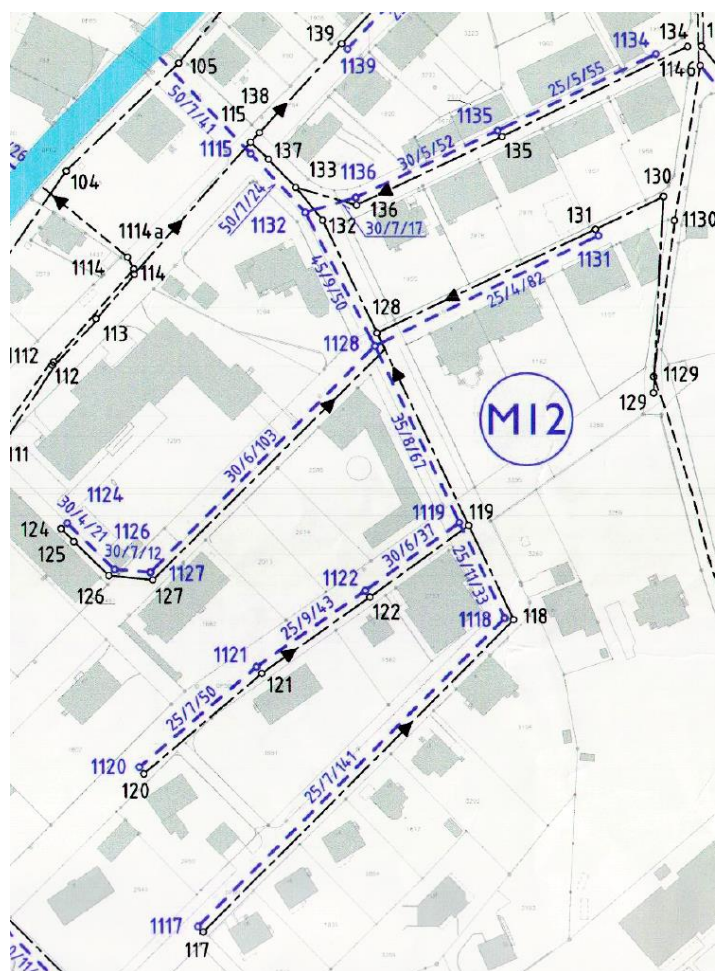


Figure 79 : mesure M12, extrait du PGEE de la Commune de Fleurier (plan 1033-01)

M23 Rue de l'Hôpital, Rue de la Robella

Construction d'un réseau séparatif (chambre 1075 jusqu'au Buttes et 1080 à 1079) : cette mesure permettra de résoudre les problèmes d'inondation récurrents. Elle réduira également les déversements d'eaux polluées et les mises en charge dans le réseau d'eaux usées.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 400 m

Coûts : 350'000 CHF HT

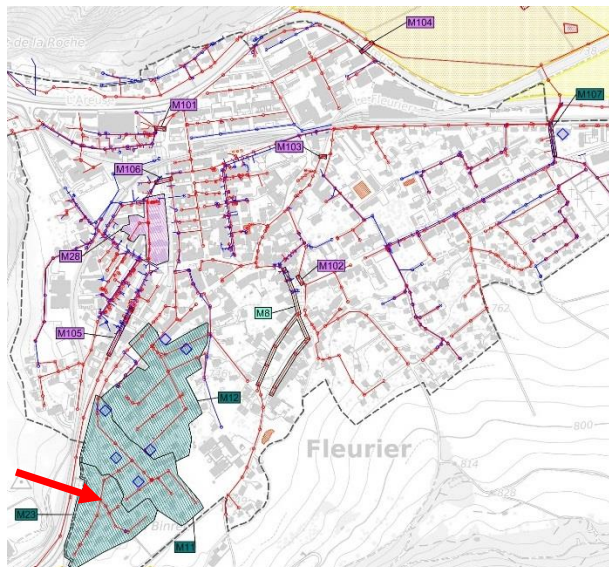


Figure 80 : situation de la mesure M23 (cf. flèche rouge)

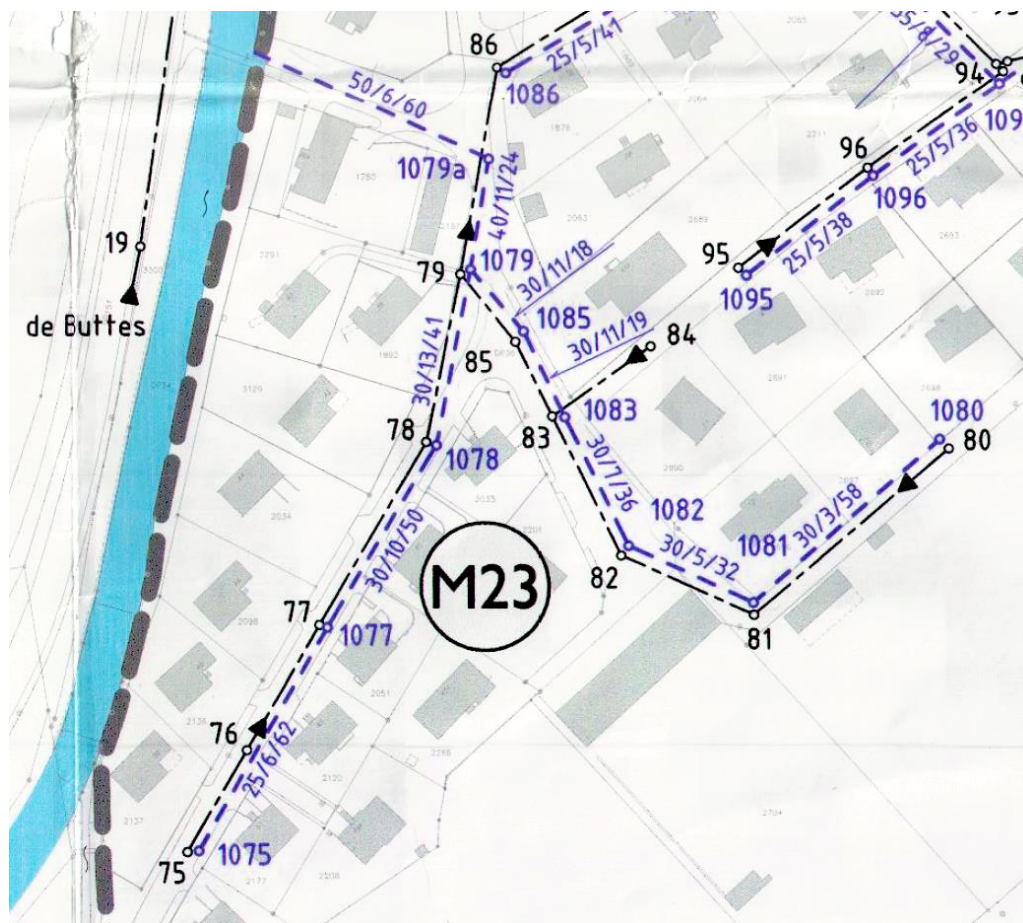


Figure 81 : mesure M23, extrait du PGEE de la Commune de Fleurier (plan 1033-01)

M107 EMS Valfleuri

Collecte des eaux de ruissellement au moyen d'une grille caillebotis et d'une tranchée drainante : cette mesure permettra de résoudre les problèmes d'inondation récurrents.

Coûts : 30'000 CHF HT

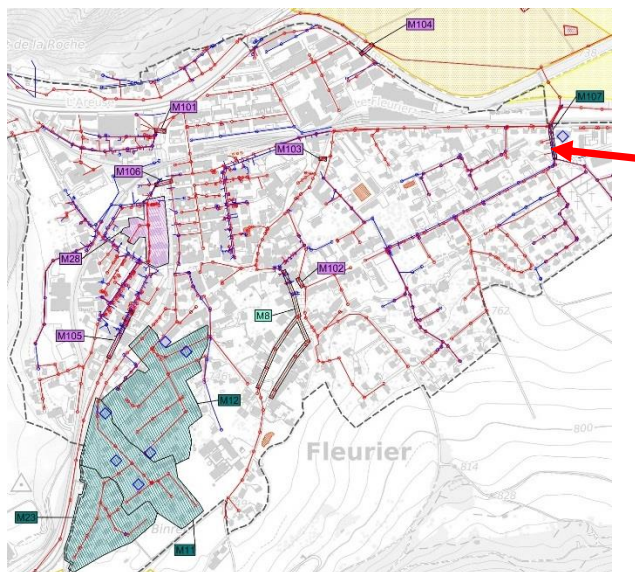


Figure 82 : situation de la mesure M107 (cf. flèche rouge)

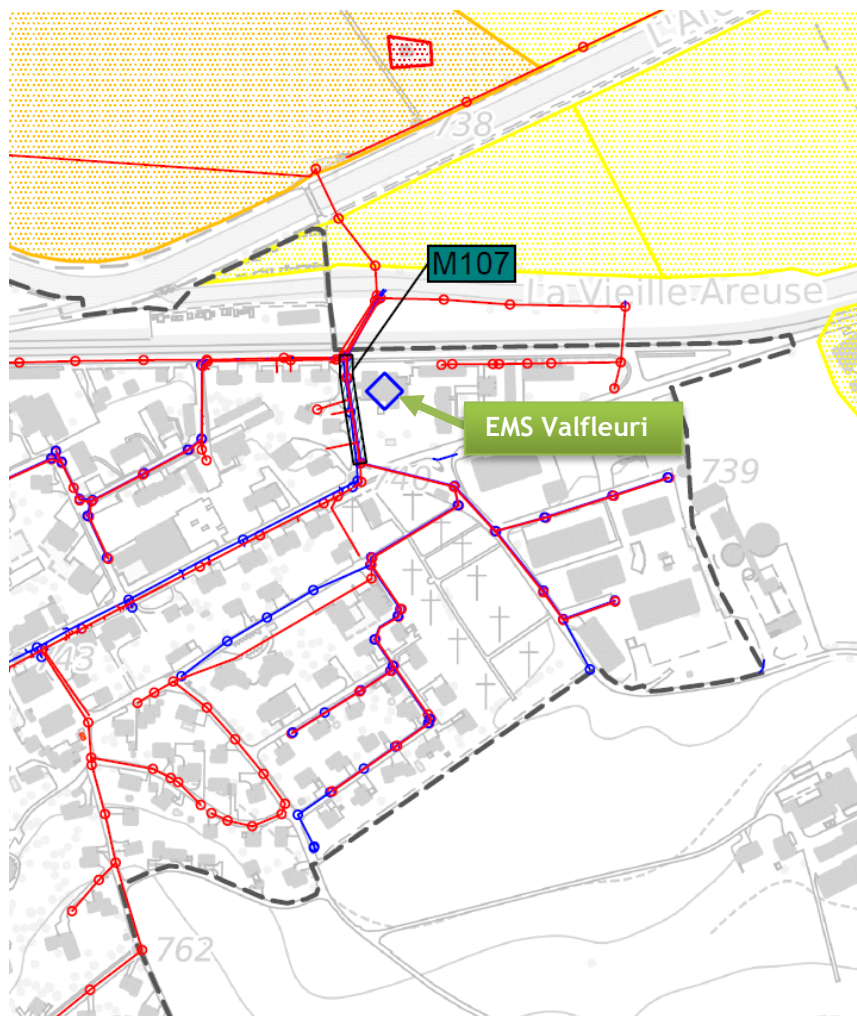


Figure 83 : situation de la mesure M107

6.2. Réfection des collecteurs en mauvais état

M28 Rue du Perron, Rue du Collège

Remplacement de l'ancien collecteur intercommunal en mauvais état entre les chambres 33 et 18 et réhabilitation en eaux claires. Construction d'un réseau séparatif à la rue du Perron. Ces mesures réduiront les déversements d'eaux polluées et les mises en charge dans le réseau d'eaux usées.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 213 m

Coûts : 180'000 CHF HT

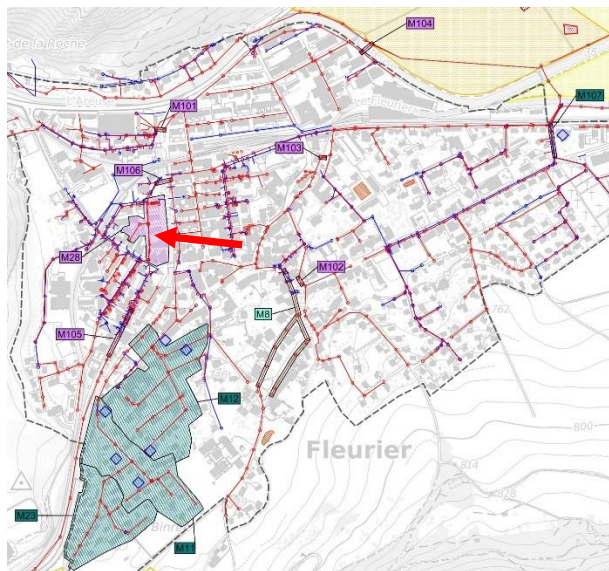


Figure 84 : situation de la mesure M28 (cf. flèche rouge)

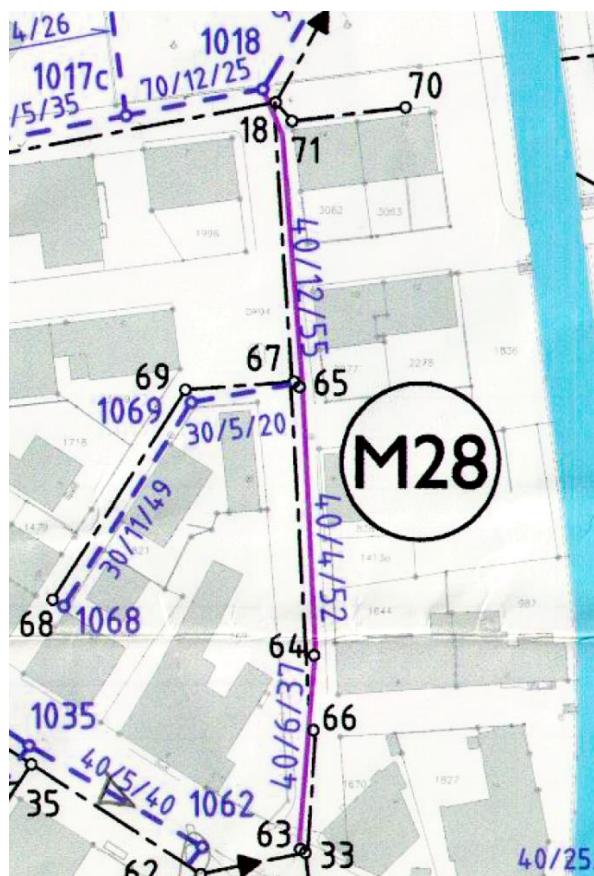


Figure 85 : mesure M28, extrait du PGEE de la Commune de Fleurier (plan 1033-01)

M101 Traversée du Buttes (Rue Ecole d'Horlogerie)

Chemisage du collecteur entre les chambres 457 et 464 (ø700 traversant le Buttes) : cette mesure réduira les eaux claires parasites et les risques de pollution du cours d'eau.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 18m

Coûts : 11'000 CHF HT

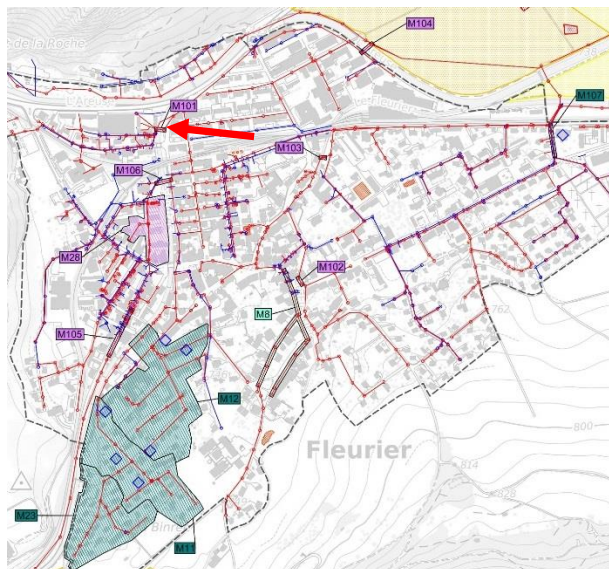


Figure 86 : situation de la mesure M101 (cf. flèche rouge)

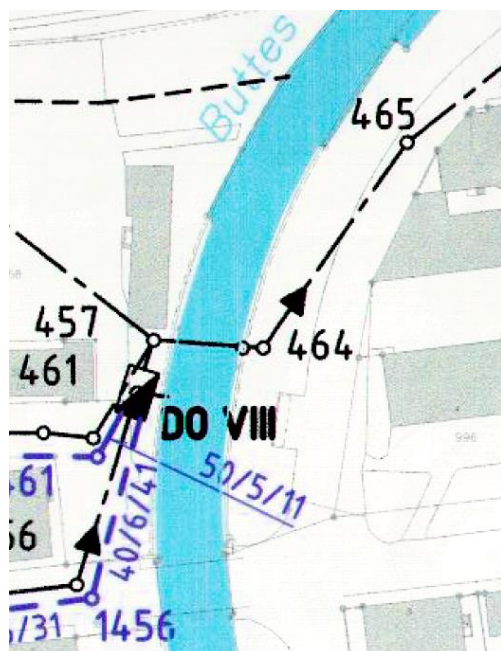


Figure 87 : extrait du PGEE de la Commune de Fleurier (plan 1033-01)

M102 Traversée du Fleurier (Rue du Temple)

Chemisage du collecteur entre les chambres 261 et 262 (ø400 traversant le Fleurier) : cette mesure réduira les eaux claires parasites et les risques de pollution du cours d'eau.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 17 m

Coûts : 7'000 CHF HT

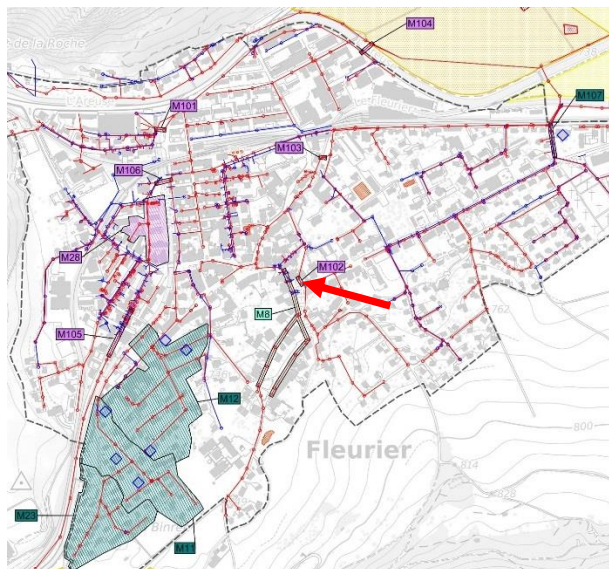


Figure 88 : situation de la mesure M102 (cf. flèche rouge)

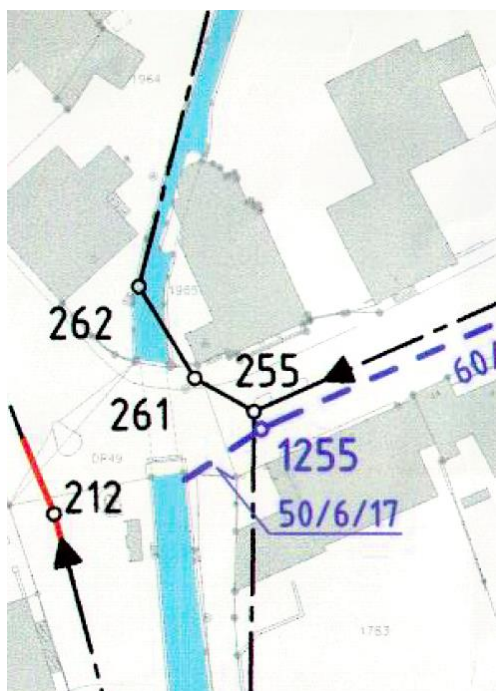


Figure 89 : extrait du PGEE de la Commune de Fleurier (plan 1033-01)

M103 Traversée du Fleurier (Ruelle Rousseau)

Chemisage du collecteur entre les chambres 279 et 280 (ø400 traversant le Fleurier) : cette mesure réduira les eaux claires parasites et les risques de pollution du cours d'eau.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 9 m

Coûts : 4'000 CHF HT

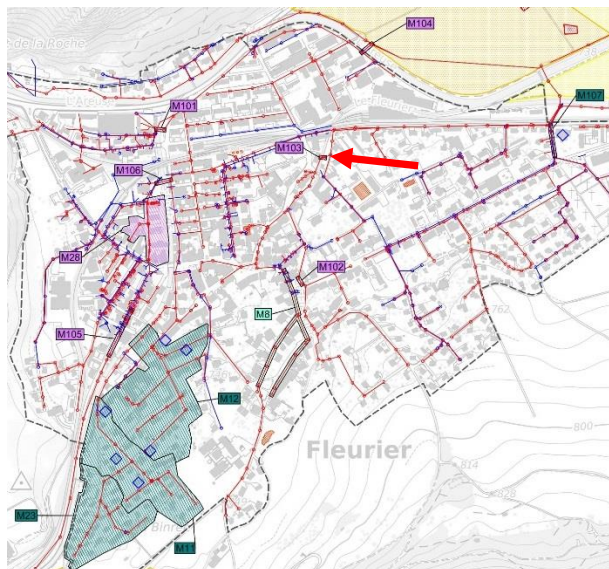


Figure 90 : situation de la mesure M103 (cf. flèche rouge)

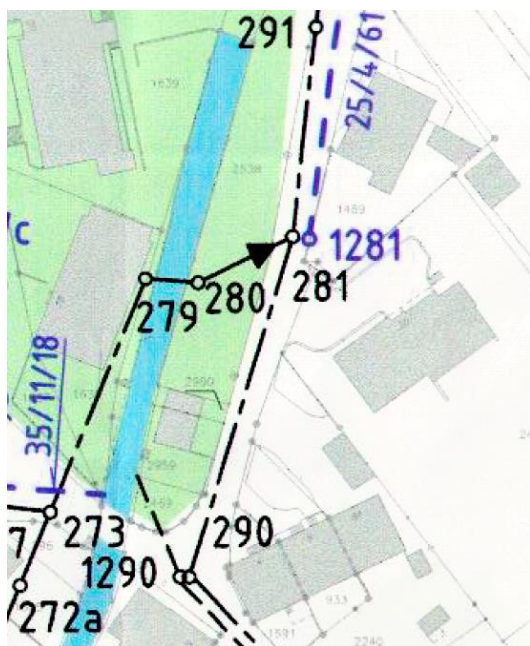


Figure 91 : extrait du PGEE de la Commune de Fleurier (plan 1033-01)

M104 Traversée de l'Areuse (Entre-deux-Rivières)

Chemisage du collecteur entre les chambres 499 et 504 (ø300 traversant l'Areuse) : cette mesure réduira les eaux claires parasites et les risques de pollution du cours d'eau.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 31 m

Coûts : 13'000 CHF HT

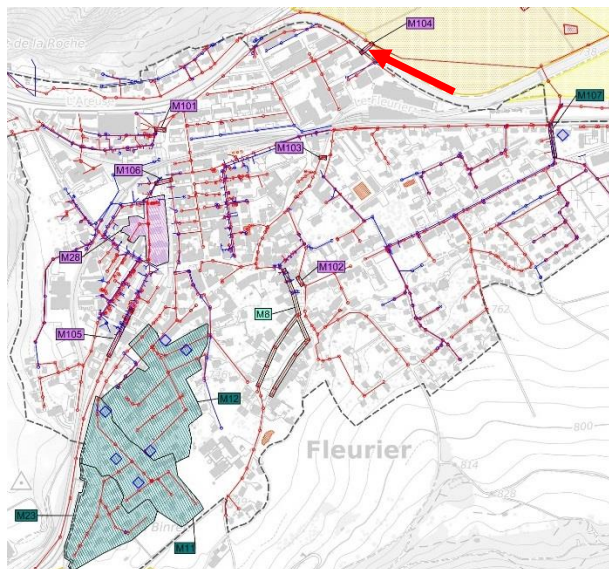


Figure 92 : situation de la mesure M104 (cf. flèche rouge)

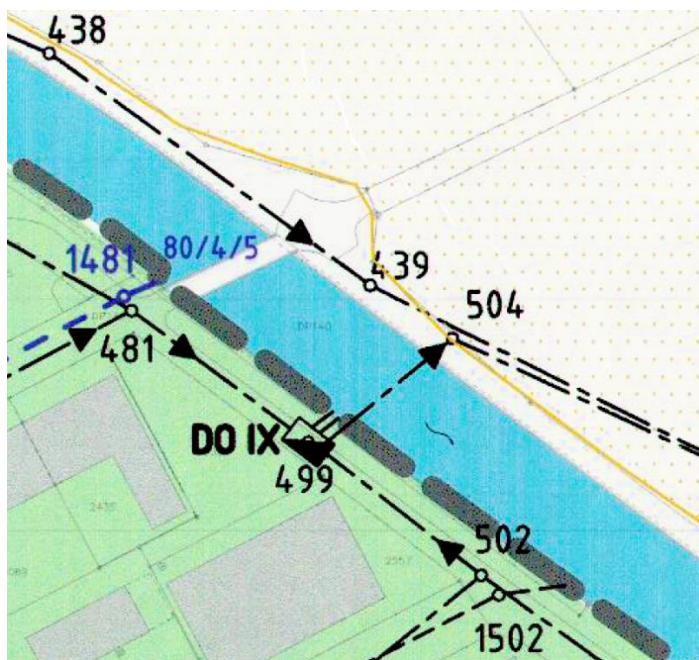


Figure 93 : extrait du PGEE de la Commune de Fleurier (plan 1033-01)

M105 Rue de l'Industrie

Chemisage ou remplacement de l'ancien collecteur intercommunal en mauvais état entre les chambres 25 et 26 (ø400).

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 80 m

Coûts : 80'000 CHF HT

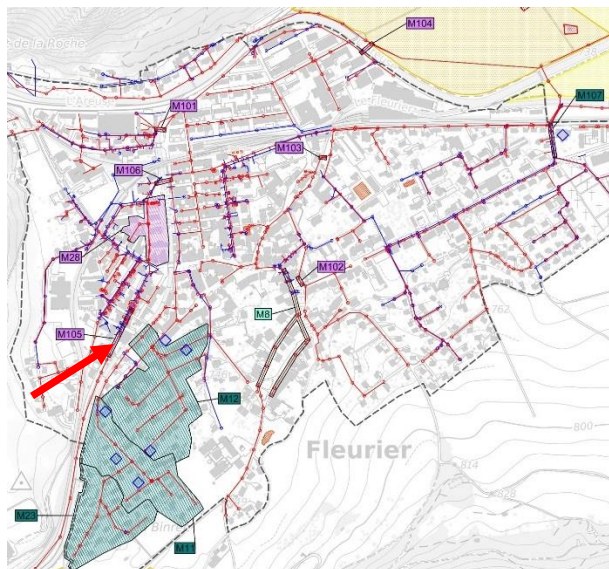


Figure 94 : situation de la mesure M105 (cf. flèche rouge)



Figure 95 : extrait du PGEE de la Commune de Fleurier (plan 1033-01)

M106 Traversée du Buttes (rue du Jet-d'Eau)

Chemisage de l'ancien collecteur intercommunal entre les chambres 72 et 74 (ø400 traversant le Buttes) : cette mesure réduira les eaux claires parasites et les risques de pollution du cours d'eau.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 34 m

Coûts : 14'000 CHF HT

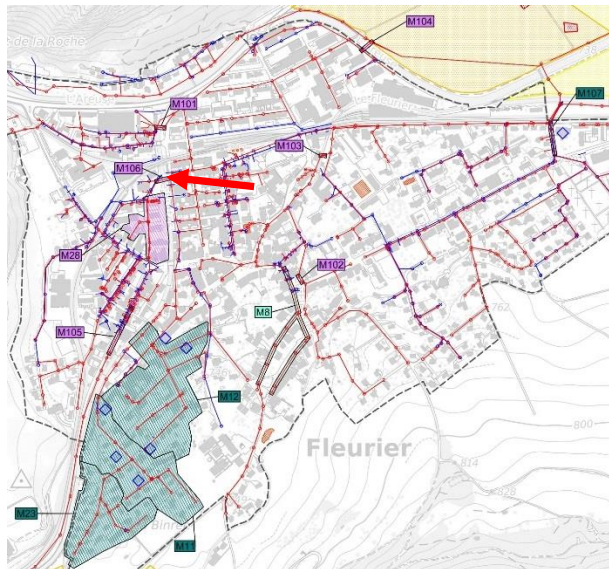


Figure 96 : situation de la mesure M106 (cf. flèche rouge)

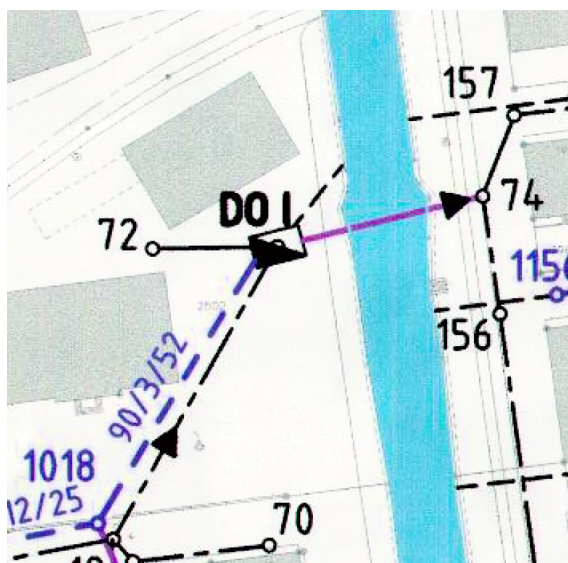


Figure 97 : extrait du PGEE de la Commune de Fleurier (plan 1033-01)

6.3. Réduction des eaux claires parasites

M8 Rue du Pasquier, Rue de la Montagnette

Construction d'un réseau séparatif : cette mesure réduira les eaux claires parasites, ainsi que les déversements d'eaux polluées et les mises en charge dans le réseau d'eaux usées.

Chemisage ou remplacement du collecteur en mauvais état entre les chambres 212 et 214 (ø300).

Déplacement d'une conduite traversant un collecteur à proximité de la chambre 212 (en direction de la chambre 211).

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 550 m

Coûts : 480'000 CHF HT

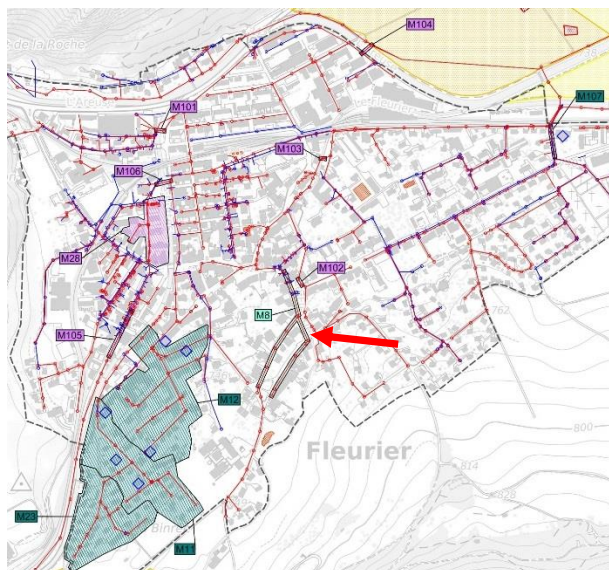


Figure 98 : situation de la mesure M8 (cf. flèche rouge)

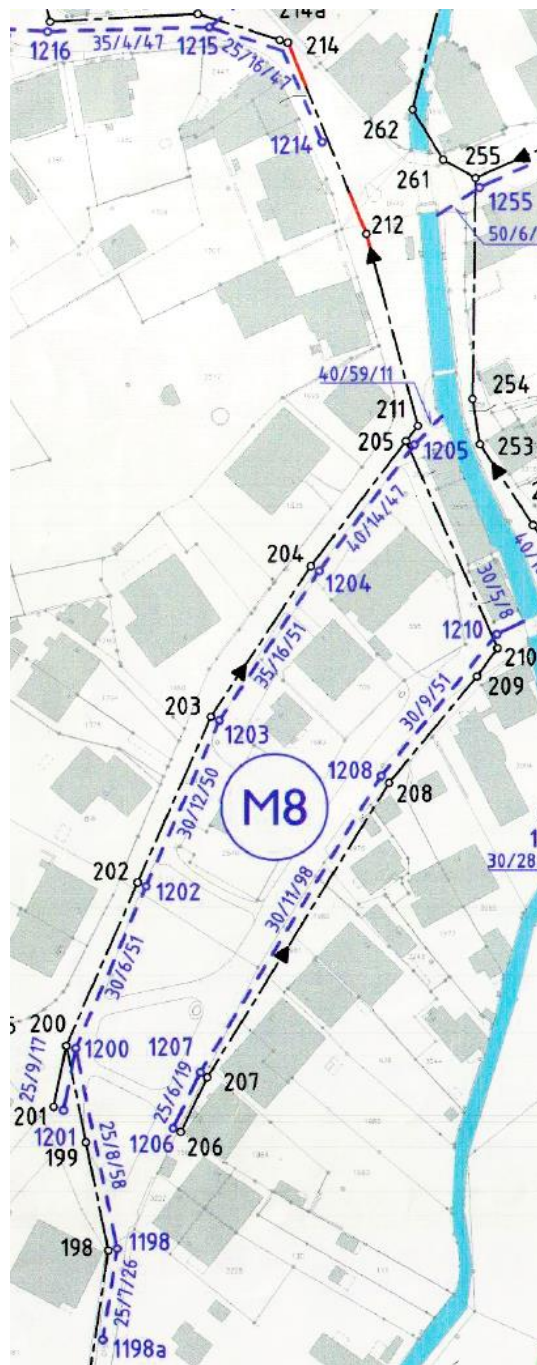


Figure 99 : mesure M8, extrait du PGEE de la Commune de Fleurier (plan 1033-01)

7. ST-SULPICE

La figure ci-dessous situe l'ensemble des mesures retenues à St-Sulpice. Ces mesures sont décrites dans les chapitres 7.1 et 7.2.

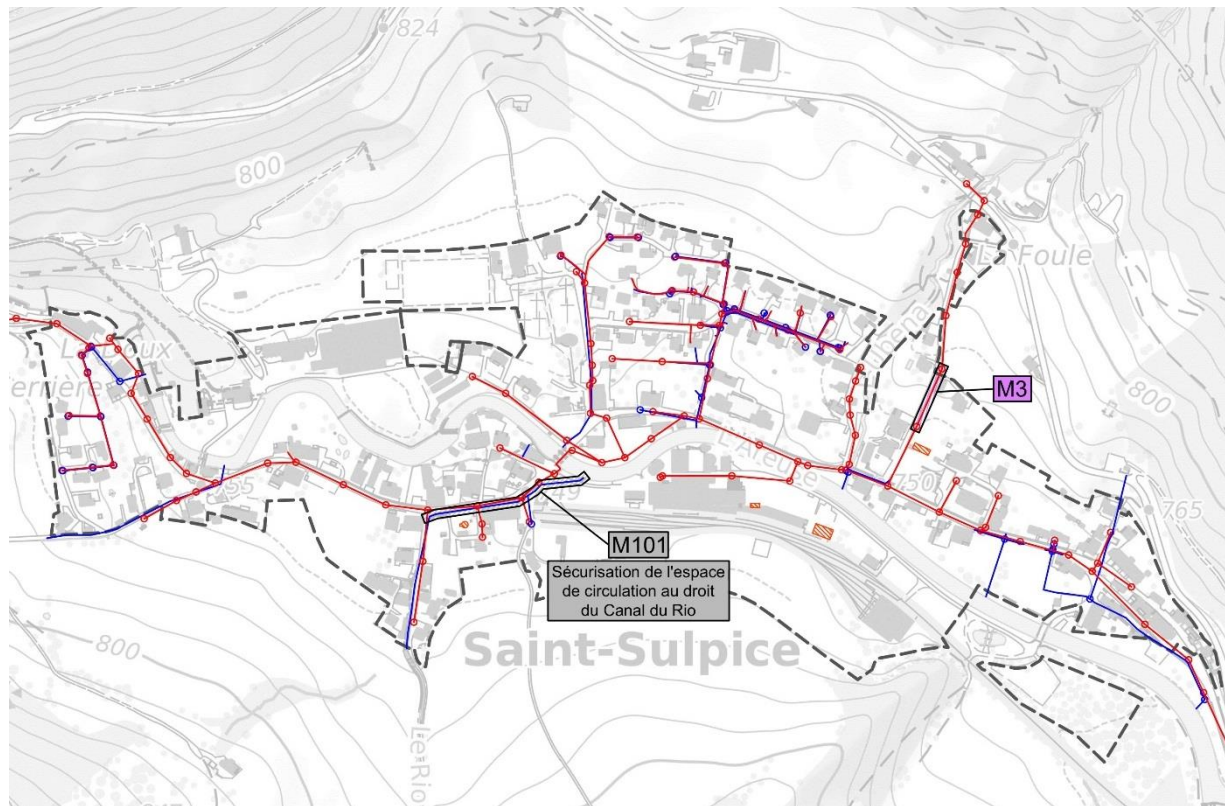


Figure 100 : situation générale des mesures retenues à St-Sulpice

7.1. Réfection des collecteurs en mauvais état

M3 Rue de la Foule

Réalisation partielle de la M3 : réparation ponctuelle sur le collecteur d'eaux usées qui présente une importante cassure entre les chambres n°93 et 94.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 14 m

Coûts : 6'000 CHF HT

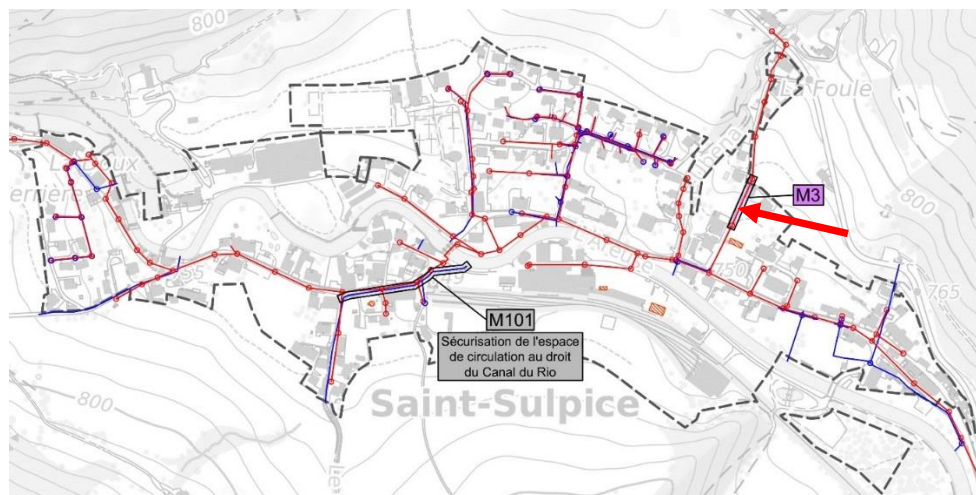


Figure 101 : situation de la mesure M3 (cf. flèche rouge)

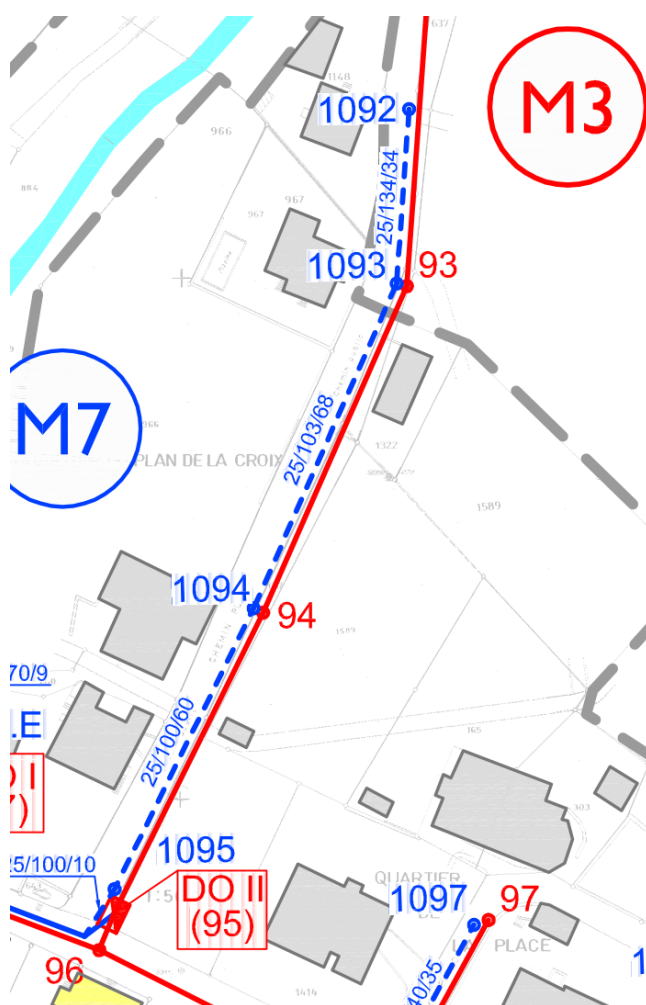


Figure 102 : vue partielle de la mesure M3, extrait du PGEE de la Commune de St-Sulpice (plan 1163-01)

7.2. Autres mesures

M101 Rio

Réfection du canal entre la chambre 514 et l'exutoire : cette mesure éliminera le risque d'affaissement de la dalle du canal dû à la circulation de poids lourds.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 175 m

Coûts : 530'000 CHF HT

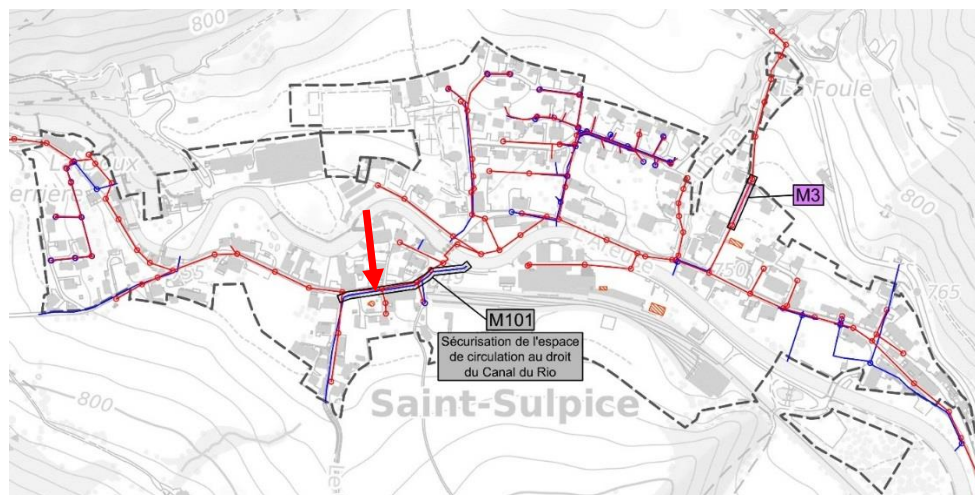


Figure 103 : situation de la mesure M101 (cf. flèche rouge)

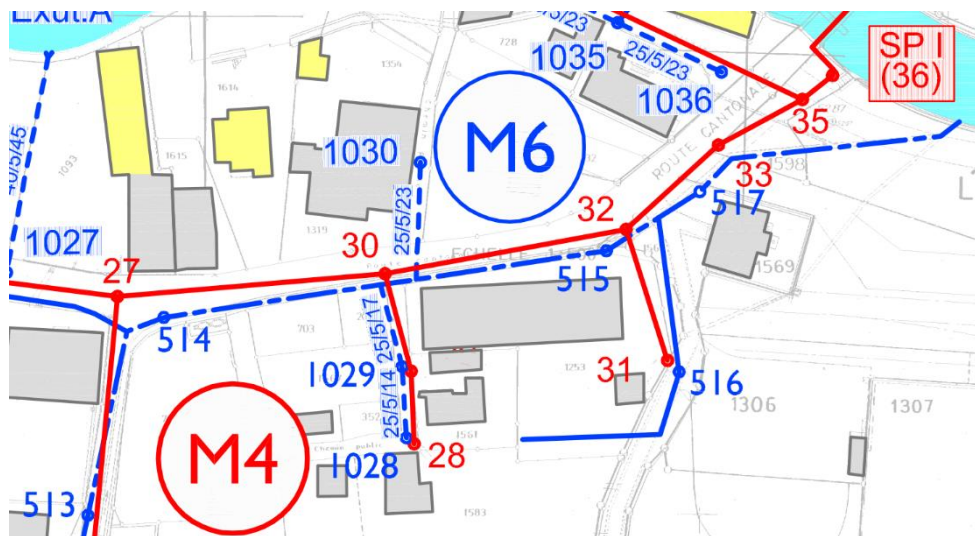


Figure 104 : extrait du PGEE de la Commune de St-Sulpice (plan 1163-01)

8. BUTTES

La figure ci-dessous situe l'ensemble des mesures retenues à Buttes. Ces mesures sont décrites dans les chapitres 8.1 et 8.2.

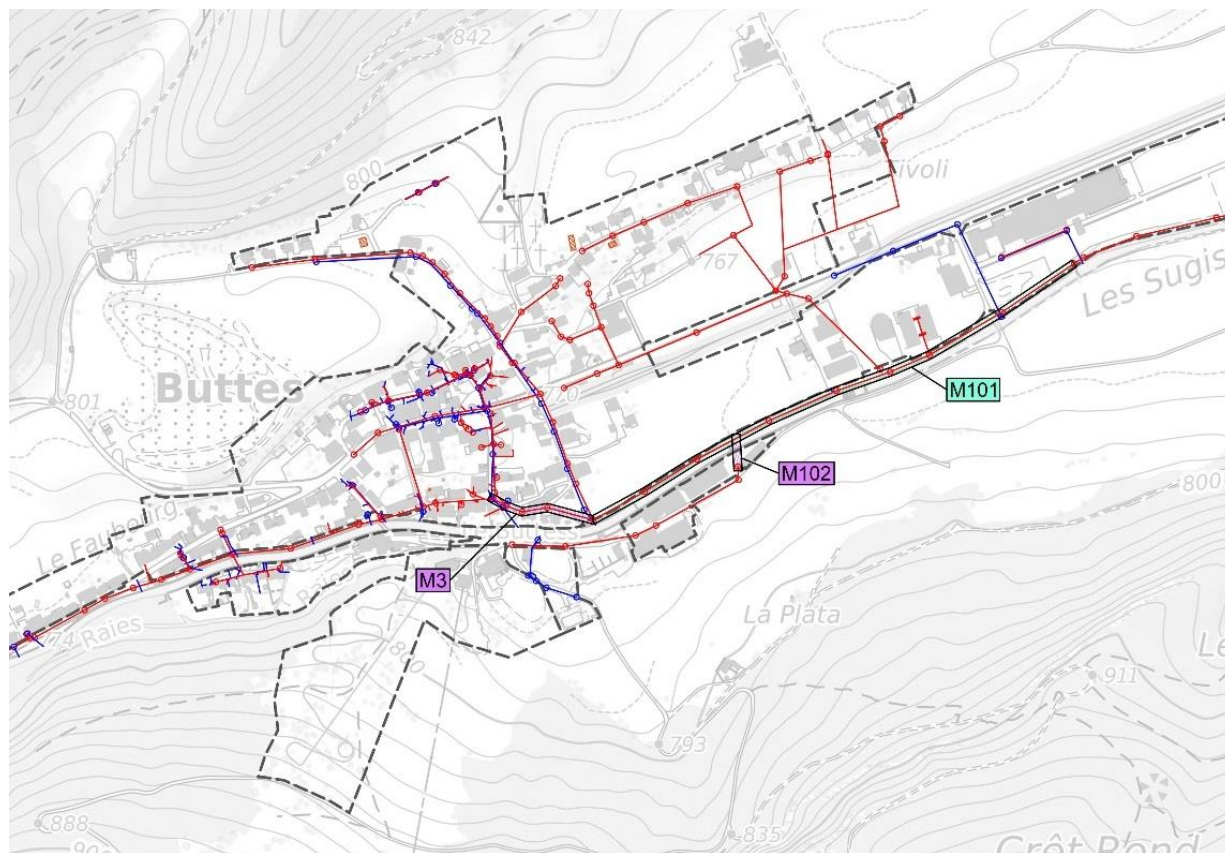


Figure 105 : situation générale des mesures retenues à Buttes

8.1. Réfection des collecteurs en mauvais état

M3 Derrière-Ville en Bise - Ch. des Grands-Clos

Chemisage ou remplacement du collecteur d'eaux mixtes ($\varnothing 500$) en mauvais état (chambre m0040 à i0010 et m4010 à m0030).

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 128 m

Coûts : 130'000 CHF HT

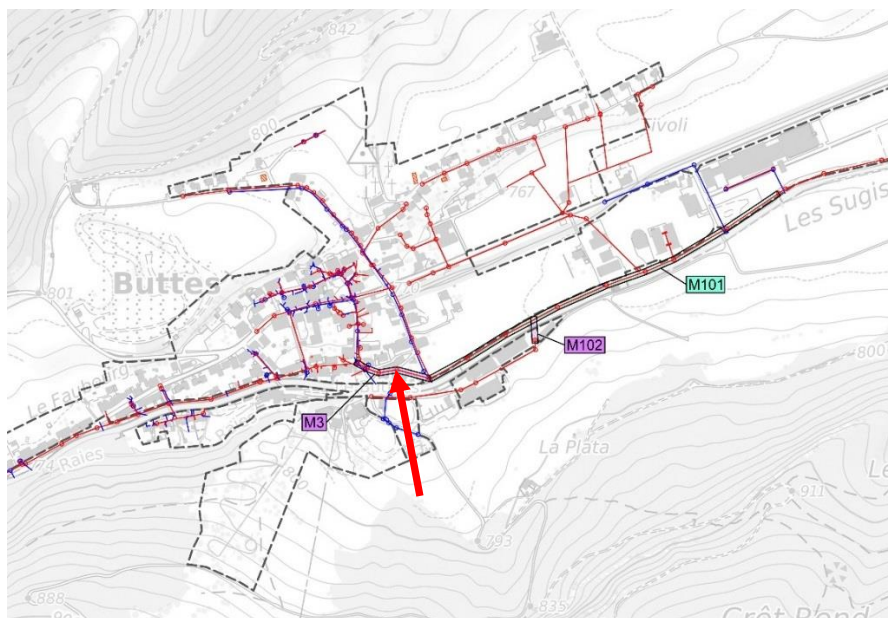


Figure 106 : situation de la mesure M3 (cf. flèche rouge)

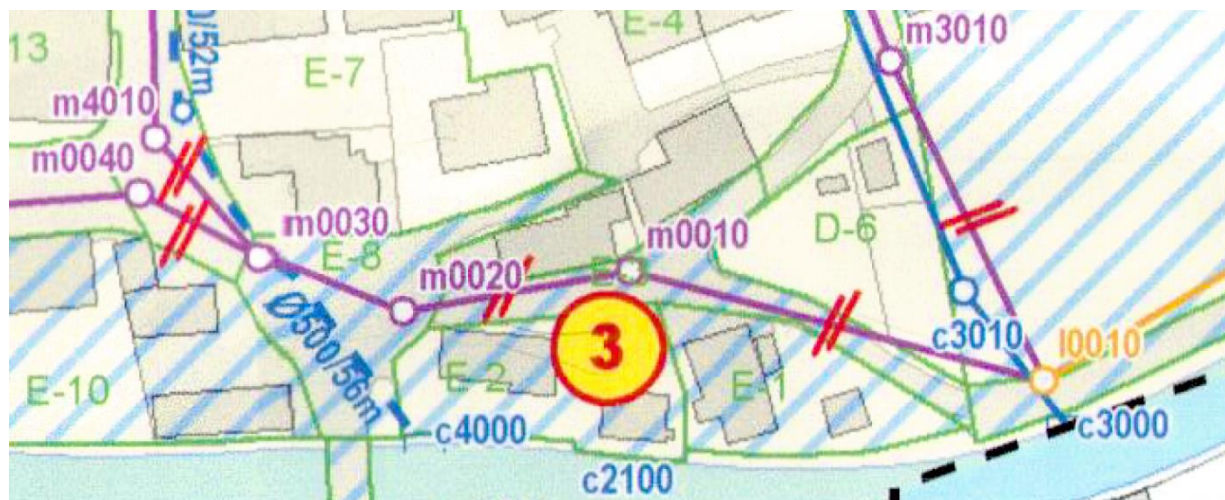


Figure 107 : mesure M3, extrait du PGEE de la Commune de Buttes (plan 01C61-300)

M102 Traversée du Buttes

Chemisage du collecteur entre les chambres m2010 et i0040 (ø400 traversant le Buttes) : cette mesure réduira les eaux claires parasites et les risques de pollution du cours d'eau.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 43 m

Coûts : 18'000 CHF HT

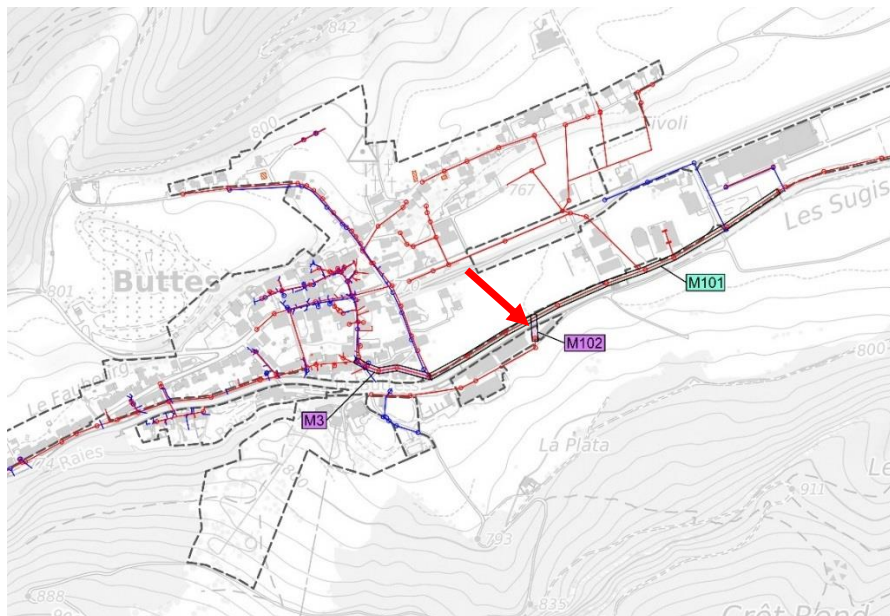


Figure 108 : situation de la mesure M102 (cf. flèche rouge)

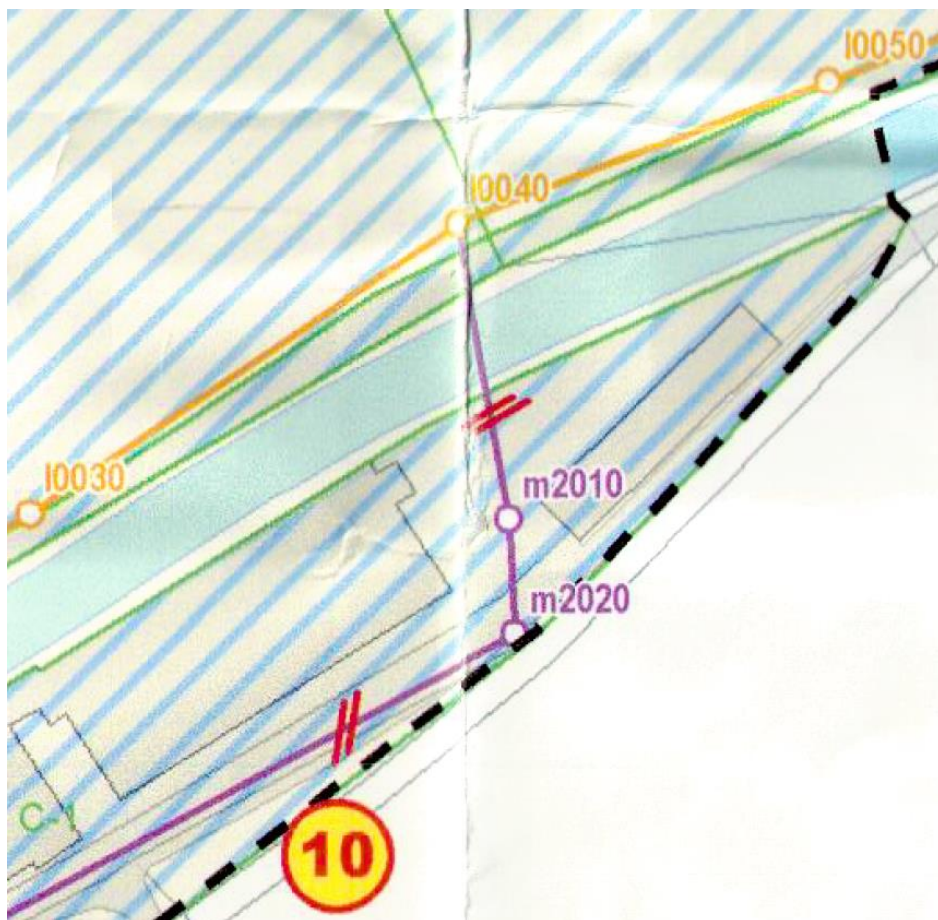


Figure 109 : extrait du PGEE de la Commune de Buttes (plan 01C61-300)

8.2. Réduction des eaux claires parasites

M101 Collecteur intercommunal

Chemisage de l'ancien collecteur intercommunal entre les chambres i0010 et i0110 (420m ø600, 260m ø800) : cette mesure réduira les eaux claires parasites.

Longueur de collecteurs (posés, remplacés, réfectionnés) : 680 m

Coûts : 380'000 CHF HT

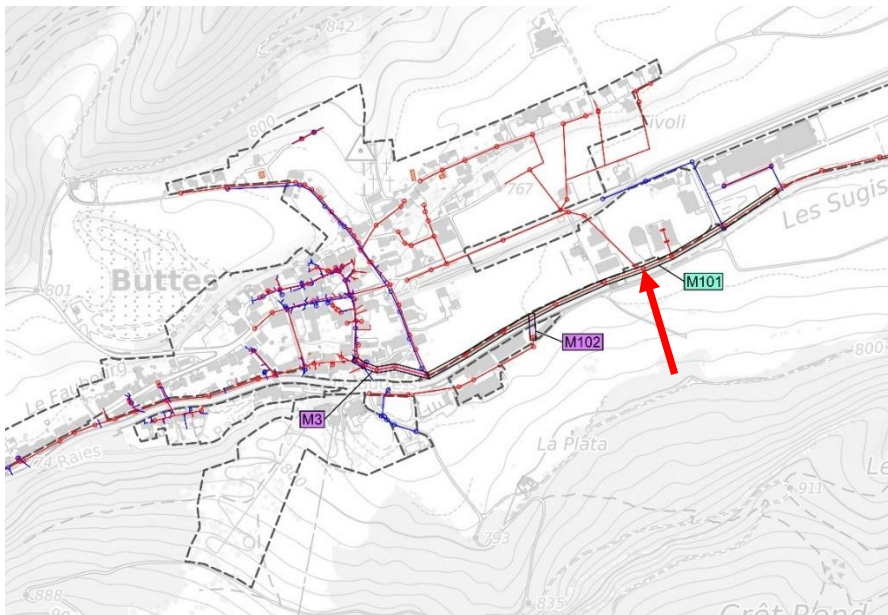


Figure 110 : situation de la mesure M101 (cf. flèche rouge)

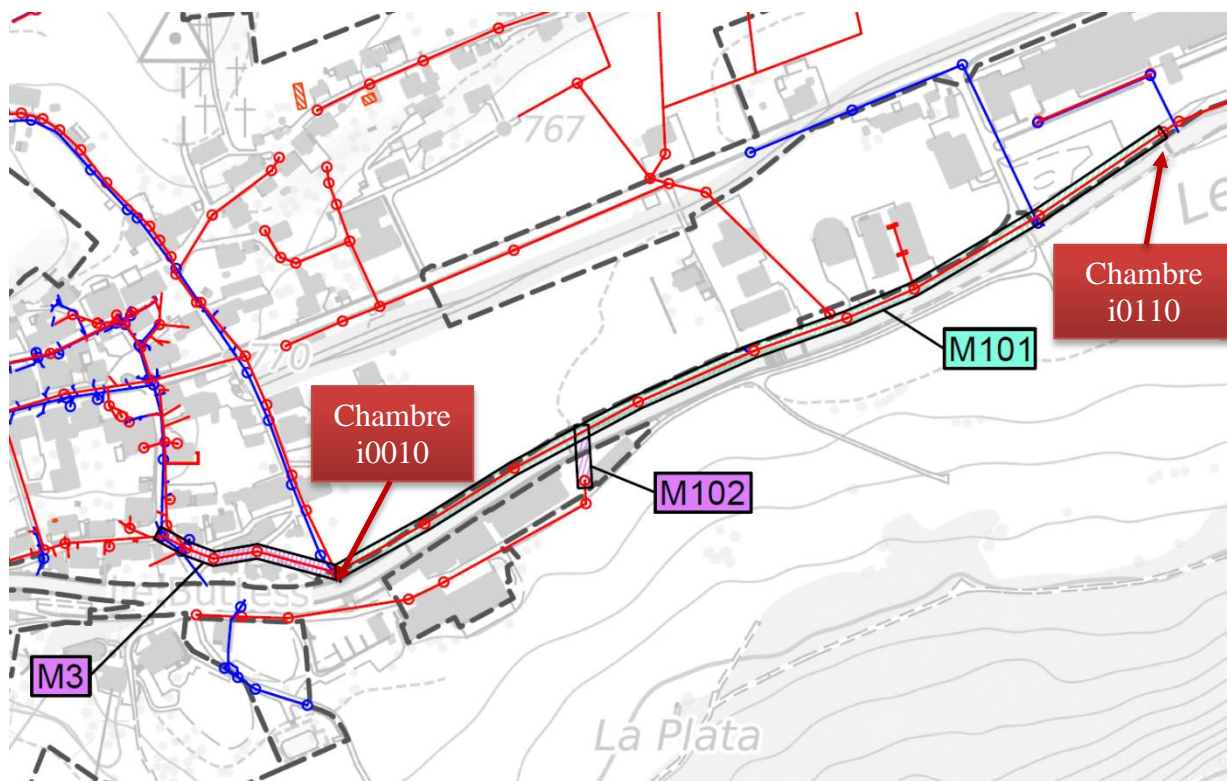


Figure 111 : situation de la mesure M101

9. MESURES GENERALES

La dernière campagne de mesure des eaux claires parasites date de plus de 10 ans. Dans certains cas, les données acquises sont devenues obsolètes. Dans d'autres, des investigations complémentaires sont nécessaires, afin d'affiner la localisation des introductions d'eaux claires parasites et préciser le type d'apport.

9.1. Réduction des eaux claires parasites

M101 Campagne ECP

Nouvelle campagne de mesure des eaux claires parasites : cette mesure permettra de localiser les tronçons générant des eaux claires parasites et de quantifier les apports.

Coûts : 80'000 CHF HT

M102 Curage et inspection

Curage et inspection caméra des tronçons générant des eaux claires parasites : cette mesure permettra de déterminer la localisation des introductions d'eau et le type d'apport.

Longueur de collecteurs curés et inspectés : 11 km

Coûts : 100'000 CHF HT



Lieu	Groupe de mesure	N° de la mesure	Nom de la mesure	Description de la mesure	Motivations	Décal PGEE	Longueur de collecteurs concernés	Montant mesure	Dont montant mesure équipement	Taux de subvention	Montant de subvention
							m	CHF HT	CHF HT	%	CHF HT
Noiraigue	Raccordement EU	M*	Vers chez Joly	Raccordement de bâtiments au réseau EU moyennant un pompage pour le passage sur l'Areuse.	- Bâtiments munis de fosses septiques situés en zone de protection des eaux souterraines S3 et en bordure de zone S2 (mais en dehors de la zone d'assainissement). - Proximité du réseau EU.	Mesure particulière	294	280'000	280'000	0%	0
Noiraigue	Raccordement EU	M**	Le Furcil	Raccordement de bâtiments au réseau EU moyennant un pompage.	- Bâtiments munis de fosses septiques situés en zone d'assainissement.	Mesure particulière	379	310'000	310'000	0%	0
Noiraigue	Réfection	M101	STEP	Chemisage des collecteurs arrivant à la STEP entre les chambres 102 et 103 (36m, ø500 traversant la Noiraigue), DO I et 103 (25m, ø300 traversant la Noiraigue), 103 et 93 (39m ø600).	- Réduction des ECP. - Diminution des risques de pollution.		100	46'000		0%	0
Noiraigue	Réfection	M102	Ch. du Mont, Rue du Pont	- Chemisage ou remplacement du collecteur entre les chambres 70 et 71 (23m ø300). Fait partie de la M12. - Chemisage ou remplacement du collecteur à proximité de la chambre 56 en direction de la chambre 53 (9m ø300). Fait partie de la M7.	- Collecteurs en mauvais état (4/4).		32	32'000		0%	0
Noiraigue	Réfection	M103	Traversée de la Libarde	Chemisage du collecteur entre les chambres 73 et 76 (ø300 traversant la Libarde).	- Réduction des ECP. - Diminution des risques de pollution.		58	24'000		0%	0
Noiraigue	Réfection	M104	Traversée de la Noiraigue	Chemisage du collecteur entre les chambres 66 et 76 (ø400 traversant la Noiraigue).	- Réduction des ECP. - Diminution des risques de pollution.		31	13'000		0%	0
Noiraigue	Mises en charge et déversements	M3	Rue Leuba Est, Place de la Gare, Rue de l'Areuse	- Construction d'un réseau séparatif. - Chemisage ou remplacement du collecteur entre les chambres n°22 et 40. - Construction d'un piège à graviers juste à l'amont de la STEP.	-Suppression des surcharges hydrauliques actuellement fréquentes entre les chambres 21 et 40 lors d'événements pluvieux. - Collecteur en mauvais état (4/4). - Diminution des ECP. - Elimination des graviers arrivant à la STEP.	Court terme	719	760'000		40%	304'000
Noiraigue	Mises en charge et déversements	M8	Rue du Collège, Rue de l'Areuse Nord	Construction d'un réseau séparatif.	- Diminution des quantités d'EU déversées au DO I. - Diminution des ECP.	Moyen terme	296	230'000		40%	92'000
Noiraigue	Mises en charge et déversements	M9	Rue du Temple, Rue du Bugnon	- Construction d'un réseau séparatif. - Chemisage ou remplacement du collecteur entre les chambres n°36 et 40.	- Suppression des surcharges hydrauliques actuellement fréquentes entre les chambres 21 et 40 lors d'événements pluvieux. - Collecteur en mauvais état (4/4). - Diminution des ECP.	Moyen terme	518	450'000		40%	180'000
Travers	Inondation	M101	Rive gauche Rive droite	- Protection contre les eaux de ruissellement - Résolution des problèmes hydrauliques connus et récurrents	- Problèmes hydrauliques connus et récurrents.			1'500'000		20%	300'000
Travers	Raccordement EU	M1.1	Vers chez les Blancs	Réalisation partielle de la M1.1 : raccordement de bâtiments au réseau EU moyennant un pompage (rue Crêt-à-Blanc n° 1, 2, 3 et 4).	- Bâtiments munis de fosses septiques situés en zone de protection des eaux souterraines S2 et S3. - Bâtiments situés dans le périmètre d'assainissement en dehors du périmètre d'urbanisation. - Des eaux usées sont déversées dans le cours d'eau situé à l'Ouest de la rue Crêt-à-Blanc. Les bâtiments situés plus à l'amont à l'Est de cette même rue sont vraisemblablement la cause de cette pollution (fosse septique sous-dimensionnée).	Prioritaire	339	290'000	290'000	0%	0
Travers	Raccordement EU	M1.2	Mines de la Presta	- Raccordement de bâtiments au réseau EU moyennant un pompage pour le passage sur l'Areuse. - Mesure à coordonner avec la M15 à Couvet.	- Bâtiments munis d'une fosse à purin situés en zone de protection des eaux souterraines S2 et en bordure de zone S1. - Bâtiments situés dans la zone d'assainissement en dehors du périmètre d'urbanisation. - Site touristique très fréquenté	Prioritaire	720	520'000	520'000	0%	0



Lieu	Groupe de mesure	N° de la mesure	Nom de la mesure	Description de la mesure	Motivations	Délai PGEE	Longueur de collecteurs concernés	Montant mesure	Dont montant mesure équipement	Taux de subvention	Montant de subvention
							m	CHF HT	CHF HT	%	CHF HT
Couvet	Inondation	M2	Rue de la Sauge	Séparation des eaux de la rue de la Sauge. Le collecteur situé entre les chambres n°77 et 78, jugé en mauvais état, doit être réhabilité ou remplacé.	- Problème hydraulique connu et récurrent. - Réduction des mise en charge à fréquence élevée (T<1an) dans le réseau EU. - Tronçon de collecteur en mauvais état (4/4).	Court terme	1180	1'000'000		40%	400'000
Couvet	Raccordement EU	M8	Rue Edouard-Dubied Nord-Est	Mise en séparatif et raccordement au réseau EU du quartier situé à l'extrémité Nord-Est de la rue Edouard-Dubied.	- Bâtiments non-raccordés au réseau EU. - Bâtiments situés en zone d'assainissement. - Proximité du réseau EU.	Court terme	80	81'000	81'000	20%	16'200
Couvet	Raccordement EU	M15	La Presta	- Raccordement de bâtiments au réseau EU moyennant un pompage pour le passage sur l'Areuse. - Mesure à coordonner avec la M1.2 à Travers.	- Bâtiments non-raccordés au réseau EU situés en zone de protection des eaux souterraines S2 et S3. - Bâtiments situés en zone d'assainissement. - Proximité du réseau EU. - Projet de remodelage complet de la piste de formation des sapeurs-pompiers et de la protection civile (selon AO de l'ECAP, dépôt des offres le 27.06.2018).	Moyen terme	255	300'000	300'000	0%	0
Couvet	ECP	M3.1	Rue J-J Rousseau aval	Séparation des eaux dans les quartiers autour du tronçon aval de la rue J-J Rousseau (chambres 2099 à exutoire D).	- Réduction des mise en charge à fréquence élevée (T<1an) / moyenne (T<2ans) dans le réseau EU. - Réduction des ECP.	Court terme	517	470'000		40%	188'000
Couvet	ECP	M3.2	Rue J-J Rousseau amont	Séparation des eaux dans les quartiers autour du tronçon amont de la rue J-J Rousseau (chambres 2087 à 2099).	- Réduction des mise en charge à fréquence élevée (T<1an) dans le réseau EU. - Réduction des ECP.	Court terme	451	380'000		40%	152'000
Couvet	ECP	M101	Rue Clos-Pury amont	Chemisage du collecteur entre les chambres 209 et DO X (ø600). Remplacement du collecteur en mauvais état vers la chambre 209 (estimé à 11m de part et d'autre de la chambre, ø600).	- Réduction des ECP. - Tronçon de collecteur en mauvais état (4/4).	-	222	130'000		0%	0
Couvet	ECP	M102	Rue Clos-Pury aval	Remplacement du collecteur en mauvais état entre les chambres DO X et 236 (60m ø600). Chemisage du collecteur entre les chambres 236 et 244 (62m ø600, 116m ø700).	- Réduction des ECP. - Tronçon de collecteur en mauvais état (4/4).	-	238	170'000		0%	0
Couvet	ECP	M103	Rue Pierre-Dubied	Chemisage du collecteur entre les chambres 519 et DO XIII (59m ø300, 205m ø600).	Réduction des ECP.	-	264	130'000		0%	0
Couvet	Mises en charge et déversements	M1	Rue de la Flamme - Rue du Quarre Ouest	Séparation des eaux de la rue de la Flamme et de la rue du Quarre Ouest.	- Réduction des mises en charge à fréquence élevée (T<1an) dans le réseau EU. - Situé principalement en zone d'infiltration interdite et partielle.	Court terme	1604	1'420'000		40%	568'000
Couvet	Mises en charge et déversements	M23	Rue du Midi et Chemin des Prises	- Construction d'un réseau séparatif avec passage sous les voies ferrées. - Sur une partie de la rue du Midi, 260m de collecteur supplémentaire sera posé par rapport à ce qui était prévu dans la M23 (équipement intégré initialement dans la M22).	- Bâtiments projetés. - Situé en zone d'infiltration interdite et partielle.		667	580'000		40%	232'000
Boveresse	Autres mesures	M101	Dégrilleur	Mise en place d'un dégrilleur sur la crête du déversoir DO I, afin de traiter la pollution solide du Bied.	Le Bied de Boveresse est pollué par des déchets domestiques sanitaires provenant du déversoir d'orage DO I.			130'000		30%	39'000
Boveresse	Réfection	M102	Traversée du Bied de Boveresse	Chemisage du collecteur sortant du DO I (ø200 traversant le Bied de Boveresse).	- Réduction des ECP. - Diminution des risques de pollution.		17	7'000		0%	0
Boveresse	Mises en charge et déversements	M4	Rue du Collège	Construction d'un réseau séparatif.	- Diminution des quantités d'EU déversées au DO I. - Mises en charges réduites entre les chambres 35 à 33 et 43 au DO I.		314	260'000		40%	104'000
Boveresse	Mises en charge et déversements	M5	Rue du Stand, Ch. de Bossenets	Construction d'un réseau séparatif.	- Diminution des quantités d'EU déversées au DO I. - Elimination de toutes les mises en charge de la partie Est du réseau de Boveresse (chambres 44 à 8).		418	310'000		40%	124'000

Lieu	Groupe de mesure	N° de la mesure	Nom de la mesure	Description de la mesure	Motivations	Délai PGEE	Longueur de collecteurs concernés	Montant mesure	Dont montant mesure équipement	Taux de subvention	Montant de subvention
							m	CHF HT	CHF HT	%	CHF HT
Môtiers	Inondation	M10	Ch. des Ecoliers	- Construction d'un réseau séparatif. - Remplacement (entre rue du collège et chambre 58) et prolongement (entre les chambres 58 et 158) du collecteur d'eaux usées.	- Problème hydraulique connu et récurrent (chambre 57). - Réduction de 8% des mises en charge dans le réseau EU. - Collecteur EU en mauvais état situé partiellement en zone S2 et S3.	Long terme	476	420'000		20%	84'000
Môtiers	Raccordement EU	M8	Landi	Raccordement de bâtiments au réseau EU avec passage sous les voies ferrées.	- Bâtiments non-raccordés au réseau EU, mais situés dans le périmètre d'urbanisation. - Proximité du réseau EU.	Moyen terme	30	51'000	51'000	0%	0
Môtiers	Raccordement EU	M102	Grand Clos	Raccordement de bâtiments au réseau EU avec passage sous les voies ferrées.	- Bâtiments non-raccordés au réseau EU, mais situés dans le périmètre d'urbanisation. - Proximité du réseau EU.		60	90'000	90'000	0%	0
Môtiers	Réfection	M101	Traversée du Bied de Môtiers	Chemisage du collecteur entre les chambres 62 et 63 (ø300 traversant le Bied de Môtiers).	- Réduction des ECP. - Diminution des risques de pollution.		23	10'000		0%	0
Môtiers	ECP	M5	Clos Sergent – terrain de foot	Chemisage ou remplacement du collecteur entre les chambres 95 et 83 (ø400) avec passage sous les voies ferrées.	- Collecteur moyennement endommagé (3/4) et en mauvais état (4/4). - Réduction des ECP.	Moyen terme	291	200'000		0%	0
Môtiers	ECP	M11	Rue Centrale	Construction d'un réseau séparatif et correction des raccordements ponctuels de drainage et de pompage entre les chambres 68 et 55.	- Réduction de 14% des mises en charge dans le réseau EU. - Réduction des ECP. - Cette mesure aidera à la résolution du problème hydraulique connu et récurrent au chemin des Ecoliers (chambre 57).	Long terme	190	160'000		40%	64'000
Môtiers	Mises en charge et déversements	M6	Rue du Château - Creux au Loup	Construction d'un réseau séparatif.	Réduction de 28% des mises en charge dans le réseau EU (qui peuvent se faire jusqu'au niveau du terrain dans ce secteur).	Moyen terme	516	520'000		40%	208'000
Môtiers	Mises en charge et déversements	M103	Clos des Places	Doublement du collecteur d'eaux claires existant	Suppression des surcharges hydrauliques		310	190'000		40%	76'000
Fleurier	Inondation	M11	Rue de la Robella, Rue des Cottages, Rue des Sugits	Construction d'un réseau séparatif. Etant donné que les pentes du réseau d'eaux usées sont extrêmement faibles, quelques bâtiments resteront en unitaire en tête de réseau pour créer des phénomènes de chasse.	Problèmes hydrauliques connus et récurrents.	Moyen terme	707	600'000		40%	240'000
Fleurier	Inondation	M12	Quartier des Sugits, Rue de l'Hôpital, Rue du Nouveau-Stand, Rue Bovet-de-Chine	Construction d'un réseau séparatif. Etant donné que les pentes du réseau d'eaux usées sont extrêmement faibles, quelques bâtiments resteront en unitaire en tête de réseau pour créer des phénomènes de chasse.	Problèmes hydrauliques connus et récurrents.	Moyen terme	828	690'000		40%	276'000
Fleurier	Inondation	M23	Rue de l'Hôpital, Rue de la Robella	Construction d'un réseau séparatif. Etant donné que les pentes du réseau d'eaux usées sont extrêmement faibles, quelques bâtiments resteront en unitaire en tête de réseau pour créer des phénomènes de chasse.	Problèmes hydrauliques connus et récurrents.	Long terme	400	350'000		40%	140'000
Fleurier	Inondation	M107	EMS Valfleuri	Collecte des eaux de ruissellement au moyen d'une grille caillebotis et d'une tranchée drainante.	Inondation récurrente du bâtiment.			30'000		40%	12'000
Fleurier	Réfection	M28	Rue du Perron, Rue du Collège	- Construction d'un réseau séparatif. - Remplacement de l'ancien collecteur intercommunal entre les chambres 33 et 18 et réhabilitation en EC.	- Collecteur en mauvais état (4/4). - Réduction des déversements d'eaux polluées et des mises en charge dans le réseau EU.	Long terme	213	180'000		40%	72'000
Fleurier	Réfection	M101	Traversée du Buttes (Rue Ecole d'Horlogerie)	Chemisage du collecteur entre les chambres 457 et 464 (ø700 traversant le Buttes).	- Réduction des ECP. - Diminution des risques de pollution.		18	11'000		0%	0



Lieu	Groupe de mesure	N° de la mesure	Nom de la mesure	Description de la mesure	Motivations	Délai PGEE	Longueur de collecteurs concernés	Montant mesure	Dont montant mesure équipement	Taux de subvention	Montant de subvention
							m	CHF HT	CHF HT	%	CHF HT
Fleurier	Réfection	M102	Traversée du Fleurier (Rue du Temple)	Chemisage du collecteur entre les chambres 261 et 262 (ø400 traversant le Fleurier).	- Réduction des ECP. - Diminution des risques de pollution.		17	7'000		0%	0
Fleurier	Réfection	M103	Traversée du Fleurier (Ruelle Rousseau)	Chemisage du collecteur entre les chambres 279 et 280 (ø400 traversant le Fleurier).	- Réduction des ECP. - Diminution des risques de pollution.		9	4'000		0%	0
Fleurier	Réfection	M104	Traversée de l'Areuse (Entre-deux-Rivières)	Chemisage du collecteur entre les chambres 499 et 504 (ø300 traversant l'Areuse).	- Réduction des ECP. - Diminution des risques de pollution.		31	13'000		0%	0
Fleurier	Réfection	M105	Rue de l'Industrie	Chemisage ou remplacement de l'ancien collecteur intercommunal entre les chambres 25 et 26 (ø400).	- Collecteur en mauvais état (4/4).		80	80'000		0%	0
Fleurier	Réfection	M106	Traversée du Buttes (Rue du Jet-d'Eau)	Chemisage de l'ancien collecteur intercommunal entre les chambres 72 et 74 (ø400 traversant le Buttes).	- Collecteur en mauvais état (4/4).		34	14'000		0%	0
Fleurier	ECP	M8	Rue du Pasquier, Rue de la Montagnette	- Construction d'un réseau séparatif. - Chemisage ou remplacement du collecteur entre les chambres 212 et 214 (ø300). - Déplacement d'une conduite traversant un collecteur à proximité de la chambre 212 (en direction de la chambre 211).	- Réduction des ECP. - Collecteur en mauvais état (4/4). - Réduction des déversements d'eaux polluées et des mises en charge dans le réseau EU.	Moyen terme	550	480'000		30%	144'000
St-Sulpice	Autres mesures	M101	Rio	Réfection du canal entre la chambre 514 et l'exutoire.	Risque d'affaissement de la dalle du canal (passage potentiel de poids lourds).		175	530'000		0%	0
St-Sulpice	Réfection	M3	Rue de la Foule	Réalisation partielle de la M3 : réparation ponctuelle sur le collecteur d'eaux usées qui présente une importante cassure entre les chambres n°93 et 94 (94 et 95 dans le rapport PGEE).	Collecteur en mauvais état (4/4).	Court terme	345	6'000		0%	0
Buttes	Réfection	M3	Derrière-Ville en Bise Ch. des Grands-Clos	Chemisage ou remplacement du collecteur EM (ø500).	Collecteur détérioré (4/5).	Court terme	128.14	130'000		0%	0
Buttes	Réfection	M102	Traversée du Buttes	Chemisage du collecteur entre les chambres m2010 et i0040 (ø400 traversant le Buttes).	- Réduction des ECP. - Diminution des risques de pollution.		42.5	18'000		0%	0
Buttes	ECP	M101	Collecteur intercommunal	Chemisage de l'ancien collecteur intercommunal entre les chambres i0010 et i0110 (420m ø600, 260m ø800).	Réduction des ECP.		680	380'000		0%	0
Mesures générales	ECP	M101	Campagne ECP	Nouvelle campagne de mesure des eaux claires parasites.	- Réduction des eaux claires parasites permanentes pour réduire le taux de dilution des eaux envoyées à la station d'épuration en temps sec. - Localisation des tronçons générant des ECP et quantification des apports.			80'000		0%	0
Mesures générales	ECP	M102	Curage et inspection	Curage et inspection caméra des tronçons générant des ECP.	Détermination de la localisation des introductions d'eau et du type d'apport.			100'000		0%	0
								15'167'000	1'922'000	26.5%	4'015'200



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

Réalisation de mesures PGEE et d'amélioration
du réseau d'évacuation des eaux

Mesures 2020-2030

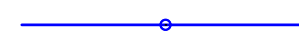
Situation 1:5'000
Noiraigue

A - 18.09.2019

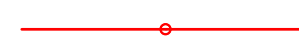
LEGENDE

EVACUATION DES EAUX

Eaux claires



Eaux usées / Eaux mixtes



ZONES DE PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES

Zone de protection S1



Zone de protection S2



Zone de protection S3



MESURES

Numéro de la mesure



Résolution des problèmes d'inondation récurrents



Raccordement au réseau d'eaux usées de bâtiments



Réduction des eaux claires parasites



Réduction des mises en charge et déversements d'eaux usées



Réfection des collecteurs en mauvais état



Autres mesures



DIVERS

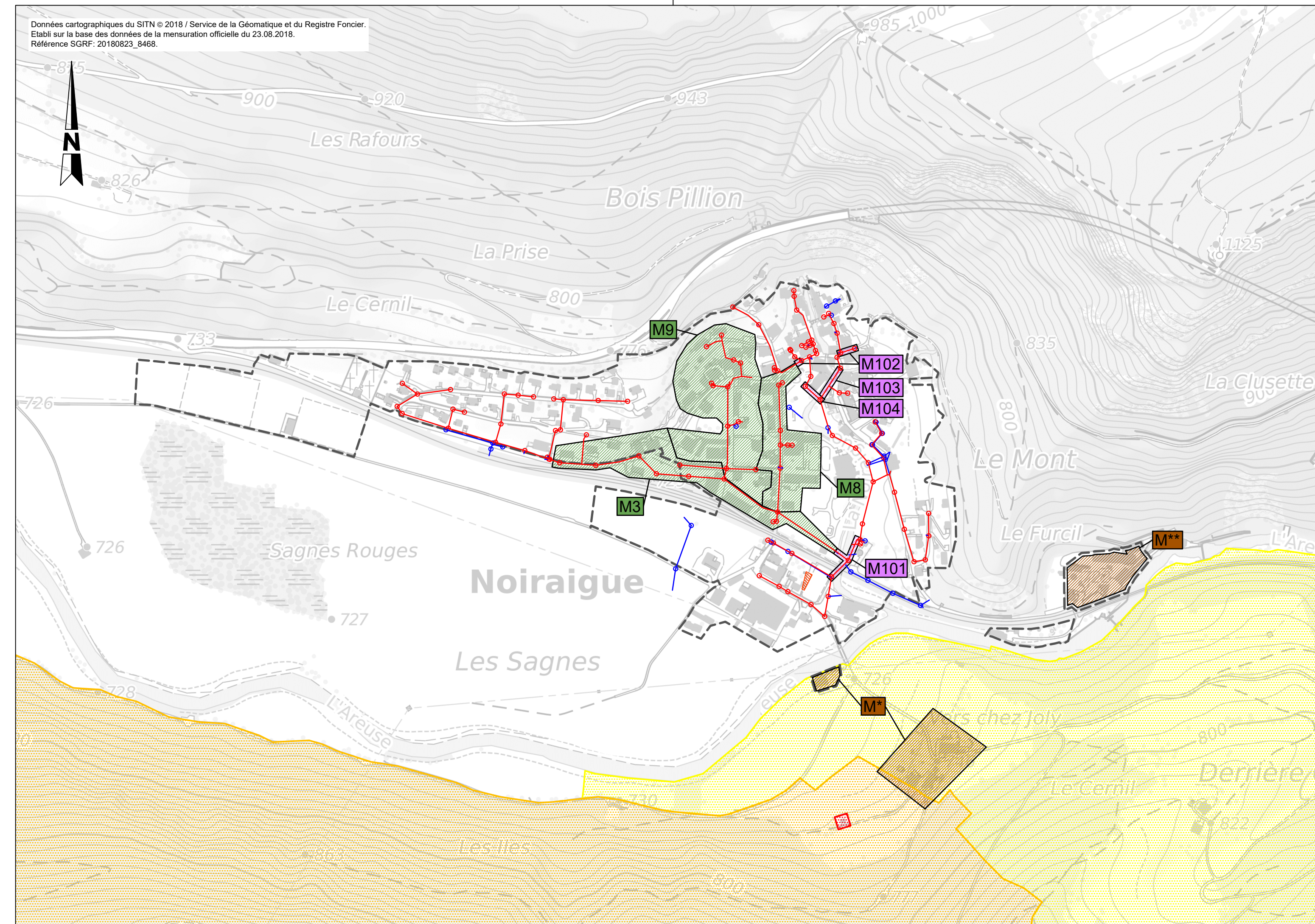
Périmètre d'urbanisation



Bâtiment projeté



Bâtiment avec problèmes hydrauliques connus et récurrents



LEGENDE

EVACUATION DES EAUX

Eaux claires
Eaux usées / Eaux mixtes

ZONES DE PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES

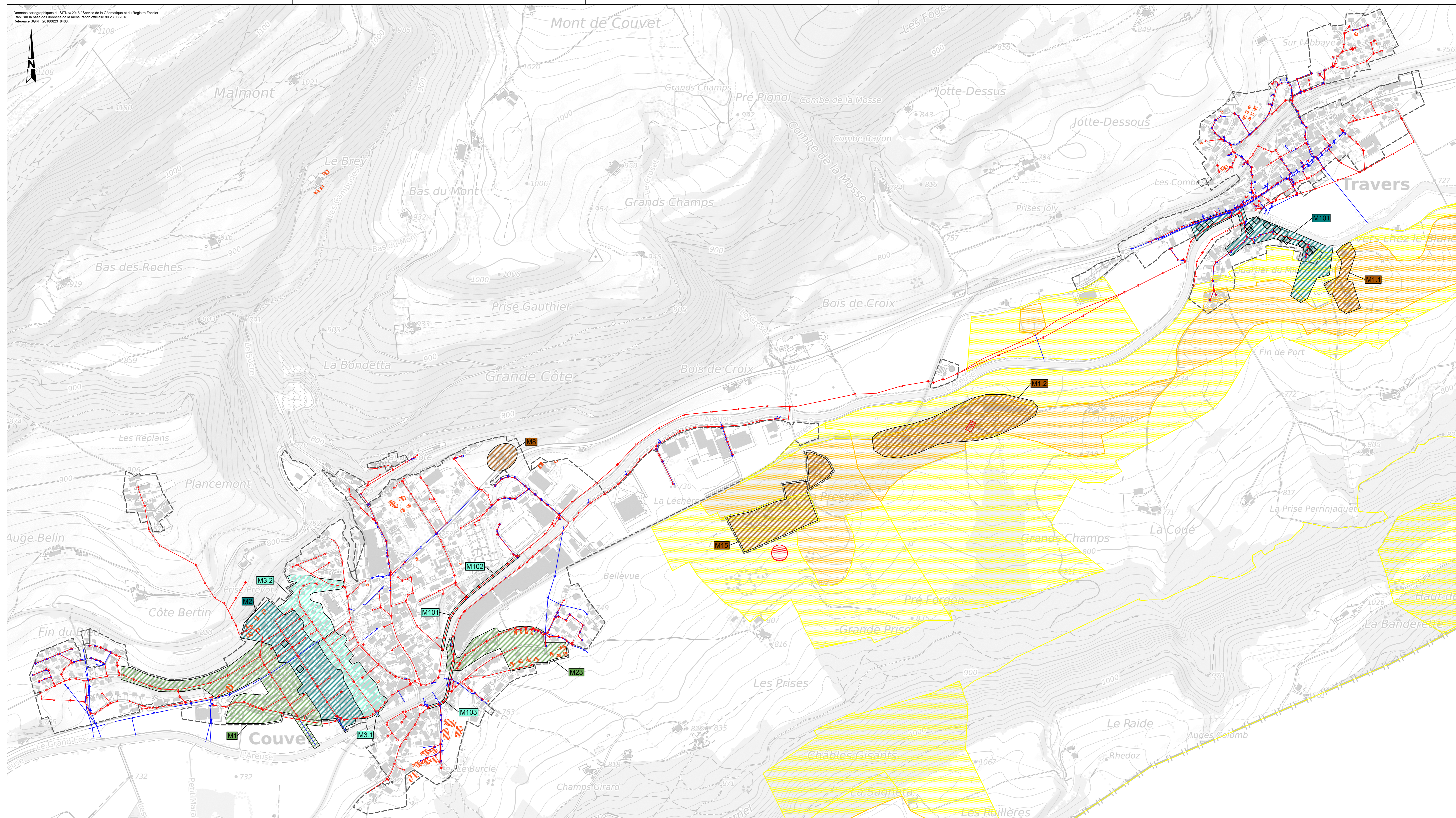
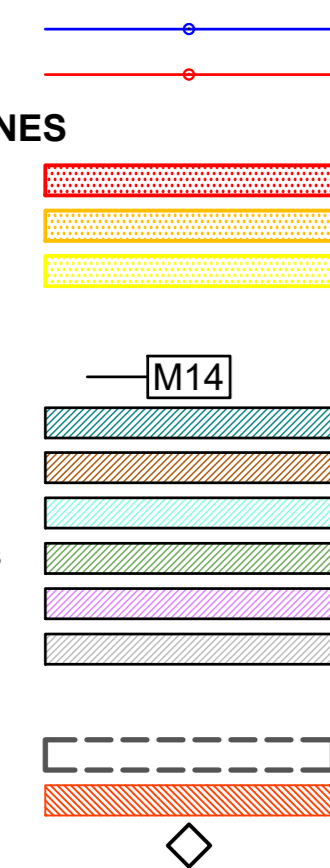
Zone de protection S1
Zone de protection S2
Zone de protection S3

MESURES

Numéro de la mesure
Résolution des problèmes d'inondation récurrents
Raccordement au réseau d'eaux usées de bâtiments
Réduction des eaux claires parasites
Réduction des mises en charge et déversements d'eaux usées
Réfection des collecteurs en mauvais état
Autres mesures

DIVERS

Périmètre d'urbanisation
Bâtiment projeté
Bâtiment avec problèmes hydrauliques connus et récurrents



LEGENDE

EVACUATION DES EAUX

Eaux claires

Eaux usées / Eaux mixtes

ZONES DE PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES

Zone de protection S1

Zone de protection S2

Zone de protection S3

MESURES

Numéro de la mesure

Résolution des problèmes d'inondation récurrents

Raccordement au réseau d'eaux usées de bâtiments

Réduction des eaux claires parasites

Réduction des mises en charge et déversements d'eaux usées

Réfection des collecteurs en mauvais état

Autres mesures

DIVERS

Périmètre d'urbanisation

Bâtiment projeté

Bâtiment avec problèmes hydrauliques connus et récurrents

